

Campus adventiste du Salève  
Faculté adventiste de théologie

**Pourquoi Paul déclare-t-il aux Romains :  
« Mais je sais qu'en venant auprès de vous, c'est avec la  
plénitude de la bénédiction du Christ que... » ?  
Etude exégétique et historique de Romains 15 : 29**

**Mémoire**

présenté en vue de l'obtention  
du Master en théologie adventiste

**par**

**Francesco GIUGNO**

Directeur de recherche : Luca MARULLI

Assesseur : Rivan DOS SANTOS

Collonges-sous-Salève  
Mai 2012

# Remerciements

Je veux remercier tout d'abord le Seigneur Jésus-Christ, qui m'a donné la possibilité d'étudier à la Faculté de théologie de Collonges-sous-Salève. Il m'a guidé, soutenu et béni jusqu'ici.

Mes remerciements vont aussi à Luca Marulli, mon directeur de mémoire, ainsi qu'à Rivan Dos Santos, mon assesseur.

J'aimerais remercier tous les professeurs de la Faculté et le personnel de la bibliothèque pour leur disponibilité, Marcel Ladislas pour ses précieux conseils, Emilie Geay et Xavier Grolleau pour leur relecture et mon ami, Othmane Elazizi pour son travail de mise en page.

Enfin, je remercie toute ma famille, Davern Francis et les amis qui m'ont toujours soutenu par leurs prières et leur affection.

# Introduction

Parmi les épîtres de Paul, celle aux Romains est la plus longue, la mieux structurée, la plus riche sur le plan doctrinal et celle qui a joué le plus grand rôle dans l'histoire du christianisme<sup>1</sup>, à tel point que Luther en dira : « Cette lettre est bien la pièce maîtresse du Nouveau Testament, l'Évangile de tous le plus pur...<sup>2</sup> ».

Depuis le début de l'épître, Paul manifeste le souhait de vouloir partir à Rome (Rm 1 : 11, 13). Il déclare dans son introduction vouloir recueillir quelque fruit parmi les Romains (1 : 13). Au chapitre 15, juste avant sa conclusion, il réaffirme en d'autres termes, vantant ses destinataires, son désir de visiter l'Église de Rome, mais « en passant », lorsqu'il se rendra en Espagne.

Pourquoi donc Paul prend-il le temps d'écrire aux Romains une si longue lettre aussi élaborée, si son intention n'est que d'y passer quelque temps ? Paul écrit l'épître aux Romains à une étape importante de son ministère, marquée par plus de maturité et d'expérience dans la prédication de l'Évangile. Comme il sait bien que prêcher l'Évangile nécessite l'appui de la communauté, il décide d'écrire à l'Église de Rome dont il a déjà entendu parler. Car ce n'est pas lui qui a fondé les communautés chrétiennes multiraciales de Rome, dont il connaît d'ailleurs les problèmes. Il leur écrit donc en affirmant son apostolat (1 : 1, 5) avec l'intention de tout mettre en œuvre pour tenter de résoudre leurs conflits. Paul ne cache pas ses intentions : « Je ne veux pas que vous ignoriez, mes frères, que je me suis souvent proposé de venir vous voir, pour avoir quelque fruit parmi vous, comme parmi les autres nations. » (1 : 13)<sup>3</sup>. Mais il met l'accent de façon éloquente sur d'autres aspects qui louent ses destinataires : « Je rends d'abord grâce à mon Dieu pour vous tous, par Jésus-Christ, parce qu'on parle de votre foi dans le monde entier... » (1 : 8-12).

C'est au quinzième chapitre des Romains que Paul parle à nouveau de ses projets de voyage, en incluant cette fois sa destination finale : l'Espagne ! Son argumentation

---

<sup>1</sup> A. KUEN, *Introduction au Nouveau Testament. Les Lettres de Paul*, Saint-Légier, Emmaüs, 1989, p. 69.

<sup>2</sup> M. LUTHER, *Œuvres*, trad. R.-H. ESNAULT, vol. XI, Genève, Labor et Fides, 1983, p. 9.

<sup>3</sup> Société biblique française (éd.), *La Nouvelle Bible Segond. Edition d'étude*, Villiers-le-Bel, Alliance biblique universelle, 2002, sera utilisée dans les références pour les livres canoniques ainsi que son système d'abréviation dans les références. Les livres apocryphes et leurs abréviations seront tirés de la *Traduction œcuménique de la Bible*, Paris, Alliance biblique universelle/Cerf, 1988.

commence tout doucement à partir des versets 14 et 23a. Il y explique que son ministère dans la partie orientale de l'Empire romain est bientôt terminé et que d'autres destinations se profilent à l'horizon. A quelles conditions ? « J'ai mis un point d'honneur à annoncer la bonne nouvelle là où le Christ n'avait pas été nommé... » (Rm 15 :20). Romains 15 : 23b souligne que Rome ne fait pas partie de ces nouveaux efforts missionnaires.

Qu'est-ce que Paul souhaite donc vraiment faire? Avant de se rendre en Espagne, il veut passer voir les frères de Rome dont il espère recevoir ce dont il aura besoin pour le voyage (15 :24). Finalement, Paul exprime clairement son nouveau projet : quitter l'Orient pour se rendre en Occident (Espagne) en passant par Rome. A partir de Rm 15 : 25, Paul parle d'offrande. Il précise que des églises ont volontairement « ...voulu faire une collecte de solidarité en faveur de ceux qui sont pauvres parmi les saints de Jérusalem » (15 : 26). Et de préciser qu'« ...elles le leur doivent... » (15 : 27).

Pourquoi ? Parce que, « si les non Juifs ont eu part à leurs biens spirituels, ils doivent aussi se mettre à leur service en ce qui concerne les biens matériels » ! (15 : 27). C'est à ce moment que Paul exprime son souhait et son attente face aux Romains : « Lorsque j'en aurai terminé et que je leur aurai remis officiellement le produit de la collecte, je partirai pour l'Espagne en passant par chez vous. Je sais qu'en venant vous voir, c'est avec une pleine bénédiction du Christ que je viendrai. » (15 : 28-29). Il suffit de prendre n'importe quelle autre version de la Bible pour comprendre que la traduction de ces quelques mots du verset 29 ne va pas de soi. En fait, le mot « ἐλεύσομαι » est utilisé dans la langue grecque pour traduire le verbe « aller/venir ». A première vue le contenu de ce verset est en grande partie la conséquence du choix et de l'utilisation du verbe ἐλεύσομαι, dont voici les divers sens possibles :

- Paul viendra-t-il avec la pleine bénédiction du Christ ?
- Paul repartira-t-il avec la pleine bénédiction du Christ ?
- Paul viendra-t-il avec la bénédiction du Christ et repartira-t-il avec la pleine bénédiction du Christ ?

Choisir l'un de ces trois sens ne peut se faire qu'à partir du contexte littéraire et historique. Une attention particulière doit être apportée au mot εὐλογίας, « bénédiction », d'autant plus qu'il est anticipé de πληρώματα, souvent traduit dans la LXX par « totalité/plénitude ». N'est-il pas judicieux de croire qu'il est légitime pour Paul de convaincre l'église de Rome de financer son nouveau projet missionnaire ? Question

capitale face à tout ce que recouvre le soutien financier dans l'effort missionnaire actuel. Lors d'un rapide tour d'horizon de la mission des grands courants religieux, Jean-Claude Basset fait une remarque qui me semble particulièrement digne d'être relevée :

« Tout projet missionnaire implique la conjonction de motivations de type religieux et de conditions économiques, sociales et politiques qui en permettent la réalisation <sup>4</sup> ».

Paul connaissait-il ces enjeux missionnaires et était-il en train de les appliquer tout en restant conforme à la volonté de Dieu ?

Du point de vue méthodologique, je propose dans le premier chapitre une analyse exégétique de Romains 15 :29 afin de mettre à jour et de percevoir les enjeux présents dans la formulation de ce verset. Je privilégierai aussi une approche historico-critique. Le deuxième chapitre s'ouvre sur un petit panorama politico-économique de l'Empire romain au I<sup>er</sup> siècle, avant de déboucher sur la façon de voyager sur ses réseaux routiers et maritimes, sur les moyens de transport et les conditions de voyage. Compte tenu du nombre limité de pages à disposition, je n'ai pas pu développer en détails toute la question des missionnaires itinérants. Enfin, la conclusion répondra aux questions suivantes : comment traduire le mot « ἐλεύσομαι » ? Face à ces différents voyages (voir la partie exposant les conditions dans lesquelles ils se déroulaient), à quelle « plénitude » de la bénédiction Paul est-il sensé penser, notamment dans le cadre d'une demande de financements ?

Reste maintenant à entrer dans le cœur du sujet.

---

<sup>4</sup> J.-C. BASSET, « 75. Pratiques missionnaires dans d'autres religions », in I. BRIA, P. CHANSON, J. GADILLE *et al.*, *Dictionnaire œcuménique de missiologie*, Genève/Paris/Yaoundé, Labor et Fides/Cerf/CLE, 2001, p. 270-274.

# 1. ÉTUDE EXEGETIQUE

## 1.1. Juifs et Chrétiens à Rome au milieu du I<sup>er</sup> siècle

Au premier siècle de notre ère, six ou sept millions de Juifs sont dispersés dans l'Empire romain. La capitale en compte au moins vingt mille<sup>5</sup>. Ils font partie de la basse classe sociale et leur situation financière et culturelle est loin d'être la meilleure. Une bonne partie d'entre eux habite le quatorzième et dernier quartier de Rome, situé au-delà du Tibre selon la division faite par Auguste. Ce sont « des prisonniers de guerre amenés en Italie, ayant été affranchis<sup>6</sup>, étaient devenus citoyens romains; ils avaient reçu de leurs maîtres la liberté, sans qu'on les forçât de renoncer à aucun des usages de leur pays »<sup>7</sup>, mais aussi des *Latin Julien*,<sup>8</sup> des étrangers domiciliés, de petits artisans, des boutiquiers ou des ouvriers de port. Ils se distinguent cependant par leurs usages religieux<sup>9</sup> qui ne manquent pas d'attirer l'hostilité et le mépris intellectuel des autres couches sociales. Ovide par exemple s'amuse à l'idée de ces dames de la haute société qui se réunissent le jour du sabbat<sup>10</sup>. Sénèque, cité

<sup>5</sup> R. PENNA, « Les Juifs à Rome au temps de l'apôtre Paul », *New Testament Studies* 28 (1982/53), p. 328, 341.

<sup>6</sup> DION CASSIUS, *Histoire romaine*, XXXIX, 24-25. Les affranchis sont des ex esclaves capables de gagner leur pécule. Ils sont également rentables à leur maître comme personnes libres car ils peuvent accomplir des tâches d'intendance. En plus, la promesse de distribution gratuite de blé de la part de l'Etat incite de nombreux maîtres à affranchir leurs esclaves.

E. GUERBER, J. NAPOLI, Y. RIVIERE *et al.*, *Rome, ville et capitale (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. – I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.)*, Tournai, Atlande, 2002, p. 234-235. La pratique de l'affranchissement fut fréquente en 58, après la loi annonaire de Claude. Bien qu'il ait existé trois procédures, les plus répandues étaient celles par testament et entre vifs, lesquelles n'entraînaient qu'une liberté de fait, sans octroi du droit de cité.

<sup>7</sup> PHILON D'ALEXANDRIE, *Écrits historiques. Légation à Caius ou des vertus*, 150-159, trad. F. DELAUNAY, Paris, Didier, 1870, [en ligne], 2006, disponible sur <[http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/philon\\_legatio/lecture/16.htm](http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/philon_legatio/lecture/16.htm)>, (consulté le 08 octobre 2010). Selon E. GUERBER, J. NAPOLI, Y. RIVIERE *et al.*, *Rome, ville et capitale*, p. 216, la personne affranchie selon l'ordre conforme aux lois en vigueur reste politiquement dépendante de son ancien maître pour des obligations mineures comme par exemple le salut de convenance.

<sup>8</sup> E. GUERBER, J. NAPOLI, Y. RIVIERE *et al.*, *Rome, ville et capitale*, p. 234. En fait, l'empereur Auguste, voulant mettre un frein à la croissance des affranchis, leur octroie désormais le statut de *Latin Julien* qui limite leur capacité juridique et ralentit leur passage vers la citoyenneté. Toutefois, l'affranchi peut toujours obtenir la citoyenneté ainsi que le droit de vote et de testament. En effet, les affranchis ont appris l'art des affaires avec leurs maîtres. Maintenant citoyens, ils sont capables de développer une activité, principalement mercantile et financière, et de faire fortune en peu de temps.

<sup>9</sup> SUETONE, *Jules César*, XLII, 4. Les Juifs bénéficient d'un statut spécifique dans l'Empire. Au fil du temps et par étapes successives, les autorités ont constitué une législation à leur sujet. Les communautés juives dépendent de la synagogue, reconnue en tant que « thiasse » (confrérie religieuse) et régie par le droit sur les associations. C. SAULNIER, « Il les chassa de Rome », *Le monde de la Bible* 51 (1987), p. 8. Vers la fin de la République, César commence à craindre les nombreux cultes orientaux. À trois reprises il en commande la suppression. À cette occasion, les synagogues des Cyclades (Grèce) sont légalement reconnues et autorisées. Par conséquent, par leur respectabilité, leur ancienneté et leur légitimité, les synagogues de Rome sont difficiles à expulser autrement que pour des raisons graves.

<sup>10</sup> OVIDE, *L'Art d'aimer*, I, 41-262.

par Augustin, critique très durement les Juifs et leur jour de repos<sup>11</sup>. Martial lui aussi parle des Juifs sur un ton hostile et moqueur dans trois de ses écrits<sup>12</sup>.

L'attitude impériale envers le peuple juif varie entre l'acceptation et l'hostilité. Jules César (49-44 Av. J.-C.) est celui qui les soutient le plus fermement ; César Auguste (27 Av J.-C.-14) ne leur est pas moins favorable. Sous l'Empire de Tibère (14-37), la situation commence à changer : l'empereur désirant remettre en valeur la religion traditionnelle leur prescrit en l'an 19 de quitter Rome<sup>13</sup>. Caligula (37-41) est celui qui renverse définitivement cette politique de faveur, au point qu'il essaie de faire placer une statue de Jupiter portant ses propres traits dans le Temple de Jérusalem. Claude (41-54) apaise le climat antisémite par égard pour son « ami » Agrippa I<sup>er</sup> le Grand (41-44). Cela ne l'empêche pas de promulguer un décret d'expulsion contre des Juifs ayant provoqué de nombreuses agitations<sup>14</sup> au cours desquelles ils « [...] se soulevaient sans cesse à l'instigation d'un certain Chrestus »<sup>15</sup>.

Il semble qu'au milieu du premier siècle, la communauté juive de Rome ait mal réagi au développement du christianisme au sein de leurs synagogues<sup>16</sup>. La prise de position de Claude a dû modifier davantage le visage de ces communautés au profit des pagano-chrétiens. Sous Néron (54-68), le groupe chrétien prend petit à petit sa propre identité. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que cet empereur accuse les chrétiens de l'incendie de Rome en 64<sup>17</sup>.

<sup>11</sup> AUGUSTIN, *La Cité de Dieu*, VI, 11.

<sup>12</sup> MARTIAL, *Epigrammes*, VII.30, XI.94, XII.57.

<sup>13</sup> SUETONE, *Vie de Tibère*, XXXVI.

<sup>14</sup> C. PERROT, *L'Épître aux Romains*, Cahiers évangile 65, Paris, Cerf, 1988, p. 9-10.

<sup>15</sup> SUETONE, *Œuvres. Claude*, XXV, 11, trad. M. CABARET-DUPATY, La Harpe, Paris, 1893, [en ligne], 2001, disponible sur <<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/SUET/CLAUD/25.htm>>, (consulté le 11 octobre 2010). Cette phrase souligne surtout la confusion entre les deux confessions religieuses et non leur nombre.

DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LX, 5-6, trad. E. GROS, vol. 8, Paris, Firmin Didot, 1866, [en ligne], 2006, disponible sur <[http://hodoi.fltr.ucl.ac.be/concordances/dion\\_cassius\\_hist\\_rom\\_60/lecture/3.htm](http://hodoi.fltr.ucl.ac.be/concordances/dion_cassius_hist_rom_60/lecture/3.htm)>, (consulté le 12 octobre 2010). Cet autre auteur ancien dit justement que « Les Juifs étant de nouveau devenus trop nombreux pour qu'on pût, attendu leur multitude, les expulser de Rome sans occasionner des troubles, il (César) ne les chassa pas, mais il leur défendit de s'assembler pour vivre selon les coutumes de leurs pères ».

R. PENNA, « Les Juifs à Rome au temps de l'apôtre Paul », p. 331, affirme que « Concrètement, on peut penser que l'empereur, dans le contexte des querelles surgies dans une des synagogues romaines à cause de Chrestus, expulsa les agitateurs et d'autres membres de la synagogue, par crainte d'implications politiques et leur retira le droit de se réunir ensemble ».

S. EGASSE, *L'Épître de saint Paul aux Romains*, Lectio Divina 10, Paris, Cerf, 2002, p. 34, commente la citation d'Ac 18 : 2 « qui relate le fait, donne dans une hyperbole qui lui est coutumière en mentionnant l'expulsion de "tous les Juifs" ».

<sup>16</sup> R. PENNA, « Les Juifs à Rome au temps de l'apôtre Paul », p. 326-327, démontre qu'il n'existe pas une seule synagogue à Rome mais plusieurs, au moins onze en tout.

<sup>17</sup> J.-P. MARTIN, A. CHAUVOT, A. CEBELLAC-GERVASONI, *Histoire romaine*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 311 ; E. GIBBON, *Décadence et chute de l'Empire romain*, Paris, Fernand Nathan, 1981, p. 112. Même si les Juifs ne sont

Les historiens ne disposent que de peu de documentation sur l'origine de l'église de Rome. L'épître aux Romains, à la différence des autres lettres écrites par Paul, ne donne aucune information explicite concernant son fondateur. D'après les sources historiques, le plus probable est que le christianisme s'installe à Rome par le truchement des esclaves, des marchands, des voyageurs (Ac 2 : 5-13) et par toutes sortes d'autres entreprises non obligatoirement liées à un propos missionnaire bien structuré<sup>18</sup>. C'est entre l'année 54 et l'année 59, pendant qu'il se dirige vers Jérusalem<sup>19</sup> pour remettre les offrandes rassemblées dans les régions d'Achaïe et de Macédoine (Rm 15 : 25-29), que Paul décide et prend le temps d'écrire depuis Corinthe une longue lettre à la jeune église de Rome<sup>20</sup>.

---

pas bien vus à cause des différents problèmes venant de Palestine, à Rome leurs croyances sont acceptées comme faisant partie d'une religion défendue par des lois ayant sa propre histoire, alors que les chrétiens sont bien connus pour causer des troubles.

E. CIZEK, *Néron. L'empereur maudit*, Marabout université 466, Verviers, Marabout, 1988, p. 306-309, 356-359. Le style de vie et les croyances des chrétiens sont incompatibles avec la politique et les valeurs de Néron. A l'époque, tout le monde a vu en Néron le coupable de l'incendie de Rome. La rumeur en vint aux oreilles de l'empereur qui détourna habilement de lui l'attention populaire vers les chrétiens. Parmi eux, certains fanatiques, dans l'attente de la fin du monde (apocalypse), provoquaient l'autorité romaine en cherchant le supplice.

<sup>18</sup> S. EGASSE, *L'Épître de saint Paul aux Romains*, p. 36-37.

<sup>19</sup> F. J. LEENHARDT, *L'Épître de saint Paul aux Romains*, Genève, Labor et Fides, 1995, p 7.

La plupart des critiques pensent que Paul a écrit cette épître depuis Corinthe. C'est le cas d'A. MAILLOT, *L'Épître de saint Paul aux Romains. Épître de l'œcuménisme et théologie de l'histoire*, Genève, Labor et Fides, 1995, p.13. S. LEGASSE, *L'Épître de saint Paul aux Romains*, p. 44, 50, justifie cette thèse par la *subscriptio* que portent certains manuscrits : « *pros Rhômainus egraphè apo Korinthou* ou *égaphè hè pros Rhômaious epistolè dia Tertiou, epemphthè dia Phoibèn apo Korinthiôn* »

<sup>20</sup> Selon F. J. LEENHARDT, *L'Épître de saint Paul aux Romains*, p 7. La date de rédaction du déplacement de Paul à Jérusalem ne peut être fixée avec certitude. Elle varie en fonction de la chronologie de l'ensemble des voyages de Paul dans son effort missionnaire.

J.M. CAMBIER, *Introduction à la Bible, Introduction critique au N.T. Les épîtres apostoliques*, vol. 3, Paris, Desclée, 1977, p. 140, recense quelques exégètes qui ont pris position : CRANFIEL pour l'hiver 55, KÜMMEL en 56, SCHMID au début 58.

## 1.2. Structure de l'épître aux Romains

Il existe de nombreuses propositions de structures pour Romains. Chaque auteur y met sa propre empreinte dans le but d'en faire ressortir un thème, un discours, un style, bref un aspect bien précis de la lettre. Toutefois, l'avis général est que, dans ses grandes lignes, Romains peut facilement se diviser en deux parties : l'une dogmatique (chap. 1-11), l'autre morale (12-15 [16])<sup>21</sup>.

En 1975, un article du théologien H.D. Betz suscite l'intérêt des exégètes pour une science jusqu'alors négligée par rapport aux écrits de Paul : la rhétorique gréco-romaine. Betz croit que le genre judiciaire est à la base de Galates<sup>22</sup>. Les critiques sont négatives mais le principe de l'existence d'un modèle rhétorique dans Galates n'est pas mis en cause. Une année plus tard, W. Wuelner soutient pour la première fois que la structure de Romains obéit au modèle rhétorique délibératif<sup>23</sup>. En 1990, J.-N. S. J. Aletti écrit dans un article que les plans et structures de Romains se sont jusqu'alors chevauchés l'un après l'autre dans un total désaccord<sup>24</sup>. Cela n'a pas empêché les exégètes historico-critiques d'en faire ressortir les défauts méthodologiques. En fait, chacun de ces auteurs a voulu démontrer que Romains suit méticuleusement la *dispositio*<sup>25</sup> habituelle de la rhétorique gréco-romaine. Le point de vue d'Aletti diffère des autres mais sans les nier totalement ; sa conclusion en devient fort intéressante et sa démonstration assez convaincante. Il soutient qu'il ne faut pas appliquer mécaniquement la *dispositio* des manuels de rhétorique ancienne mais plutôt accepter l'originalité de Paul dans l'utilisation de cet art. S'il est impossible de figer l'intégralité de

<sup>21</sup> S. LEGASSE, *L'Épître de saint Paul aux Romains*, p. 42.

<sup>22</sup> H. D. BETZ, « The Literary Composition and Function of Paul's Letter to Galatians », *New Testament Studies* 21, (1975/3), p. 353-379.

<sup>23</sup> W. WUELLNER, « Paul's Rhetoric of Argumentation in Romains : An Alternative to the Donfried-Karris Debate over Romains », *Catholic Biblical Quarterly* 38, (1976), p. 330-351. Voici l'ossature de la structure rhétorique de Romains faite par WUELLNER : *Exordium* 1 : 1-15 ; *transitus* 1 : 16-17 ; *confirmatio* 1 : 18-15 : 13 (*probatio* 1 : 18-11 : 36 ; *digressio* 12 : 1-15 : 13) ; *peroratio* 15 : 14-16 : 23. En 1985 SIEGERT propose la même *dispositio* mais en utilisant des différentes catégories. Bref tout comme ces deux théologiens dans ces dernières années plusieurs d'autres chercheurs ont essayé de trouver un modèle rhétorique figé pour certains écrits de Paul. Par exemple : CHURCH, BRINSMEAD, HALL, JEWETT, SMIT, JOHANSON, HOLLAND, WATSON, HUGHES. J.-N. S. J. ALETTI, « La présence d'un modèle rhétorique en Romains : Son rôle et son importance », *Biblica* 71, (1990), p. 1-2.

<sup>24</sup> Dans J.-N. S. J. ALETTI, « La présence d'un modèle rhétorique en Romains », p.1-24. Il présente les structures les plus susceptibles d'avoir fait une forte impression dans le contexte de la théologie historico-critique, comme par exemple celle de DUPONT en 62, de WUELLNER en 76, de RAMOROSON en 72, de SIEGERT en 85, de JEWETT en 86, ou encore de VOUGA en 88.

<sup>25</sup> La *dispositio* habituelle des manuels de rhétorique ancienne comme celle d'Aristote, de Quintilien ou de Cicéron est formée essentiellement d'un *exordium*, d'une *narratio*, d'une *confirmatio* qu'inclut une *probatio* et une *refutatio*, et d'une *peroratio* parfois précédée par une *exortatio*.

Romains dans une *dispositio* habituelle, il est plus cohérent de repérer ses microstructures ou ses micro-unités argumentatives<sup>26</sup> introduites par des *propositiones*<sup>27</sup> (thèses). Ces micro-argumentations de trois ou quatre chapitres construisent le module de la thèse principale de 1 : 16-17. C'est ainsi que Paul reprend (à sa manière) le modèle rhétorique gréco-romain, faisant appel à la diatribe<sup>28</sup>. Le résultat en est une lettre dont la forme<sup>29</sup>, l'occasion et le but<sup>30</sup>, le genre<sup>31</sup> et surtout le manque d'une structure figée<sup>32</sup> témoignent d'une composition épistolaire très libre. S'il n'est pas possible d'envisager une structure figée de la lettre aux

<sup>26</sup> J.-N. S. J. ALETTI, « La présence d'un modèle rhétorique en Romains », p. 10-11, identifie plusieurs *propositiones* tout au long des onze premiers chapitres (1 : 18 ; 3 : 21-22 ; 6 : 1-2a ; 6 : 15 ; 7 : 7 ; 9 : 6a ; etc.) dont la présence justifie le modèle rhétorique gréco-romain. Ces *propositiones* sont caractérisées par :

- leur concision (maximum 2 versets) ;
- leur expression stylistique différente : certaines sont présentées comme des thèses, d'autres comme des interrogations suivies de réponses négatives ;
- un développement qui les explique, les clarifie et les justifie, donc par l'organisation d'une véritable argumentation ;
- parfois par des divisions de développements.

<sup>27</sup> La *propositio* est la thèse qu'introduit une argumentation cohérente à l'intérieur d'une macrostructure ou de microstructures bien organisées. Ce terme peut être utilisé au pluriel (*propositiones*) car il est habituel qu'une *propositio* principale soit suivie par des secondaires pour en préciser, en développer et en faciliter la progression.

<sup>28</sup> H. PONSOT, *Une introduction à la lettre aux Romains. Initiations*, Paris, Cerf, 1988, p. 15-17, se base sur l'étude de Bultmann publiée en 1910 et celle de STOWERS en 1981, pour affirmer que Paul utilise un genre littéraire qui englobe à la fois une « conversation familière destinée essentiellement à l'éducation morale des auditeurs, conduite le plus souvent sous forme de dialogues avec un auditeur fictif » mais fait aussi de « larges emprunts à l'art de la rhétorique ». Ces mêmes caractéristiques sont utilisées dans les pages des *Entretiens* d'Epictète. Ces écrits, surtout utilisés entre 50 et 150, sont donc en partie contemporains de Paul. La comparaison avec le manuel d'Epictète convainc facilement d'une utilisation de la diatribe dans Romains.

<sup>29</sup> Pour W. G. DOTY, « The Classification of Epistolary Literature », *Catholic Biblical Quarterly* 31, (1969), p. 183-189, il est possible de cataloguer un écrit comme lettre s'il retient les 5 caractéristiques suivantes : 1) Etre envoyé ou destiné à l'être. 2) Etre écrit par un ou plusieurs écrivains. 3) Etre reçu par un ou plusieurs destinataires. 4) Contenir des salutations, une introduction, une conclusion, etc. 5) Contenir un appel clair qui énonce l'intention de la lettre même ainsi que le but de l'auteur.

<sup>30</sup> Selon H. PONSOT, *Une introduction à la lettre aux Romains*, p. 20-22, d'une part Paul veut se rendre en Espagne (15 : 23-24) en passant par Rome. Ce sera pour lui l'occasion de visiter les églises de la capitale. Il pense que cette visite doit être préparée. Quoi de mieux alors que de leur écrire ? D'autre part, la communauté de Rome vit un problème sérieux qui divise la communauté : le changement racial et ethnique dans l'Eglise produit des incompréhensions et des séparations sur le plan théologique. La circoncision, la loi, le sabbat sont mis en cause. Paul se sent concerné en tant qu'apôtre, enseignant et réconciliateur.

<sup>31</sup> Selon J. L. WHILE, « NT Epistolary Literature », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt* 25, (1984), p. 1730-1756 et A. B. du TOIT, « Persuasion in Romains 1 : 1-17 », *Biblische Zeitschrift* 33, (1989), p. 195-196, Paul utilise pour Romains un genre qui lui est propre, celui de la *lettre apostolique*, dont voici les principales caractéristiques :

- les destinataires sont des communautés
- le mandataire traite des problèmes relatifs à ces communautés
- le mandataire exerce son autorité apostolique
- le mandataire se force par tous les moyens de représenter la volonté du Christ.

<sup>32</sup> H. PONSOT, *Une introduction à la lettre aux Romains*, p. 26 explique que s'il est possible de tracer la structure du développement d'une thèse ou d'un traité, il est compliqué de renfermer le mouvement d'une lettre dans un plan détaillé sans trahir sa spontanéité.

Romains il est toutefois possible d'identifier les différentes argumentations qui la composent afin d'en donner une idée d'ensemble<sup>33</sup> que voici :

<b>Introduction :</b>	<b>1 : 1-15</b>
Adresse de l'épître :	1 : 1-7
Projet de voyage :	1 : 8-15
<b>Thèse générale : justification par la foi :</b>	<b>1 : 16-17</b>
<b>Première section :</b>	<b>1 : 18 à 4 : 25</b>
I <i>Dispositio</i> :	1 : 18 à 3 : 20
<i>Propositio</i> :	1 : 18
<i>Narratio</i> :	1 : 19-32
<i>Probatio</i> :	2 : 1 à 3 : 18
<i>Peroratio</i> :	3 : 19-20
II <i>Dispositio</i> (reliée à la première) :	3 : 21 à 4 : 25
<i>Propositio</i> :	3 : 21-22a
<i>Narratio</i> :	3 : 22b-26
<i>Probatio</i> :	3 : 27 à 4 : 22
<i>Peroratio</i> :	4 : 23-25
<b>Deuxième section :</b>	<b>5 : 1 à 8 : 39</b>
III <i>dispositio</i> :	5 : 1 à 8 : 39
<i>Exordium</i> :	5 : 1-11
<i>Narratio</i> :	5 : 12-21
<i>Propositio</i> :	5 : 20-21
<i>Probatio</i> :	6 : 1 à 8 : 30
<i>Peroratio</i> :	8 : 31-39
<b>Troisième section : Israël et les nations :</b>	<b>9 à 11</b>
Exorde :	9 : 1-5
<i>Probatio</i> (formée de trois unités majeures) :	9 : 6 à 11 : 32
I :	9 : 6-29
<i>Propositio</i> :	9 : 6a
II :	9 : 30 à 10 : 21
<i>Propositio</i> :	10 : 4
III :	11 : 1-32
<i>Propositio</i> :	11 : 1a
<i>Péroratio</i> :	11 : 33-36
<b>Quatrième section</b>	<b>12 : 1 à 15 : 13</b>
Conduite dans le nouvel éon :	12 : 1 à 13 : 14
Rôle fondamental de l'éthique de Paul :	12 : 1-2
Marcher en Christ :	12 : 3-8
Marcher dans l'amour :	12 : 9-21
Conduite du chrétien dans la société :	13 : 1-7
Amour et l'accomplissement de la loi :	13 : 8-10
Se confier au Seigneur Jésus-Christ :	13 : 11-14
Les faibles et les forts :	14 : 1 à 15 : 13

<sup>33</sup> La structure proposée est une réélaboration personnelle basée sur les études suivantes : J.-N. S. J. ALETTI, *Comment Dieu est-il juste ? Clefs pour interpréter l'épître aux Romains*, Parole de Dieu 30, Paris, Seuil, 1991, p. 76, (1 : 1-4 : 25) ; J.-N. S. J. ALETTI, « La présence d'un modèle rhétorique en Romains », p. 22, (5 : 1-8 : 39) ; A. NYGREN, *Commentary on romans*, Philadelphia, Fortress, 1988, p. 40, (9 : 1-15 : 13) ; R. JEWETT, *Romans. A Commentary*, Hermeneia, Minneapolis, Fortress, 2007, p. ix, (15 : 14-16 : 27).

<i>Peroratio</i> de la lettre (appel à coopérer à l'activité missionnaire à Jérusalem, à Rome et en Espagne) :	15 : 14 à 16 : 24
Récapitulation de l'appel missionnaire de Paul et de la stratégie :	15 : 14-21
Rapport sur les plans de voyage et appel à participer aux activités missionnaires présentes et futures :	15 : 22-33
Recommandations particulières à l'égard de Phoebé :	16 : 1-2
<b>Salutations et recommandations aux dirigeants :</b>	<b>16 : 3 à 16, 21-23</b>
Salutation aux leaders de Rome :	16 : 3-16a
Salutations pour les leaders de Corinthe et d'ailleurs :	16 : 16b, 21-23
Première interposition : campagne de l'Eglise contre les hérésies :	16 : 17-20a
Seconde interposition : Doxologie :	16 : 25-27
<b>Bénédictio :</b>	<b>16 : 24, 20b</b>

### 1.3. Contexte littéraire proche de Romains 15 : 29

De manière générale, les théologiens reconnaissent qu'à partir de 15 : 14 commence le début de la conclusion de Romains. Toutefois les divergences ne manquent pas pour établir sa fin. L'unité de Romains est attaquée pour des raisons internes au texte lui-même<sup>34</sup>, notamment concernant le chapitre 16 et sa doxologie (16 : 25-27). Certains arguments feraient croire que le chapitre 16 est un ajout pour l'église d'Ephèse. D'abord, Paul y connaîtrait beaucoup trop de monde (26 personnes) pour une église qu'il n'a pas fondée. Ensuite, il mentionne Aquilas et Priscille pensant qu'ils habitent à Rome, alors que selon 1 Co 16 : 19, ils habitaient à Ephèse. Puis le ton de l'avertissement de 16 : 17-19 est plus proche et a plus de sens pour les anciens d'Ephèse que pour l'église de Rome. Enfin, Rm 15 : 33 semble plus logique comme conclusion de la lettre. Viennent contrer ces arguments le fait que les voyages sont fréquents à cette époque et que la plupart des personnes que Paul salue sont probablement des connaissances venant des régions évangélisées antérieurement. Aquilas et Priscille par exemple habitent probablement à Rome avant l'expulsion de Claude et ont peut-être aussi une maison à Corinthe, ils y ont déjà logé Paul. Et pourquoi ne pourraient-ils pas en posséder une aussi à Ephèse s'ils ont des entreprises dans ces différentes villes ? Paul a l'habitude de prendre la plume pour ajouter des recommandations de dernière minute à ses lettres (1 Co 16 : 22 ; 2 Co 13 : 11-13 ; Ga 6 : 17-18 ; Col 4 : 17 ; 1 Th 5 : 27 ; 1 Tm 6 : 20-21). En outre, Paul n'utilise jamais dans ces autres lettres la formule utilisée en Rm 15 : 33 en tant que conclusion. Toutes ces argumentations contre l'unité et l'intégrité de Romains ne tiennent pas la route face aux faits que « nous possédons trois cents manuscrits qui, tous, dans la mesure où ils nous sont parvenus en bon état, nous donnent le texte complet de l'épître avec tous ses chapitres dans l'ordre présent avec une seule exception : la doxologie finale »<sup>35</sup>. Cette conclusion inclut sept aspects essentiels : Paul renouvelle la pertinence de son apostolat (15 : 14-21)<sup>36</sup> ; il expose ses projets de voyage (15 : 22-33) ; il recommande Phœbé (16 : 1-2) ; il ajoute une liste de salutations (16 : 3-16) ; il inclut une mise en garde

<sup>34</sup> A KUEN, *Introduction au Nouveau Testament*, p. 91-96.

<sup>35</sup> The International Standard Bible Encyclopedia Online (éd.), *Romans, Epistle to the. Its integrity* [en ligne], 2008, disponible sur <<http://www.internationalstandardbible.com/R/romans-epistle-to-the.html>>, (consulté le 05 décembre 2010).

<sup>36</sup> B WITHERINTON, *Paul's Letter to the Romans. A Socio-Rhetorical Commentary*, Grand Rapid/Cambridge, William B. Eerdmans, 2004, p. 353.

contre les faux docteurs (16 : 17-20) ; il transmet des salutations (16 : 21-23) ; et il termine avec une doxologie (16 : 25-27)<sup>37</sup>.

Tout au long de l'épître, Paul a essayé de faire passer le message du salut au moyen de la grâce, mettant ses argumentations au service de l'unité chrétienne. Et bien que les versets qui précèdent et qui suivent 15 : 22-33 indiquent le style rhétorique de la *peroratio*<sup>38</sup>, il lui presse d'informer les Romains de ses projets de voyage et de mission. Se considérant comme l'apôtre des gentils (1 : 5-15), Paul s'octroie intentionnellement le droit d'insérer ces dix longs versets (projets missionnaires déjà exprimés en début de lettre) en pleine *peroratio*. Pourquoi donc, Paul tient-il à exprimer ses projets futurs, juste après avoir ému son auditoire ? Pendant toutes ces longues années il a évangélisé ville après ville une grande partie de la zone orientale du bassin méditerranéen. Maintenant, il rêve d'aller plus loin, là où le nom du Christ n'a pas encore été prêché. L'Espagne correspond à ce nouveau défi, et Rome se trouve juste entre lui et son nouveau projet. Aller prêcher l'Évangile et fonder de nouvelles églises, voilà bien son ministère. L'être en tant qu'envoyé d'une église reconnue est pour lui essentiel.

---

<sup>37</sup> S LEGASSE, *L'Épître de saint Paul aux Romains*, p. 909.

<sup>38</sup> A NYGREN, *Commentary on romans*, p. 452.

#### 1.4. Contexte littéraire immédiat de Romains 15 : 29

Les versets de Rm 15 : 14-33 semblent être une conclusion ou encore la dernière partie d'un discours dans laquelle l'orateur rappelle, brièvement et de manière concise, l'essentiel de son propos dans le but de les convaincre et de les entraîner éventuellement avec lui par un appel aux sentiments. Dans cette section, Paul reprend et développe le passage de Rm 1 : 8-13, 15 et affirme en même temps la spécificité de son ministère (15 : 16-21) tout en agissant selon une stratégie de travail missionnaire (15 : 23-24) montrant ce qu'il est en train de faire et ce qu'il se propose de faire très bientôt en passant par Rome. Tout cela dans une perspective missionnaire qui s'insère fondamentalement dans la volonté de Dieu pour le salut de beaucoup<sup>39</sup>.

Il est important de voir que la section de Rm 15 : 14-21 est liée à celle de 15 : 22-33 par l'expression « c'est pourquoi ou mieux, διὸ καὶ »<sup>40</sup>. Il semble que ce point d'attache mette en corrélation les v. 20-21, où Paul dit clairement qu'il ne veut pas évangéliser là où les autres l'ont déjà fait, qu'il les visitera en passant, Rome étant sur la route de l'Espagne où il a l'intention de se rendre pour l'évangéliser. Son propos des versets 20-21 est ainsi confirmé par son projet missionnaire. Or, ce que l'apôtre désire, c'est d'être bien reçu à Rome. Mais pourquoi ? Romains 1 : 8-17 fournit une première réponse : Paul désire « communiquer quelque don de la grâce » (v. 11) à ses destinataires. On pourrait définir cette motivation ainsi que l'ensemble de ces versets comme une forme de *captatio benevolentiae*<sup>41</sup>. Dans Rm 15 : 20, Paul dit clairement qu'il ne veut annoncer l'évangile que là où le nom de Christ n'a pas encore été prononcé. Si l'on revient au concept de *captatio*, on pourrait être d'accord avec l'affirmation de O. Michel qu'« il veut mieux avoir l'air de s'intéresser aux gens qu'à ce qu'ils pourraient nous fournir »<sup>42</sup>. Et pourtant, dans Rm 15 : 24, le terme διαπορευόμενος (en

<sup>39</sup> A. MAILLOT, *L'épître aux Romains*, p. 358.

<sup>40</sup> S. LEGASSE, *L'Épître de saint Paul aux Romains*, p. 924.

<sup>41</sup> La *captatio benevolentiae* du latin « le fait d'attirer la bienveillance » (sous-entendu de l'auditoire) est une technique oratoire qui permet d'attirer l'attention de son interlocuteur. Généralement on parle de *captatio benevolentiae* pour l'introduction d'un contenu oratoire. C'est notamment le moment stratégique pour introduire le ton du discours et l'*ethos* de l'orateur, qui doit justifier sa prise de parole et s'attirer la sympathie de l'auditoire.

<sup>42</sup> Cette citation est rapportée par F. VOUGA, « L'épître aux Romains, comme document ecclésiologique (Rm 12-15) », *Études théologiques et religieuses* 61 (1986/4), p. 486.

passant) détermine les intentions de Paul : un bref séjour à Rome. En réalité, il ne fera qu'y passer<sup>43</sup>.

Paul veut absolument que la communauté de Rome le reconnaisse comme apôtre (Rm 15 : 16) et qu'il puisse ensuite προπεμφθῆναι, « être accompagné » (Rm 15 : 24) en Espagne. Si cela est vrai, il est compréhensible que Paul utilise tous les moyens dont il dispose (l'enseignement du Christ) pour que l'église de Rome puisse l'accepter comme apôtre, d'où la richesse de cette lettre. Paul tient à informer les Romains qu'il est en train de rapporter « le produit de la collecte effectuée dans les Eglises de la gentilité »<sup>44</sup> aux pauvres de Jérusalem. Il tient également à définir le sentiment d'εὐδόκησαν, « prendre plaisir, trouver bon », et le devoir chrétien, κοινωνίαν τινᾶ « communion » (Rm 15 : 29), qu'a produit cette collecte.

Paul voudrait ainsi mettre en corrélation son projet théologique (1 : 1-15) avec le plan géographique (15 : 14-33). L'idée est d'avoir une structure topologique du discours au lieu d'une structure chronologique. Ce type de structure détermine la fonction que l'espace narratif joue dans l'élaboration d'une signification. Dans ce cas, le lecteur s'approprie les données du récit relevant de quatre dimensions : cognitive, affective, argumentative et symbolique. Quand ces éléments sont appliqués dans la spatialité, ils déterminent une représentation du récit, une identification du lecteur au récit, l'élaboration d'un système de valeurs proposé au lecteur et la valorisation de certains désirs, et enfin, la signification générale du texte. De cette façon, le lecteur peut être affecté de manière à pouvoir s'identifier au discours.

<sup>43</sup> Paul n'a pas forcément l'habitude de résider beaucoup de temps dans les communautés où il se rend, à l'exception de certaines églises qu'il a fondées et qui le financent pour poursuivre sa mission d'évangélisation. Il suffit de penser à celle de Corinthe où Paul passe 18 mois (Ac 18 : 118), et à celle d'Ephèse, où il passe 3 ans (Ac 20 : 31). Dans d'autres cas, Paul passe moins de temps, comme par exemple 3 mois en Achaïe (Ac 20 : 3).

<sup>44</sup> S. LEGASSE, *L'Épître de saint Paul aux Romains*, p. 924.

Dans le cas spécifique de Rm 15 : 24-33, le message théologique mis en relation avec l'espace géographique fait ressortir essentiellement un schéma dit d'échange parallèle (cf. *fig. 1*).

Géographique	Echange théologique	Echange matériel
Jérusalem ↓↑ Grèce (Achaïe et Macédoine)	Biens spirituels (v. 27) ↓	↑ Collecte (v. 26)
Jérusalem ↓↑ Paul	Acceptation ? (v. 31) Incrédulité ? (v. 31) ↓	↑ Secours (v. 31)
Paul ↓↑ Romains	Bénédictions (v. 29) ↓	↑ Soutien pour l'Espagne (v. 24)

*fig. 1 : Echange parallèle*

En effet, le récit établit un parallèle entre la rencontre de Paul et les Romains et, pour la première fois, la rencontre entre les chrétiens de Grèce et de Judée. Cette rencontre se fait le long de trajectoires géographiques par des échanges répétés de biens matériels et théologiques. Le tout est fortement marqué par le concept de réciprocité. De la même façon que Jérusalem et la Grèce échangent des biens spirituels contre une collecte, l'apôtre espère qu'ait lieu un échange entre Jérusalem et sa personne (l'acceptation de sa mission contre le secours qu'il apporte). Enfin, un troisième échange parallèle est souhaité entre Paul et les Romains : la bénédiction du Christ contre leur soutien en Espagne. Dans chaque cas, l'un apporte un bien spirituel, l'autre une aide matérielle<sup>45</sup>.

Cette interprétation est très intéressante. Cependant, Gignac ne considère pas le terme de « plénitude ». En effet, Paul semble en faire son cheval de bataille. Pourquoi ? Tout simplement parce que la « plénitude » de la bénédiction du Christ est l'assemblage de l'enseignement religieux (que l'apôtre semble promouvoir en vue de sa venue à Rome [Rm 1 : 11]) mais également de l'aspect matériel (dont l'aide pour se rendre en Espagne [Rm 1 : 13 ; 15 : 24]). Si Paul amène avec lui une bénédiction, il espère en trouver une autre (celle des églises de Rome), pour qu'avec la pleine bénédiction du Christ, il puisse repartir pour la destination tant souhaitée « Rome » !

<sup>45</sup> A. GIGNAC, « Espaces géographiques et théologiques en Rm 1:1-15 et 15:14-33: regard narratologique sur la "topologie" Paulinienne », *Biblical Interpretation* 14 (2006), p. 385-409.

### 1.5. Etablissement du texte

Du point de vue de la critique textuelle, Rm 15 : 29 offre principalement trois leçons.

Les manuscrits F et G (IX<sup>e</sup> s.), la Vulgate<sup>mss</sup> (IV<sup>e</sup> s.), et Ambrosiaster (IV<sup>e</sup> s.)<sup>46</sup> ont remplacé οἶδα δε, « mais je sais, je comprends », par une expression plus précise, γινωσκω γαρ « car je sais, je perçois ».<sup>47</sup> Ce changement est le résultat d'un effort qui tend à éliminer toute ambiguïté sur la façon dont Paul a envie d'être reçu par l'église de Rome<sup>48</sup>. Avec le δε, cette phrase peut être entendue par les Romains sur un ton plus libre. Ainsi, les émotions que Paul essaie de dégager par sa *peroratio* pourraient induire les destinataires à le supporter. Par ailleurs, le γαρ ne détermine qu'une conséquence probable, sinon certaine, de ce que Paul exprime auparavant ou de ce qu'il attend des Romains.

Il est remarquable de voir que le manuscrit D (avant correction VI<sup>e</sup> s.), F et G (IX<sup>e</sup> s.) change πληρώματι, « tout ce qui remplit, complète, somme, total »<sup>49</sup>, par πληροφορια, « pleine assurance, certitude »<sup>50</sup>. Ce changement radical remplace le sens de quantité par le sens de sécurité. En conséquence, Paul se focaliserait plus sur la certitude des bénédictions du Christ que sur sa qualité. Cette variante non seulement lève l'ambiguïté du texte, mais surtout en fait disparaître le sens de la totalité de la bénédiction du Christ, c'est-à-dire un ensemble de bénédictions.

Il est reconnu que le manuscrit D, ainsi que ceux qui conservent le type de texte Occidental (comme les manuscrits F et G) aient l'habitude d'adapter le texte en lui donnant une empreinte plus spirituelle qu'il ne le serait à l'origine. Le cas est frappant lorsqu'on compare par exemple le texte Alexandrin avec le texte Occidental du passage d'Ac 16 : 16-

<sup>46</sup> E. NESTLE, E. NESTLE, *Novum Testamentum graece*, Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft, 1993, p. 438 mentionne plutôt le manuscrit (m) qui se situe entre les IV<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles.

<sup>47</sup> La différence entre le οἶδα δε et le γινωσκω γαρ repose surtout sur l'ambiguïté que Paul veut transmettre à son propos. Le premier terme se traduit par « et je sais/ mais je sais » et peut transmettre le sentiment de certitude car Paul « est certain », donc « il sait » ce qui se passera lorsqu'il sera à Rome. Mais il peut aussi transmettre une insécurité, une hésitation, un point d'interrogation. Dans ce cas, « mais je sais » signifierait « je ne suis pas forcément sûr mais j'ai confiance dans le travail que le Seigneur fera en vous pour que vous puissiez bien m'accueillir ». La deuxième expression se traduit par « car je sais ». Dans ce cas, Paul sait et il exprime exactement ce qu'il attend des Romains.

<sup>48</sup> R. JEWETT, *Romans*, p.919.

<sup>49</sup> A. BAILLY, *Dictionnaire Grec Français*, Paris, Hachette, 1950, p. 1573.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 1572.

18<sup>51</sup>. Dans ce passage, le texte occidental change, omet et ajoute volontairement des mots, spiritualisant ainsi la pensée et les actions de Paul. Les manuscrits  $\kappa^2$  (VII<sup>e</sup> s.),  $\psi$  (VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s.), la plupart de manuscrits byzantins (IX<sup>e</sup> s.), la Vulgate (IV<sup>e</sup> s.) et Syrus (II<sup>e</sup>/III-VII<sup>e</sup> s.), ajoutent τοῦ εὐαγγελίου του, « de l'Évangile de »<sup>52</sup>. De telle manière, la totalité de la bénédiction n'est donnée qu'à partir de *l'Évangile* du Christ. Ainsi, ce lieu variant a davantage tendance à souligner le côté spirituel du passage. L'évidence est qu'au fil du temps, certains manuscrits sont modifiés afin que la lecture et la compréhension de ce verset tende plus vers le spirituel.

Ce travail retiendra le texte de l'édition critique du NA 27, attestée par les manuscrits les plus fidèles au texte originel, à savoir P<sup>46</sup>,  $\kappa^*$ , A, B, C, parmi les plus importants :

«οἶδα δὲ ὅτι ἐρχόμενος πρὸς ὑμᾶς ἐν πληρώματι εὐλογίας Χριστοῦ ἐλεύσομαι »<sup>53</sup>.

<sup>51</sup> Pour lire et bien comprendre cette comparaison, consulter le mémoire de M. CHITTY, *Discernement des vrais et faux prophètes dans le Nouveau Testament. Etude de cas par l'approche exégétique d'Ac 16. 16-18*, Collonges-sous-Salève, Faculté adventiste de théologie, 2010, p. 47-50.

<sup>52</sup> E. NESTLE, E. NESTLE, *Novum Testamentum graece*, p. 438.

<sup>53</sup> *Ibid.*

## 1.6. Proposition de traduction

Une traduction correcte de Rm 15 : 29 se fait aussi à partir de la compréhension du sens de chaque mot/expression, donc par leur analyse que voici :

- οἶδα** La traduction classique de ce terme est « je sais, je réalise, je perçois ». Il remplace souvent le parfait *εγνωκα*, dans le sens d'« avoir expérimenté, d'apprendre à connaître ». Toutefois, il est difficile de faire une distinction nette entre ces deux formes employées seulement dans la *KOINE*<sup>54</sup>.
- δε** Cette particule servant à marquer une opposition prend le sens de « mais, mais au contraire, au contraire ». Elle peut être aussi utilisée pour établir une connexion causale moins directe que « car »<sup>55</sup>, ou pour lier deux idées, servant ainsi de transition pour marquer une progression avec le sens de « bien plus, et même »<sup>56</sup>.
- ὅτι ἐρχόμενος** Voici un participe présent à la forme moyenne, nominatif masculin singulier du verbe *ἔρχομαι*. Ce verbe signifie fondamentalement « aller/venir ». Associé à un accusatif de direction, il prend le sens de « faire un trajet » ; à un génitif, d'« être venu d'un pays » et à un datif, de « venir en aide à, venir assister »<sup>57</sup>.
- πρὸς** Cette préposition accusative est traduite par « vers, auprès ».
- ὑμᾶς** Ce pronom personnel, accusatif commun pluriel, se traduit par « vous ».
- ἐν πληρώματι** Voici le datif neutre singulier du substantif *πλήρωμά τος*, il se traduit habituellement par « abondance, richesse, ampleur, plénitude, totalité ». Ce mot peut aussi prendre le sens de « réalisation, accomplissement, exaucement, exécution, épanouissement, contentement »<sup>58</sup>.

<sup>54</sup> R. SEESEMAN, article « οἶδα », in G. KITTEL, G. FRIEDRICH (éd.), *Theological Dictionary of the New Testament*, vol. 5, Grand Rapids, W. B. EERDMANS, 1975, p. 116-119.

<sup>55</sup> H. G. LIDDELL, R. SCOTT, article « δε » in H. STUART JONES, R. MCKENZIE (éd.), *A Greek-english lexicon*, Oxford, The Clarendon Press, 1966, p. 371-372.

<sup>56</sup> A. BAILLY, *Dictionnaire Grec-Français*, p. 434-435.

<sup>57</sup> A. BAILLY, *Abrégé du dictionnaire français*, Paris, Hachette, 1984, p. 363.

<sup>58</sup> H. HUBNER, article « πλήρωμά ατος τό », in H. BALZ, G. SCHNEIDER (éd.), *Exegetical Dictionary of the New Testament*, vol. 3, Grand Rapids, W. B. EERDMANS, 1994, p. 110. La traduction des mots en anglais est faite sur la base de M. DURAND, L. KNIGHT, M. CLARI (éd.), *Le Robert & Collins. Dictionnaire français-anglais, anglais-français*, Glasgow/Paris, Harper Collins/Le Robert, 2008, p. 1439-1440.

**εὐλογία** Voici le génitif féminin singulier du substantif εὐλογία ἄς, généralement traduit par « louange, bénédiction »<sup>59</sup>. Ce terme correspond au mot hébreu בָּרַךְ, « acte par lequel est transmis un don »<sup>60</sup>. Dans des cas spécifiques comme ceux de 2 Co 9 : 5, ce terme prend le sens de « don sincère »<sup>61</sup>, Quand le concept de bénédiction porte en lui l'idée de la bonté, il se traduit par « dons généraux »<sup>62</sup>.

**Χριστοῦ** Ce nom propre (forme : génitif masculin singulier) se traduit par « du Christ ».

**ἐλεύσομαι** Il s'agit de la 1<sup>re</sup> personne du singulier du verbe ἔρχομαι à l'indicatif futur moyen, signifiant « j'irai/je viendrai »,

Cette brève analyse terminologique, à la fois sémantique et grammaticale, conduit à la traduction suivante de Rm 15 : 29 :

« Mais je sais qu'en venant auprès de vous, c'est avec la plénitude de la bénédiction du Christ que j'irai. »

<sup>59</sup> G PETZKE, article « εὐλογία ἄς η », in H. BALZ, G. SCHNEIDER (éd.), *Exegetical Dictionary of the New Testament*, vol. 2, Grand Rapids, W. B. EERDMANS, 1994, p. 80.

<sup>60</sup> X. LEON-DUFOUR, *Dictionnaire du Nouveau Testament. Parole de Dieu*, Paris, Seuil, p. 141.

<sup>61</sup> W. D. MOUCE, *The Analytical Lexicon, to the Greek New Testament*, Grand Rapids, Zondervan, 1993, p. 224.

<sup>62</sup> W. F. ARNDT, F. W. GINGRICH (éd.), *A Creek-English Lexicon of the New Testament and Other Early Christian Literature*, Cambridge/Chicago, University of Cambridge /University of Chicago, 1957, p. 323.

## 1.7. Organisation et dynamique du discours

τοῦτο οὖν ἐπιτελέσας καὶ σφραγισάμενος αὐτοῖς  
τὸν καρπὸν τοῦτον, ἀπελεύσομαι

δι' ὑμῶν εἰς Σπανίαν·

οἶδα δὲ ὅτι ἐρχόμενος πρὸς ὑμᾶς

ἐν πληρώματι εὐλογίας Χριστοῦ ἐλεύσομαι.

Quand donc j'aurai terminé cette affaire et leur aurai remis officiellement  
le produit de cette collecte, **j'irai**

[en passant] chez vous vers l'Espagne

Mais je sais qu'en allant chez vous,

C'est avec la pleine bénédiction de Christ que **j'irai.**

Dans le verset 28 se trouvent deux circonstants de temps avec deux verbes au participe ἐπιτελέσας καὶ σφραγισάμενος σιγνιφιαντ littéralement « ayant achevé et scellé » et deux propositions participiales à valeur temporelle délimitées par deux déictiques : τοῦτο τοῦτον.

La phrase principale servant de repère « j'irai en Espagne en passant chez vous », inclut :

- le projet de voyage de Paul, ἀπελεύσομαι « je veux partir ». Απελεύσομαι a la même valeur modale que le futur de la langue anglaise « I shall set out » ou que l'inaccompli hébraïque (le *yiqtol* peut en effet servir à exprimer une nuance modale : pouvoir, devoir et vouloir)<sup>63</sup>

<sup>63</sup> P. JOUON, *Grammaire de l'hébreu biblique*, Rome, Institut pontifical, 1923, § 111g.

- la destination du voyage εἰς Σπανίαν « vers l'Espagne »
- et l'étape préalable δι' ὑμῶν « [en passant] chez vous », mieux « à travers vous, par vous »<sup>64</sup>.

Pour souligner le caractère crucial de cette étape, le verset 29 va renchérir la proposition principale du verset 28. Paul insiste en renforçant le verbe οἶδα signifiant ainsi son intime conviction que cette étape est nécessaire pour l'obtention de la bénédiction.

La proposition participiale ἐρχόμενος πρὸς ὑμᾶς « en venant chez vous », reprend la phrase prépositionnelle du verset précédent δι' ὑμῶν « en passant chez vous », faisant des interlocuteurs de Paul des intermédiaires indispensables. La traduction française, en rendant le par « chez vous », met l'accent sur un lieu, alors que le grec place quant à lui l'emphase sur les êtres et le relationnel : δι' ὑμῶν « au travers de vous » et πρὸς ὑμᾶς « vers vous ».

Il me semble que la pleine bénédiction doit être attachée au futur gnomique ἐλεύσομαι, « je pourrai partir »<sup>65</sup>. La position de ἐν πληρώματι εὐλογίας Χριστοῦ est emphatique et peut être rendue par un gallicisme : « c'est avec<sup>66</sup> la pleine bénédiction du Christ que je pourrai partir ».

Deux dernières remarques sur le sens à donner au verbe ἐλεύσομαι :

- Puisque le verset 29 renchérit sur la fin du verset précédent, il est judicieux de voir dans le verbe ἐλεύσομαι une reprise du verbe ἀπελεύσομαι même non accompagné du préverbe ἀπό
- Il faut rappeler que ce type de futur à valeur gnomique s'emploie pour indiquer que l'action envisagée « s'accomplira ou bien parce que le sujet *veut* agir de son propre gré [...] ou bien parce qu'il lui *est possible* de l'accomplir ».<sup>67</sup>

Le projet de Paul ne pouvant aboutir que s'il reçoit des subsides de ses coreligionnaires de Rome, la pleine bénédiction doit être corrélée à τὸν καρπὸν τοῦτον « ce fruit », « bénédiction », le mot fruit « fruit » étant coloré par des termes métaphoriques appliqués aux ressources financières.

<sup>64</sup> D. B. WALLACE, *Greek Grammar Beyond the Basic. An Exegetical Syntax of the New Testament. With Scripture, Subject, and Greek Word Indexes*, Grand Rapids, Zondervan, 1996, p. 368-369 le traduit par un génitif d'agent, « par, au travers de ».

<sup>65</sup> P. F-M. ABEL, *Grammaire du grec biblique. Suivie d'un croix de papyrus*, Paris, Gabalda, 1927, p. 260, § 56, γ, z. Le futur gnomique se trouve « après les verbes indiquant une opinion, une croyance, le futur indicatif avec οτι, [...] comme dans Mt 20 10 : ἐνόμισαν ὅτι πλεῖον λήψονται *ils pensèrent recevoir d'avantage* ».

<sup>66</sup> D. B. WALLACE, *Greek Grammar Beyond the Basic*, p. 372. Ici ἐν se traduit par « avec ».

<sup>67</sup> P. F-M. ABEL, *Grammaire du grec biblique*, p. 260, § 56, γ, z.

## 1.8. Dimension diachronique : contexte historique et intertextualité

En Rm 15 : 29, Paul exprime l'idée de rencontrer les frères de Rome. Auparavant, au verset 24 du même chapitre, Paul précise : « J'espère vous voir en passant, et je compte sur vous pour m'aider à me rendre dans ce pays après... »<sup>68</sup>. L'idée de demander de l'aide pour le voyage est exprimée par le terme « προπέμπω »<sup>69</sup>. Apparemment, Paul ne l'utilise qu'en Romains mais aussi dans d'autres écrits. Par exemple :

En 1Co 16 : 6, 11 et en 2Co 1 : 16, Paul recourt à une formule semblable à celle utilisée dans Rm 15 : 29, « καὶ δι' ὑμῶν διελθεῖν εἰς Μακεδονίαν καὶ πάλιν ἀπὸ Μακεδονίας ἐλθεῖν πρὸς ὑμᾶς καὶ ὑφ' ὑμῶν προπεμφθῆναι εἰς τὴν Ἰουδαίαν ». La motivation la plus importante pour laquelle Paul visite les Corinthiens à ce moment serait pécuniaire. Paul utiliserait l'église de Corinthe pour se refournir en biens matériels et continuer ensuite son chemin.

Il est probable que Paul ait l'habitude de demander (et de recevoir) de l'aide financière aux églises qui se trouvent sur son itinéraire missionnaire. Pour ce faire, il utilise parfois le terme προπέμπω. Selon le dictionnaire grec-anglais d'Arndt et de Gingrich, ce terme peut être utilisé dans le Nouveau Testament et dans la littérature chrétienne avec le sens d'« accompagner, envoyer vers », (Ac 20 : 38 ; 21 : 5 ), mais aussi avec le sens d'« équiper » quelqu'un pour affronter un voyage avec de la nourriture, de l'argent, bref, lui donner un soutien financier (exemple : 1Esdras 4 : 47<sup>70</sup> ; Ac 15 : 3 ; 1Co 16 : 6, 11 ; 2Co 1 : 16 ; Tt 3 : 16 ; 3Jn 6 et Rm 15 : 24)<sup>71</sup>.

Les chapitres III et IV de 1 Esdras relate le concours ayant lieu entre trois gardes du corps du roi Darius. Le vainqueur est Zorobabel, un Juif vivant en captivité, il demandera en

<sup>68</sup> Société biblique internationale (éd.), *La Bible version Semeur*, Cléon-d'Andran, Excelsis, 2003. La note du verset 24 attachée au mot pays, précise que : « d'après le coutume de l'époque, cette aide demandée par Paul comprenait des indications, des recommandations, des provisions de route et, éventuellement, des compagnons de voyage ».

<sup>69</sup> En Né 2 : 3, Néhémie demande au roi de l'envoyer à Jérusalem chez ses frères. Même si Néhémie le fait avec une grande peur, il demande des lettres de « laissez-passer » et une lettre pour le gardien du parc royal afin qu'il lui fournisse assez de bois pour la muraille de la ville de Jérusalem. Il est impossible que Néhémie puisse avec ses propres moyens arriver sain et sauf à Jérusalem et qu'il puisse au même temps se procurer tout le bois que la construction de la nouvelle muraille nécessitait. Il est probable qu'il se confie dans les moyens du roi et que le terme πέμπω utilisé en 2 : 5 concrétise la décision du roi d'aider Néhémie. Ce terme peut exprimer l'action d'envoyer mais aussi la prise en charge de la dépense de l'envoi.

<sup>70</sup> 1 Esdras ou Esdras grec est un des livres qui constituent la LXX, traduction grecque de la Bible hébraïque. Ce livre couvre une période d'environ 220 ans, de 622 à 397 Av. J.-C.

<sup>71</sup> W. F. ARNDT, F. W. GINGRICH, *A Greek-English Lexicon Of The New Testament*, p. 716. Cette interprétation est confirmée par W. RADL, article « προπέμπω », in H. BALZ, G. SCHNEIDER (éd.), *Exegetical Dictionary of the New Testament*, vol. 3, Grand Rapids, W. B. EERDMANS, 1994, p. 160.

récompense au roi que l'on reconstruise le temple de Jérusalem. La demande de la garde est acceptée avec joie par le roi et en 1Esd 4 : 47 le monarque ira jusqu'à se lever pour donner un baiser à son sujet<sup>72</sup>. Le roi « fit écrire en sa faveur les lettres pour tous les chefs de palais, gouverneurs, stratèges et satrapes, afin qu'ils l'escortent, lui et l'ensemble de ceux qui monteraient avec lui bâtir Jérusalem »<sup>73</sup>. L'ordre d'escorter Zorobabel est défini par le verbe προπέμψωσι<sup>74</sup>, un subjonctif aoriste active 3<sup>e</sup> personne plural de προπέμπω<sup>75</sup>. Le livre de 1Esd a le désir de montrer combien le roi avait à cœur le sort du peuple juif et la reconstruction du temple de Jérusalem. Cette escorte fut composée de différentes personnalités de l'époque et décorée par tous les objets que Cyrus avait emportés de Babylone [v. 57 (Esd 1 : 7)], par les vingt talents de taxes annuelles jusqu'à ce que le temple ne soit construit (v. 51), et d'autres dix pour les holocaustes v. 52. Tout cela fut envoyé à Jérusalem au même temps que les exilés montaient [v. 57 (Esd 1 : 11)] et tout cela est mis par écrit au v. 61<sup>76</sup>. En Esd 1 : 6, il est dit que la proclamation de la reconstruction du temple de Jérusalem fit accourir les citoyens qui fournirent aux Juifs de l'argent, de l'or, des biens, des bêtes et d'autres riches présents, sans compter toutes les offrandes volontaires. Tout de quoi les soutenir pour le voyage et surtout pour la grande tâche de reconstruction.

Dans Ac 15 : 3 le terme προπέμπω semble être synonyme de financer/supporter. En effet, l'église d'Antioche est soumise à des controverses. Certains venus de la Judée enseignaient la circoncision comme condition au salut, mais Paul et Barnabé s'y opposent vivement. La communauté décide alors d'envoyer Paul et Barnabé et quelques opposants à Jérusalem pour que les apôtres et les anciens se prononcent sur ce dangereux sujet. La

<sup>72</sup> A. CANESSA, *Le premier livre d'Esdras dans la Septante* [en ligne], 1997, disponible sur <<http://andre.canessa.pagesperso-orange.fr/esdras-index.htm>>, (consulté le 19 avril 2011). Celle-ci représente l'inversion du rite de la προσκνησις dont normalement on voit le sujet qui, à distance respectueuse, envoie un baiser au souverain assis.

<sup>73</sup> A. RAHLFS (éd.), *Η ΠΑΛΑΙΑ ΔΙΑΘΗΚΗ ΚΑΤΑ ΤΟΥΣ Ο*, trad. P. GIGUET, L. BRENTON, s.l., Théotex, 2004 [en ligne], 2004, disponible sur <[http://ba.21.free.fr/a5\\_pdf/a5\\_septuaginta.pdf](http://ba.21.free.fr/a5_pdf/a5_septuaginta.pdf)>, (consulté le 19 avril 2011).

<sup>74</sup> Ce terme est utilisé quatre autres fois dans la LXX sans correspondant hébreu Jdt 10 : 15 ; Sg 19 : 2 ; 1M 12 : 4 et 2M 6 : 23.

<sup>75</sup> L'auteur de 1 Esd semble utiliser le verbe προπέμπω et συναποστέλλω, comme synonymes. En 5 : 2, lorsque les Juifs montent à Jérusalem il est écrit que « Darius envoya avec eux mille cavaliers jusqu'à ce qu'ils les aient ramenés à Jérusalem dans la paix et dans la musique », il συναπέστειλεν, comme escorte pour les défendre et pour qu'ils puissent arriver en paix jusqu'à Jérusalem.

<sup>76</sup> 1Esdras 4 : 57 « Et il renvoya tous les objets que Cyrus avait emportés de Babylone ; et tout ce que Cyrus avait dit de faire, il ordonna lui aussi de le faire ainsi que de [les] renvoyer à Jérusalem », cf. Esd 1 : 7 « Le roi Cyrus rendit les ustensiles de la maison de l'Éternel, que Nebucadnetsar avait emportés de Jérusalem et placés dans la maison de son dieu ».

1Esdras 4 : 51, 52 « et pour la construction du sanctuaire que soient donnés par an vingt talents jusqu'à ce qu'il soit construit, et que sur l'autel chaque jour on donne en apanage des holocaustes, selon le commandement qu'ils avaient d'en apporter dix-sept (cela faisait dix autres talents par an) ».

1Esdras 4 : 61 « Et il prit les lettres, partit à Babylone et annonça la nouvelle à tous ses frères ».

Communauté d'Antioche finance ce voyage car l'enjeu est très grand. Cette église est tellement mêlée que la querelle menace d'envenimer davantage ses membres<sup>77</sup>.

En 1Co 16 : 6, Paul donne des consignes aux Corinthiens sur la façon dont la collecte pour l'église de Jérusalem doit être faite. Dans le v. 3 il fait allusion à sa prochaine venue, puis il explique quand et comment il viendra à Corinthe. Paul est en retard car il a décidé de visiter l'église de Macédoine et cela représente un long détour. A ce moment il est encore à Ephèse et il a l'intention d'y rester jusqu'à la Pentecôte. Cependant, ce retard n'est désavantageux pour personne, car les Corinthiens sont sensibilisés à produire des « libéralités, une grâce, un geste d'amour/χάρις », et Paul dès son arrivé séjournera plus longtemps chez eux, pour enfin être sûr de leur confiance et de leur collaboration pour l'avenir. Ainsi, Corinthe deviendrait « après Antioche son nouveau point de départ pour des voyages missionnaires »<sup>78</sup>. Baudraz dit clairement que « le verbe grec employé pour dire cela signifie "accompagner, en assurant les frais de voyage". Au cours de ce séjour, Paul écrira l'épître aux Romains... »<sup>79</sup>. Le v. 11 est encore plus éclairant sur le sens à donner au terme προπέμω, Paul est inquiet, il craint que Timothée pense être mal reçu à Corinthe, ainsi, il dira « que personne ne le méprise », « car il travaille comme moi à l'œuvre du Seigneur » v. 10, « προπέμψατε δὲ αὐτὸν ἐν εἰρήνῃ,...(équipez-le pour le voyage dans la paix...) » v. 11<sup>80</sup>. La notion d'accompagnement ne semble pas concerner Timothée. Sachant que Timothée craint d'être mal reçu par l'église de Corinthe, s'il y passait juste pour que l'on puisse accompagner, il aurait mieux fait de ne pas y passer et de continuer son chemin pour rejoindre Paul. La vérité est que Timothée a besoin du support des corinthiens pour poursuivre son voyage, Paul ne fait que le recommander pour qu'il soit bien reçu et (pas moins important) bien équipé pour le rejoindre.

<sup>77</sup> A. BOUDOU, *Acte des Apôtres*, Verbum Salutis VII, Paris, Beauchesne, 1933, p. 317-318, 321.

<sup>78</sup> F. BAUDRAZ, *Les épîtres aux Corinthiens*, Genève, Labor et Fides, 1965, p. 132.

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 131-133.

<sup>80</sup> Voici plusieurs traductions de cette partie du verset de 1Co 16 : 11 :

- Société biblique française (éd.), *La Nouvelle Bible Segond*. « ...Fournissez-lui dont il aura besoin pour faire le voyage jusqu'à moi... ».
- École biblique et archéologique française Jérusalem (éd.), *La Sainte Bible. Traduite en Français sous la direction de l'École Biblique de Jérusalem*, Paris, Cerf, 1961 ; *Traduction œcuménique de la Bible*, « ...donnez-lui les moyens de revenir en paix auprès de moi... ».
- Alliance biblique universelle (éd.), *La Bible. Ancien et Nouveau Testament. Parole de vie*, Paris, Alliance biblique universelle, 2002. « ... donnez-lui les moyens de revenir auprès de moi, le cœur en paix... ».
- *La Sainte Bible. Version établie par les moines de Maredsous*, Paris, Turnhout/Brepols, 1968. « ...faites-le reconduire en paix pour qu'il vienne me rejoindre... ».
- Société biblique internationale (éd.), *La Bible version Semeur*. « ... à son départ, fournissez-lui les moyens de revenir dans la paix auprès de moi... ».

Campbell-Morgan ne se concentre pas sur le verbe προπέμω, cependant, il tire de ces premiers versets du chapitre 16 de 1Corinthiens une pensée très importante. La communion avec le Seigneur au commencement de cette lettre trouve son aboutissement (application pratique) dans la conclusion. L'église de Corinthe apparaît ici unie et responsable. Ainsi, « les églises de Jérusalem, de Corinthe, de Galatie, d'Asie et de Macédoine, toutes forment l'Eglise et portent chacune sa part de responsabilité vis-à-vis des autres »<sup>81</sup>. Paul veut faire passer un message : chacun des membres du Christ est responsable de son prochain et de son frère. Il ne serait pas étonnant que dans la référence de l'épître aux Romains 15 : 23-33, ce sentiment de fraternité et d'aide pour les pauvres mais aussi pour l'avancement de l'Évangile y soient présents<sup>82</sup>.

Apparemment, Timothée avait reçu tout ce dont il avait besoin lors de sa première visite à Corinthe. A ce moment il se trouve auprès de Paul (2Co 1 : 1). Et selon 1 : 8 les deux ont quitté Ephèse. Le nouveau projet de voyage pour Paul depuis Ephèse, c'est de se rendre à Corinthe, poursuivre pour la Macédoine, pour retourner à Corinthe et pour enfin aller en Judée<sup>83</sup>. Lev. 16 montre que Paul semble revenir à une pratique désormais fréquente dans son ministère, demander et trouver une fois arrivé, tout ce dont il aurait eu besoin pour poursuivre son voyage.

Ceslas Spicq explique que dans la mince information donnée en Tt 3 : 13, Zénas et Apollos : L'un légiste et homme de loi, certainement très estimé dans le monde gréco-romain<sup>84</sup> ; l'autre déjà plusieurs fois nommé dans Ac 27 : 24 ; 19 : 1 ; 1Co 1 : 12 ; 4, 6, 22 ; 4 : 6 ; 16 : 12 ; prestigieux orateur et précieux pour l'évangélisation. Il est révélé que Tite s'attendait accueillir un estimé converti de la gentilité et un réputé orateur du judaïsme. Les deux avaient les compétences et le crédit nécessaires pour s'adresser au grand mélange de la communauté chrétienne. Spicq est sûr de lui écrivant que Paul demande à Tite de « fournir amplement ce qui est nécessaire à la poursuite de leur voyage ». D'ailleurs, dès le début du christianisme, les communautés locales se seraient chargées d'accueillir les

<sup>81</sup> G. CAMPBELL-MORGAN, *La première épître aux Corinthiens*, Saint-Légier, Emmaüs, 1959, p. 218.

<sup>82</sup> G. W. PETERMAN, « Romans 15.26 : Make a Contribution or Establish Fellowship ? », *New Testament Studies* 40 (1994/3), p. 457-463.

<sup>83</sup> M. QUESNEL, *Les épîtres aux Corinthiens*, Cahiers Évangile 22, Paris, Cerf, 1977, p. 14.

<sup>84</sup> C. SPICQ, *Saint Paul. Les épîtres pastorales*, vol. 2, 4<sup>e</sup> éd. (1<sup>re</sup> éd. 1947), Paris, Gabalda, 1969, p. 691. Le nom de Zénas est accompagné de la qualification de *nomikon* (juriste, homme de loi).

prédicateurs itinérants, de s'occuper d'eux pendant leur séjour ainsi que des charges pour la poursuite de leur voyage<sup>85</sup>.

D'après 3Jn les frères (les missionnaires itinérants) auraient du être accueillis par Diotrèphès. Privés de son hospitalité, c'est grâce à la bonté de Gaïus qu'ils trouvent un support. Dans le billet de 3Jn existe une logique bien précise entre l'encouragement à l'action, l'amour fraternel et l'engagement personnel<sup>86</sup>. Les temps des verbes et leur succession en témoignent : v. 5 « fidèlement tu agis » présent ; v. 6a « ils ont témoigné de ton amour » aoriste ; v. 6b « tu feras bien » future. D'ailleurs, cette dernière expression « tu feras bien » renvoie à une sorte de *captatio benevolentiae* que se trouve présente dans la formule épistolaire<sup>87</sup>. Ainsi, *καλῶς ποιήσεις* se reconnaît comme une formule caractéristique composée d'un futur et d'un participe aoriste. Funk affirme que cet idiome est usuellement utilisé dans les papyrus avec politesse dans la forme de pétition et peut être traduite simplement par « s'il te plaît ». Quand, il est suivi par un participe, un infinitif, ou un autre verbe fini, exprime le contenu de la demande. Une requête peut donc être introduite avec *καλῶς ποιήσεις*<sup>88</sup>. Cette sollicitation apparaît encore plus évidente combinée avec le verbe *προπέμπω*, d'autant plus qu'elle est suivie par l'expression : d' « une manière digne de Dieu » v. 6, expression développée d'avantage en 1Th 2 : 12. Or, que ces frères soient équipés de telle sorte que leur allure ne fasse pas tort à leur prédication semble être le souci de l'auteur de ce billet<sup>89</sup>.

Enfin, il ne faudra pas oublier le passage de Rm 15 : 24 strictement relié au v. 29. A la lumière de tout ce qu'il a été dit, dans ce verset le verbe *προπέμπω* prend tout son sens. En

<sup>85</sup> C. SPICQ, *Saint Paul*, p. 691-692. Les auteurs cités de suite sont du même avis que le précédent dans l'interprétation de ce verbe, lui donnant la signification de financer : A. BOUDOU, *Saint Paul. Les épîtres pastorales (Première épître à Timothée, épître à Tite, deuxième épître à Timothée)*, Verbum Salutis XV, Paris, Beauchesne, 1947, p. 231 ; G. W. KNIGHT III, *The Pastoral Epistles. A Commentary on the Greek Text*, Grand Rapids/ Bletchley, William B. Eerdmans/ The Paternoster, 1992, p. 358 ; I. H. MARSHALL, *A Critical and Exegetical Commentary on the Pastoral Epistles*, Edinburgh, T&T Clark, 1999, p. 343, 344 ; J. N. D. KELLY, *A Commentary on the Pastoral Epistles*, Grand Rapids, Baker Book House, 1963, p. 258.

<sup>86</sup> P. BONNARD, *Les épîtres Johanniques*, Commentaire du Nouveau Testament. Deuxième série XIIIc, Genève, Labor et Fides, 1983, p. 132-133.

<sup>87</sup> M. MORGEN, *Les épîtres de Jean*, Commentaire Biblique : Nouveau Testament 19, Paris, Cerf, 2005, p. 237.

<sup>88</sup> R. W. FUNK, « The Form and Structure of II and III John », *Journal of Biblical Literature* 86 (1967), p. 427. Face à l'expression *καλῶς ποιήσεις* P. BONNARD, *Les épîtres Johanniques*, p. 132-133, lui donnent une valeur jussive « c'est ce que tu feras, j'y compte ». Ainsi le verbe *προπέμπειν* signifie prendre toutes les mesures (financières, alimentaires, vestimentaires, etc.) afin que le voyageur puisse poursuivre dans des bonnes conditions.

<sup>89</sup> A. NICOLE, *Commentaire sur les trois épîtres de Jean. Obéissance et amour*, Nogent-sur-Marne, institut biblique, 1978, p. 293-294 ; G. R. KNIGHT, *Exploring the Letter of John & Jude. A Devotional Commentary*, Washington D.C., Review and Herald, 2009, p. 211-215.

J. POLHILL, « The setting of 2 John and 3 John », *Southern Baptist Journal of Theology* 10 (2006), p. 35. Dans l'antiquité l'hospitalité ne se limitait pas à héberger la personne mais aussi à lui fournir (au moins une partie de) ce qu'il fallait pour pouvoir poursuivre le voyage.

Rm 15 : 23-33 Paul ne laisse entendre aucun droit parental sur la communauté de Rome. Cependant, il ne perd pas l'occasion de leur faire savoir qu'il leur rendra visite en passant, et selon Légasse « pour en tirer tout bénéfice »<sup>90</sup>. Le premier de ses bénéfices et de type matériel. Selon la grammaire de Griechisch<sup>91</sup>, il est préférable de choisir la variante ἀπὸ sans élision, du manuscrit B et du papyrus P<sup>46</sup> à la place du ὑφ'<sup>92</sup>, parce qu'elle marque plus le rôle actif de la communauté de Rome dans le projet missionnaire de Paul en Espagne. En outre, l'adverbe ἐκεῖ prend ici le sens de ἐκεῖσε qu'à le sens de mouvement. Cette lecture cadre mieux avec les intentions de Paul telles qu'elles découlent du contexte de la péricope<sup>93</sup>. Le deuxième bénéfice que Paul veut en tirer ne concerne pas l'argent, il aimerait satisfaire en partie le désir de se trouver chez eux. Pour l'exprimer il utilise ἐμπλησθῶ, ce terme identifie la jouissance de quelque chose ou de quelqu'un<sup>94</sup>. Ce mot est au subjonctif passif aoriste et avec la conjonction de subordination ἐὰν est utilisée pour introduire une condition éventuelle dans la subordonnée<sup>95</sup>. Ainsi, la phrase subordonnée contient un élément de doute et une condition exprimée par ἐμπλησθῶ « J'ai été réjoui »<sup>96</sup>. Paul espère que l'église puisse le supporter pour sa nouvelle mission, il espère d'être bien accueilli comme il l'espère également par les saint de Jérusalem v. 31b, afin qu'il puisse se reposer v. 32b, jouir de leur présence v. 24b, les enseigner 1 : 11 et enfin, repartir vers l'Espagne.

Paul fait des nouveaux projets, il s'engage en première personne mais il sait qu'il ne pourra rien faire sans l'engagement de la communauté de Rome. Apparemment, il aimerait bien être reçu convenablement, si possible, trouver des compagnons de voyage (important vu son problème de vue) et avec l'appui financier de l'église pouvoir partir en Espagne. Pourtant, si de sa part il y a une totale disponibilité, de la part de l'église de Rome, Paul

<sup>90</sup> S. LEGASSE, *L'épître de Paul aux Romains*, p. 926. L'aide de Paul est surtout financière, il demande l'aide « nécessaire à payer le transport, ainsi que des compagnons de route. On peut y joindre des provisions alimentaires ». Tandis que K. BART, *L'Épître aux Romains*, trad. P. JUNDT, Genève/Paris, Labor et Fides/Librairie protestante, 1972, p. 501, ne voit dans ce terme que la recherche de compagnons.

<sup>91</sup> F. BLASS, A. DEBRUNNER, *A Greek Grammar of the New Testament and Other Early Christian Literature*, 19<sup>e</sup> éd. (1<sup>re</sup> éd. 1896), Cambridge/Chicago, University press/Chicago press, 1961, p. 11-17.

<sup>92</sup> E. NESTLE, E. NESTLE, *Novum Testamentum graece*, p. 437.

<sup>93</sup> S. LEGASSE, *L'épître de Paul aux Romains*, p. 933.

<sup>94</sup> *Ibid.*

<sup>95</sup> J. W. WENHAM, *Initiation au CRC du Nouveau Testament. Grammaire-Exercices-Vocabulaire*, 3<sup>e</sup> éd. (1<sup>e</sup> éd. 1970), Paris, Beauchesne, 1994, p. 170.

<sup>96</sup> Voir l'exemple de Suzanne 1 : 32, dans ce verset le terme est utilisé pour définir la jouissance donnée par quelqu'un, le terme renferme le sens de profit. Un deuxième exemple est celui de PHILON D'ALEXANDRIE, *De gigantibus. Quod deus sit immutabilis*, Les œuvres de Philon d'Alexandrie 7-8, trad. A. Mosès, Paris, Cerf, 1963, p. 136-137 ; décrit les audaces d'une âme olympienne, elle jouit de la contemplation des biens authentiques et incorruptibles. Dans ces deux exemples, le verbe jouir renferme en lui le sens de profit, ainsi, jouir de quelqu'un ou de quelque chose comporte généralement une assimilation matériel ou dans le cas de Suzanne 1 : 32 visuelle, donc sensorielle.

semble en douter : sera-t-il accueilli convenablement et pourra-t-il réellement jouir de leur présence ? De ces questions dépendent les nouveaux projets missionnaires de Paul.

Dans ces différents contextes le verbe προπέμπω littéralement « envoyer en avant » puis « mettre en route, escorter, accompagner » devint un mot technique de la terminologie chrétienne, définissant une multitude de gestes et de sacrifices pour le prochain et l'avancement de la prédication de l'Évangile. Dans ce mot il réside certes, le sens d'escorte d'honneur, car la communauté pouvait fournir des guides et des moyens de transport pour des trajets plus ou moins longs ; mais aussi le sens de « vœux et de prières, des provisions de route [...] et sans doute d'argent [...], lettre de recommandations [...], détermination de l'itinéraire et des étapes, choix d'un navire, etc. »<sup>97</sup>.

En Rm 15 : 26 Paul semble relancer le concept de κοινωνία déjà utilisé en Co 8 : 4 ; 9 : 13<sup>98</sup>. Ce concept est projeté sur la communauté de Rome par l'expression « dans la plénitude de la bénédiction du Christ » v. 29, complétant ainsi son espoir d'un mutuel enrichissement avec ses frères romains, annoncé déjà en 1 : 11-12.

#### οἶδα δε

Le verset 29 commence avec une légère antithèse οἶδα δε se traduisant littéralement par « mais je sais ». S'il n'en était ainsi, la particule de servirait de connexion entre ce qui précède et ce qui suit, et indiquerait un contraste. Si l'intention serait de faire une simple connexion entre ce qui précède et ce qui suit sans faire de contraste, la traduction se fera par « et je sais »<sup>99</sup>. Dans le cas spécifique de Rm 15 : 29 cette connexion se pourrait traduire par le terme « car »<sup>100</sup>, ayant toutefois un sens moins direct<sup>101</sup>. Ainsi, elle établirait une connexion causale entre le concept de κοινωνία développé juste avant et à ce que Paul attend des romains dès son passage à Rome. La parenthèse entre le v. 24 et le v. 29 sert de matière de réflexion pour les romains et d'espoir pour Paul afin que les moyens demandés au v. 24 lui soient accordés pour poursuivre son voyage missionnaire au v. 29.

Il est vrai que la formulation οἶδα δε véhicule une note d'hésitation concernant le succès qu'il aimerait trouver au sein de l'église dès son arrivée à Rome. Cependant, elle ne

<sup>97</sup> C. SPICQ, *Saint Paul*, p. 692.

<sup>98</sup> Pour une plus vaste compréhension du concept de la κοινωνία en 15 : 26 voir l'article de : G. W. PETERMAN, « Romans 15.26 : Make a Contribution or Establish Fellowship ? », *New Testament Studies* 40 (1994/3), p. 457-463.

<sup>99</sup> W. F. ARNDT, F. W. GINGRICH, *A Greek-English Lexicon Of The New Testament*, p. 170.

<sup>100</sup> D'ailleurs certaines versions grecques F et G ont remplacé le δε par la particule causale γαρ tout en réinterprétant οἶδα par γινωσκω. Voir note bas de page, 47, p. 18.

<sup>101</sup> Voir le sous-titre : Proposition de traduction, le terme δε, p 20.

semble pas déterminer une contradiction, autrement il va falloir se demander pour quelle motivation Paul aurait utilisé un élément de contraste avec tout ce qu'il aurait écrit auparavant, juste à la fin de sa *peroratio*. Les écrivains des manuscrits F, G, la Vulgate<sup>mss</sup>, l'Ambrosiaster, avaient déjà remarqué cela et ils avaient remplacé le οἶδα δε par l'expression plus précise γινώσκω γαρ « car je sais » une formulation moins ambiguë<sup>102</sup>.

Par exemple l'expression οἶδα δε est utilisée dans la LXX en Ex 3 : 19. Dieu appelle Moïse, Il lui ordonne d'aller en Egypte pour libérer son peuple. Dieu sait d'avance que Pharaon ne les laissera pas partir, il prévoit le frapper de sa main puissante par toutes sortes de choses étonnantes. Dans ce contexte il n'y a pas de doute de la part de Dieu, Il sait que Pharaon ne cédera pas à sa demande. Le traducteur du texte hébraïque à juste raison utilise l'expression δε οἶδα pour souligner cette évidence : le roi d'Égypte ne vous permettra pas de partir Ex 3 : 19. Dans ce cas le δε est utilisé pour créer opposition entre deux choses qui sont mises en valeur par leur juxtaposition, d'une part la décision de Dieu (libérer son peuple) et d'autre part l'absolue opposition de Pharaon (il ne le laissera pas partir).

A signaler le commentaire de Badenas sur l'expression δε appliquée à un sujet théologique majeur : la justification par la loi ou/et par la foi. Ce passage est un des plus denses de la Bible (Rm 10 : 5-6). La justification par la loi est mise sur la bouche de Moïse (v. 5), et semble venir s'heurter au développement de Paul débutant à partir du verset 6. Le δε, particule neutre grecque semble mettre en juxtaposition les deux idées. L'analyse du δε des versets suivant « croire avec le cœur » « et » (δε) « confesser avec la bouche » (9-10), montre que l'utilisation du δε est faite non pour juxtaposer mais pour lier deux idées. Badenas propose d'utiliser le même procédé logique pour faire la liaison entre les versets 5 et 6<sup>103</sup>. De cette façon, les idées contenues en Rm 10 : 5-6 ne présenteront aucune contradiction. Paul citera deux passages de l'Ancien Testament qui ne sont pas contradictoires mais complémentaires. Le message de Rm 10 : 4 sera compris ainsi : « la Loi — partie essentielle de l'Écriture — annonce le projet de Dieu pour l'humanité, Jésus représente la réalisation de ce projet. »<sup>104</sup>.

L'expression οἶδα δε ὅτι et des formes similaires se trouvent dans quelques épîtres de Paul :

<sup>102</sup> Voir le sous-titre : Etablissement du texte, p. 18.

<sup>103</sup> Le verset 5 est une paraphrase du texte de Lv 18 : 5, et le verset 6 une paraphrase du texte de Dt 30 : 11-14.

<sup>104</sup> R. BADENAS, *Au-delà de la loi... la grâce*, Dammarie-lès-Lys, Vie et Santé, 2006, p. 243-247.

ἴδαμεν δὲ ὅτι : Rm 2 : 2 ; 3 : 19 ; 8 : 28 ; 1Tm 1 : 8 ; εἰδότες [δὲ] ὅτι : Ga 2 : 16 ; dans ces exemples précités δε se trouve dans un contexte d'opposition.

οἶδατε δὲ ὅτι : Ga 4 : 13 ; dans cet exemple par contre le δε semble renforcer l'idée qui précède.

ἴδατε δὲ : Ph 4 : 15 ; dans ce dernier exemple qui n'est pas suivi de complétive d'objet, le sens est le même de celui Ga 4 : 13<sup>105</sup>.

ἐν πληρώματι εὐλογίας Χριστοῦ  
εὐλογίας

### Dans la littérature grecque

Le sens littéraire du mot εὐ λέγειν signifiait tant dans la forme que dans le contenu « parler bien ou parler finement », souvent d'une façon noble<sup>106</sup>. Il prend aussi le sens de « louer, exhorter »<sup>107</sup>. Dans tous les cas, ce n'est pas dans les habitudes grecques de mettre ce mot dans la bouche des dieux. Un seul cas est retrouvé dans *Les Suppliantes d'Euripide*, où Polynice le fils d'Œdipe reçoit les louanges des dieux en lui accordant des bénéfices et en échange il honorera les dieux<sup>108</sup>. Dans la terminologie grecque le mot définissant la bonté des dieux envers les hommes, semble s'exprimer avec ὄλβος<sup>109</sup>. C'est seulement au III s. Av. J.-C. que pour la toute première fois l'expression θεου εὐλογία impliquant une grande fortune et tout ce qu'il faut pour être bien, est retrouvée dans une inscription grecque se référant à un Juif<sup>110</sup>.

### Dans le Ancien Testament

Le concept de bénédiction employé dans le Nouveau Testament prend ses racines et sa signification dans le judaïsme. Cela semble être confirmé par l'utilisation que la LXX fait du terme εὐλογέω : plus de 400 fois.

Déjà les Babyloniens dans leurs habitudes religieuses percevaient l'importance de la bénédiction et de la malédiction en tant que forces surnaturelles. Les dieux avaient le droit et le pouvoir des propager sur la terre aussi bien les bonnes que les mauvaises choses qui composaient la vie des humains. Le transfert se produisait par les gestes mais surtout par les

<sup>105</sup> W. F. MOULTON (éd.), *Concordance to the Greek Testament*, Edinburgh, CLARC, 1978.

<sup>106</sup> PLATON, *La République*, III, 400, d.

<sup>107</sup> ESCHYLE, *Agamemnon*, 580; PINDARE, *Les Néméennes*, IV, 5 ; Papyrus Oxy, I, 65, 4.

<sup>108</sup> EURIPIDE, *Les Suppliantes*, 927.

<sup>109</sup> HOMERE, *Odyssée*, VI, 188. Dans ce texte l'auteur définit avec le mot οἴλβος le bonheur que Zeus partage avec les hommes.

<sup>110</sup> W. DITTENBERGER (éd.), *Orientalis Graeciae Inscriptiones*, I, 73-74 [en ligne], s.d., disponible sur <<http://www.archive.org/stream/orientisgraeciin01dittuoft#page/124/mode/2up>>, (consulté le 29 avril 2011).

mots. Dans la plupart des cas la bénédiction était de type matériel. Dans l'action de bénir, la foi de la personne était requise, et dès que la bénédiction était faite on ne pouvait plus revenir en arrière sauf si les dieux s'y opposaient. Les hommes et les choses bénies par les dieux avaient en eux le pouvoir de transmettre une partie de la bénédiction juste par contact. La plupart de ces mêmes éléments font partie de la culture juive. Les termes hébreux ברכה *brכה* sont utilisés pour exprimer la bénédiction, le résultat de cette bénédiction est la faveur de Dieu, soit la prospérité et les biens de toutes sortes<sup>111</sup>.

Chez les Juifs, l'homme porte en lui le pouvoir de bénir, ainsi avant de mourir le père bénit son héritier. Une fois la bénédiction donnée, elle devient irrévocable (Gn 27 : 1-40). Elle est adressée surtout pour que le recevant puisse avoir une grande progéniture, une longue vie et beaucoup de succès. La bénédiction se fait aussi par forme de prière (Gn 49 : 25) ; ce verset montre que la plus grande et importante bénédiction est celle d'en haut, c'est-à-dire, celle de Dieu. La bénédiction est aperçue comme une pratique efficace, presque comme une forme magique. Dans certains cas être béni semble vouloir dire, devenir chanceux, acquérir des capacités ou des pouvoirs de super-héros, ex : l'épisode des brebis tachetées et rayées en Gn 30. Toutefois, il faut se rappeler qu'au contraire des exploits des anciens, les croyances et les pratiques à l'époque des auteurs de ces textes deutérocanoniques ne reflétaient pas cette connotation magique à la bénédiction<sup>112</sup>.

Dans le livre de la Genèse Dieu se permet librement d'offrir sa bénédiction comme un cadeau. Quand il offre sa faveur à un individu ou à un peuple, il leur apporte du succès, il multiplie le travail de leurs mains mais surtout il leur garantit une grande progéniture : Gn 1 : 22, 28 ; 9 : 1 ; 17 : 16 ; 28 : 3 ; 35 : 9-11. Alors que, dans la littérature deutéronomiste (Dt-2R) la bénédiction est associée surtout à la prospérité de la terre<sup>113</sup>. Dans sa conclusion, Macchi dira que « par essence, une théologie de la bénédiction est donc plutôt universaliste »<sup>114</sup>.

<sup>111</sup> W. GESENIUS, *Hebrew and chakdee lexicon to the Old Testament Scriptides*, trad. S. P. TREGELLES, Grand Rapids, Baker Book House, 1979, p. 144.

<sup>112</sup> J-D. MACCHI, « La bénédiction dans la Bible hébraïque », in M-H. ROBERT, J. MATTHEY, C. VIALLE (éd.), *Figures bibliques de la mission. Exégèse et théologie de la mission Approches catholiques et protestantes*, Lection divina, Paris, Cerf, 2010, p. 24-27.

<sup>113</sup> *Ibid.*, p. 24, 34-36.

<sup>114</sup> *Ibid.*, p. 47. C'est-à-dire que, pour les Juifs la bénédiction englobe à la fois beaucoup d'aspects, elle va des promesses généalogiques aux promesses matérielles liées aux biens de la terre et de la personne.

**Dans le Nouveau Testament** le verbe se retrouve 41 fois, l'adjectif 8 fois et le nom 16 fois<sup>115</sup>. En grand partie, le concept de bénédiction reprend l'utilisation faite dans l'AT. Par exemple le verbe εὐλογέω utilisé en Hé 7 : 6 revient à la bénédiction utilisé en Gn 14 : 19-ss.

Les évangiles ne rapportent que quelques unes des bénédictions de Jésus. Sur ce point, il est intéressant de constater qu'en Mt 14 : 19 le Christ bénit des aliments (seulement cinq pains et quelques poissons) qui se multiplient tellement qu'ils suffiront largement à nourrir 5 000 personnes. En Mc 10 : 16, Jésus bénit des enfants en utilisant le même mot; alors que en Lc 24 : 50 avant l'ascension, Jésus bénit ses disciples juste après leur avoir ouvert l'intelligence et les avoir appelé témoins, puis il leur promet de les revêtir de la puissance d'en haut<sup>116</sup>. Une constatation irréfutable dans le processus de bénédiction c'est sa hiérarchie; dans tous les cas le plus grand en importance bénit le plus petit et le plus défavorisé<sup>117</sup>. Probablement que Paul ait pu espérer repartir de Rome avec cette même multitude de bénédictions du Christ, comme il se voit en Rm 15 : 29 εὐλογία est précédé par πληρώματι : le débordement de la bénédiction du Christ<sup>118</sup>. Pourquoi la plénitude de la bénédiction du Christ et pas seulement les bénédictions du Christ ?

Au temps de Jésus εὐλογία était le mot qu'on utilisait au temple au moment du culte dans la formule de bénédiction transmise par Aaron Nb 6 : 22. Dans la synagogue dès que ce mot était prononcé dans le contexte de la bénédiction d'Aaron, l'assemblée répondait toujours par un Amen.

Chez Paul le mot εὐλογία « bénédiction » est utilisé 7 fois, sans en compter son utilisation dans l'épître aux Hébreux. Chez Paul, il prend le sens de : beau langage (Rm 16 : 18) ; la bénédiction qu'est transmise par Jésus (1Co 10 : 16) ; vos largesses, dans un contexte de dons matériels (2Co 9 : 5) ; encore un sens de largesse mais utilisé dans un contexte

<sup>115</sup> J. AUNEAU, article « Bénédiction », in J-V. LACOSTE (éd.), *Dictionnaire critique de théologie*, Paris, P.U.F., 1998, p. 189-191.

<sup>116</sup> H. BEYER, article « ευλεώ ευλογητός ευλογία έευλογεω », in G. KITTEL (éd.), *Theological Dictionary of the New Testament*, vol. 2, Grand Rapids, WM. B. Eerdmans, 1973, p. 754-765. Cela ne comporte également que la bénédiction de Jésus s'étend aussi pour la réussite de la prédication de son nom. On pourrait se demander avec quel moyen les disciples seraient allés proclamer à toutes les nations le changement radical et le pardon des péchés. Le texte dit clairement « avec la puissance d'en haut » v. 49, cela n'enlève rien au fait que Jésus bénit les disciples entant que son dernier acte sur terre. Il faudra se questionner sur la nécessité de cette bénédiction finale, est-ce nécessaire à la subsistance des disciples, de l'église naissante, ou pour mieux dire, d'une habitude juive donnant à ceux qu'ils recevaient la bénédiction une assistance divine au travail à accomplir ? Il est vrai que celui qui bénit avec confiance transmet à ces bénis la protection de Dieu en toutes situations.

<sup>117</sup> Melkisedec bénit Abraham, Abraham bénit Isaac, Isaac bénit Jacob qui bénit ses douze enfants. Moïse bénit les douze tribus d'Israël, etc.

<sup>118</sup> G. DELLING, article « πλήρης πληρώμα αναπληρωώ ανταναπληρωώ εκπληρωώ εκπληρωγίς συμπληρωώ πληροφορεώ πληροφορία », in G. KITTEL (éd.), *Theological Dictionary of the New Testament*, vol. 6, Grand Rapids, WM. B. Eerdmans, 1975, p. 302-303.

éducatif (2Co 9 : 6) ; la bénédiction d'Abraham transmise aux païens (Ga 3 : 14) et enfin, la bénédiction spirituelle (Ep 1 : 3).

**Le Talmud** dit que les chefs priaient avec le peuple trois fois par jour, ils récitaient des formules où le mot *εὐλογία* devait être prononcé pour 18 ou 19 sortes de bénédictions<sup>119</sup>, qui allaient du spirituel au matériel. Ce mot était aussi le terme utilisé pour bénir la nourriture, pour remercier Dieu de l'abondance de ces cadeaux qui adoucissaient la vie de tous les jours, etc<sup>120</sup>. Le sens de bénédiction pour le Talmud est de vitale importance. L'acte de bénir et d'être béni recouvre toutes les facettes de la vie, au point « qu'on n'a pas le droit de tirer jouissance de ce monde sans bénédiction »<sup>121</sup>. Cela fait comprendre que le monde entier appartient à Dieu et que tous les dons qu'on reçoit, on les reçoit par Dieu et que celui qui ne les considère pas ainsi est entrain de voler Dieu<sup>122</sup>.

### **πλήρωμα**

Dans les écrits extra-testamentaires le mot *πλήρωμα* peut prendre le sens de « plénitude » du contenu. Dans plusieurs passages ce sens peut être implicite. Les variantes *πλήρης* et *πληρώω* prennent le sens d'une plénitude avec absence de défauts<sup>123</sup>. Toutefois d'autres utilisations sont faites et d'autres traductions ne découlent.

Voici d'autres usages dans le grec ancien :

#### 1. Le plein contenu.

- a. Dans l'écrit d'Euripide, l'on utilise le terme *πλήρωμα* parlant d'une corbeille pleine contenant quelque chose à lui inconnue<sup>124</sup>.
- b. Philon décrit l'ensemble des animaux de l'arche de Noé avec grand étonnement disant : c'était l'image de la terre toute entière<sup>125</sup>. Et encore dans un autre ouvrage, Philon parlant de l'être heureux, dit que le sage muni et équipé de toute vertu est heureux car en lui réside le pouvoir de toutes choses<sup>126</sup>. Ce

<sup>119</sup> E. STAPFER, *La Palestine au temps de Jésus-Christ. D'après le nouveau testament, l'historien Flavius Josèphe et les talmuds* [en ligne], 2004, disponible sur <<http://www.regard.eu.org/Livres.6/Palestine.au.temps.de.JC/37.html#15>>, (consulté le 15 septembre 2011).

<sup>120</sup> H. BEYER, article « *ευλεώ ευλογητός ευλογία έευλογεω* », p. 760.

<sup>121</sup> *Le talmud. L'édition Steinsaltz*, BARAKHOT 3, 35a, Jérusalem/Paris, Institut israélien des Publications talmudiques/Ramasy, 1999, p. 11.

<sup>122</sup> H. BEYER, article « *ευλεώ ευλογητός ευλογία έευλογεω* », p. 760.

<sup>123</sup> G. DELLING, article « *πλήρης πληρώω πληρωμά αναπληρώω ανταναπληρώω εκπληρωώ εκπληρωγίς συμπληρωώ πληροφορεώ πληροφορία* », p. 298.

<sup>124</sup> EURIPIDE, *Ion, Tragédie*, 1412.

<sup>125</sup> PHILON D'ALEXANDRIE, *De Vita Mosis I-II*, Les œuvres de Philon d'Alexandrie 22, trad. R. ARNALDEZ, C. MONDESERT, J. POUILLOUX *et al.*, Paris, Cerf, 1967, p. 220-221.

<sup>126</sup> PHILON D'ALEXANDRIE, *Quod Omnis Probus Liber Sit*, Les œuvres de Philon d'Alexandrie 28, trad. M. PETIT, Paris, Cerf, 1974, p. 168-169.

pouvoir est essentiellement lié au sens de la capacité de la personne et à son potentiel.

2. L'intégralité, la somme totale, etc.

- a. Dans l'écrit de Dion Cassius dans l'Histoire romaine, le mot πλήρωμα est traduit pas totalité, c'est-à-dire le nombre exact de tous les sénateurs<sup>127</sup>.
- b. Encore dans Ion, il est demandé d'aller réunir les amis. Dans cette demande il est sous-entendu tous/la totalité des amis<sup>128</sup>.
- c. Hérodote utilise le terme πλήρωμα pour déterminer ceux qui vivent le plus dans la société perse, il écrira : « le plus long terme de la vie des Perses était... », ainsi le terme πλήρωμα vient utilisé pour exprimer le maximum de l'espérance de vie d'une population<sup>129</sup>.

3. Faisant référence à une totalité de personnes, de choses, etc. :

- a. Dans l'Histoire véritable de Lucien, le terme πλήρωμάτων est généralement compris par la totalité des navires avec la totalité de leur équipage, dans le cas spécifique le nombre est de deux bateaux<sup>130</sup>.
- b. Pour Philon, l'âme πλήρωμα ἀρετων débordé de vertus<sup>131</sup>.

4. L'acte de remplissage :

- a. « Que ta main remplie de nectar la coupe de Zeus », c'est ainsi que Euripide utilise le terme πλήρωμα dans *Les Troyennes*<sup>132</sup>.

Le sens de πλήρωμα dans le Nouveau Testament :

1. Le plein contenu :

- a. Mc 6 : 43 ; littéralement : « ils emportèrent les pleins contenus des douze paniers ». Cela fait comprendre que le résultat de la bénédiction du Christ comble les personnes dans leur être physique et pas seulement spirituellement et produit même après que l'on soit rassasié des πλήρωματα de nourriture.

2. Entièrement, la somme totale, etc.

<sup>127</sup> DION CASSIUS, *L'Histoire romaine*, LII, 42.

<sup>128</sup> EURIPIDE, *Ion*, 664.

<sup>129</sup> HERODOTE, *Histoire*, III, 22, 4, trad. P-H. LARCHER, vol. 2, Paris, Lefevre et Charpentier, 1842 [en ligne], 2005, disponible sur <[http://hodoi.fltr.ucl.ac.be/concordances/herodote\\_historiae\\_03/lecture/3.htm](http://hodoi.fltr.ucl.ac.be/concordances/herodote_historiae_03/lecture/3.htm)>, (consulté le 24 janvier 2012).

<sup>130</sup> LUCIEN, *L'Histoire véritable*, II, 37.

<sup>131</sup> PHILON D'ALEXANDRIE, *De Praemiis et Poenis. De exsecrationibus*, Les œuvres de Philon d'Alexandrie 27, trad. A. BECKAERT, Paris, Cerf, 1961, p. 74-75.

<sup>132</sup> EURIPIDE, *Les Troyennes*, 823.

- a. En Rm 11 : 25 ; avec πλήρωμα Paul veut exprime l'entièreté des païens qui accepteront le Christ. La TOB traduit par « l'ensemble des païens » et la BFC par « l'ensemble des autres peuples ».
  - b. En Ep 4 : 13 Paul essaie de transmettre aux Ephésiens le concept important de la maturité chrétienne. Pour ce faire, il utilise πλήρωμα et parle « de la mesure de la taille de la plénitude du Christ ». On peut comprendre que le but de chaque chrétien est grandir en se modelant selon le πλήρωμα du Christ.
  - c. Encore dans Ep 3 : 19 Paul exprime dans sa prière pour les destinataires de l'épître le souhait qu'ils soient « remplis jusqu'à tout le πλήρωμα de Dieu ». Cela équivaut au contenu du v. 27 : « que le Christ habite dans vos cœur ».
3. Totalité de personnes et de choses.
- a. En Ep 1 : 23 Paul explique en début de lettre toutes les bénédictions qu'apporte le Christ à son église qu'il identifie comme son corps. Sa volonté est de remplir de sa plénitude le ταπαντα (la totalité de son œuvre au salut de l'humanité) εν πασιν (« en tous »).

### ἔρχομαι

Paul utilise en Rm 15 : 29 le verbe ἔρχομαι avec un sens missionnaire pour la collectivité. Paul est un apôtre dédié à la mission. Toutefois, Paul ne néglige pas la participation des communautés à l'évangélisation active et à la solidarité en Rm 15 : 27 est dit : « Elles l'ont bien voulu, et elles le leur doivent ; car si les non-Juifs ont eu part à leurs biens spirituels, ils doivent aussi se mettre à leur service en ce qui concerne les biens matériels ». La traduction du verbe ἔρχομαι de Rm 15 : 29 serait la déclaration de Paul définissant un type de mission soutenue par la communauté.

Le verbe ἔρχομαι signifie fondamentalement « aller/venir ». Avec accusatif de direction prend le ses de « faire un trajet », avec génitif « être venu d'un pays » et avec datif « venir en aide à, venir assister »<sup>133</sup>.

Jewett considère que la bénédiction de Rm 15 : 29 est celle qu'il apportera lui-même aux églises de Rome, en mettant en stricte relation le v. 29 avec le v. 24 qui le précède. Ainsi, à ses deux versets vont reprendre son annoncé de 1 : 11<sup>134</sup>. Jewett dit avec justesse que le v. 29 est strictement lié avec le v. 24 :

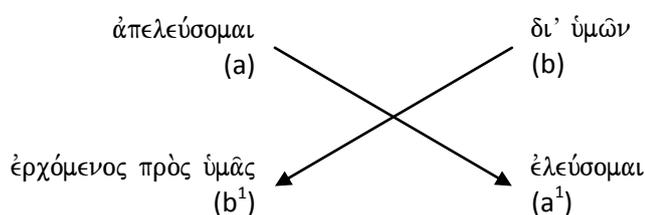
<sup>133</sup> A. BAILLY, *Abrégé du dictionnaire Grec Français*, p. 363.

<sup>134</sup> R JEWETT, *Romans*, p. 932.

« J'espère vous voir en passant, quand je me rendrai en Espagne, et y être accompagné par vous, après que j'aurai satisfait en partie mon désir de me trouver chez vous ».

Cependant, ce qui l'induit en erreur dans son interprétation du v. 29, c'est qu'il veut relier dans la macrostructure de l'épître aux romains, Rm 1 : 11-12, et trouver dans la « plénitude de la bénédiction du Christ » un écho de l'espérance d'un enrichissement mutuel exprimé dans ces versets précités. Il aurait plutôt dû relier les v. 24, 29 à 1 : 13-15, là où se trouve le background du projet missionnaire de Paul. Jewett avait déjà noté à juste titre que l'expression « recueillir parmi vous quelque fruits » est une expression paulinienne pour nommer les ressources missionnaires, un exemple en Ph 4 : 17<sup>135</sup>. La métaphore du fruit de Rm 1 : 13 trouve son véritable écho en Rm 15 : 28 : « ayant celle pour eux ce fruit-ci » se référant à la collecte, à preuve la traduction de la TOB, qui décrypte la métaphore : « je leur aurai remis officiellement le fruit de cette collecte »<sup>136</sup>.

La traduction faite par Jewett du verbe ἔρχομαι peut s'expliquer facilement. Il est plus simple de voir en ἐλεύσομαι une reprise du participe présent ἐρχόμενος. Dans les deux cas c'est le verbe ἔρχομαι sans préverbe. Ce qui pousserait à traduire : « mais je sais qu'en venant chez vous, c'est avec la plénitude de la bénédiction du christ que je viendrai »<sup>137</sup>. Toutefois je crois qu'il ne suffit pas de dire que le membre de phrase : « dans la plénitude de la bénédiction du Christ » soit en position emphatique pour justifier cette traduction. Ensuite, il faut tenir compte du contexte plus large et montrer le parallèle entre le v. 28 et le v. 29, et mettre terme à terme, « le fruit » et « la bénédiction » ; les verbes finis ἀπελεύσομαι et ἐλεύσομαι, et l'étape avec le δι' ὑμῶν et ἐρχόμενος πρὸς ὑμᾶς (cf. fig. 2).



**fig. 2 : comparaison de termes**

<sup>135</sup> R JEWETT, *Romans*, p. 129. Reconnaît que cela se réfère aux « dons de macédoniens dont les bénéficiaires rejaillissent à la fois sur les donateurs et les bénéficiaires ».

<sup>136</sup> Suivi par la *Bible en français courant* qui traduit de même.

<sup>137</sup> Traduction similaire à celle de la TOB.

Regardant bien le mouvement du texte l'on observe que ἀπελεύσομαι (a) initie un départ, une trajectoire (Paul est en partance pour l'Espagne) ; δι' ὑμῶν (b) indique le lieu de passage intermédiaire ; ἐρχόμενος πρὸς ὑμᾶς (b<sup>1</sup>), fait du lieu de passage (b) un point d'arrivée (b<sup>1</sup>) ; et ἐλεύσομαι (a<sup>1</sup>) est un nouveau départ et donc la poursuite de la trajectoire (a).

## 1.9. Conclusion

Au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, au moins vingt mille habitants de Rome sont des Juifs, la plupart issus de la basse société : des prisonniers, des esclaves, des affranchis, mais aussi des artisans, des marchands et des ouvriers de port. Ce qui caractérise ces gens c'est l'attachement à leur religion et à tous ses usages (le sabbat, la fréquentation assidue de la synagogue, le régime alimentaire, un monothéisme intransigeant, etc.). Dans ce milieu religieux se développe le christianisme, notamment par le biais des esclaves, des marchands et des voyageurs (Ac 2 : 5-13).

L'expérience personnelle de l'apôtre Paul lui permet d'écrire à cette communauté chrétienne multiraciale avec les compétences requises pour traiter les problèmes qu'elle vit. Il mettra tout en œuvre dans son épître pour réussir à résoudre les conflits entre les différents partis.

Les théologiens ont établi tant de structures différentes de l'épître aux Romains qu'il est difficile de trouver un consensus à son sujet. Dans cette conclusion, je me limite par conséquent à la diviser en deux grandes parties : l'une dogmatique (chap. 1-11), l'autre morale (12-15 [16]). Le verset 15 : 29 s'insère dans la deuxième partie de la lettre qui traite les questions morales, c'est-à-dire celles qui concernent la conduite du chrétien. Il fait aussi partie intégrante de la dernière partie d'un discours (15 : 14-33) dans lequel l'orateur rappelle, brièvement et de manière concise, l'essentiel de son propos, dont le but est de convaincre et si possible d'entraîner l'auditoire par un appel aux sentiments. Paul y reprend et y développe le passage de Rm 1 : 8-13, 15 en affirmant en même temps la spécificité de son ministère (15 : 16-21) tout en agissant selon une stratégie de travail missionnaire (15 : 23-24).

De l'étude de Rm 15 : 14-33, je retiens les points suivants :

- Romains 15 : 14-21 est relié à Rm 15 : 22-33 par l'expression διὸ Καὶ (« c'est pourquoi »). Ce point d'attache met en corrélation les convictions missionnaires de Paul (ne pas évangéliser les communautés là où les autres l'ont déjà fait) avec ses souhaits futurs (visiter Rome en passant, la ville étant sur la route de l'Espagne).
- L'apôtre désire être bien reçu à Rome : Rm 1 : 8-17. C'est pourquoi il révèle son nouveau projet missionnaire aux Romains afin de pressentir leurs intentions à son égard.

- Le terme διαπορευόμενος (« en passant », Rm 15 : 29) détermine les vraies intentions de Paul face à son séjour à Rome : il sera bref !!!
- Paul veut absolument que la communauté de Rome le reconnaisse comme apôtre (Rm 15 : 16) et qu'il puisse ensuite προπεμφθῆναι, « être accompagné » (Rm 15 : 24).
- Paul tient à informer les Romains qu'il est entrain de rapporter « le produit de la collecte effectuée dans les Eglises de la gentilité » aux pauvres de Jérusalem. Il précise que cela a été fait volontairement et avec plaisir (εὐδόκησά), ce qui devrait caractériser le devoir de chaque chrétien, κοινωνίαν τινα. (« communion »).
- Apparemment, l'intention de Paul est de mettre en corrélation son projet théologique (1 : 1-15) avec le plan géographique (15 : 14-33).

Du point de vue de la critique textuelle, Rm 15 : 29 offre principalement trois leçons :

- Des manuscrits importants comme F et G (IX<sup>e</sup> s.), la Vulgate<sup>mss</sup> (IV<sup>e</sup> s.), et Ambrosiaster (IV<sup>e</sup> s.) ont remplacé οὐδὰ δε, (« mais je sais, je comprends ») par une expression plus précise, γινωσκω γὰρ (« car je sais, je perçois »).
- Le manuscrit original, D (avant correction VI<sup>e</sup>s.)\* et ses dérivés F et G (IX<sup>e</sup> s.) ont changé πληρώματί (« tout ce qui remplit, complète, somme, totalise ») par πληροφορία (« pleine assurance, certitude »). Le sens de quantité est remplacé par le celui de sécurité.
- Les manuscrits κ<sup>2</sup> (VII<sup>e</sup> s.), ψ (VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s.), et d'autres encore ajoutent τοῦ εὐαγγελίου τοῦ (« de l'Évangile de »), tranchant ainsi toute ambiguïté et rendant ce passage plus spirituel que jamais. Pourtant, là où il y a ambiguïté il y a aussi probabilité. Il est donc probable qu'au fil du temps, Paul ait considéré la possibilité d'obtenir un financement de son ministère d'évangélisation en Espagne. Cela a pu choquer certains chrétiens qui auraient vu conférer au texte biblique un côté matériel alors qu'ils le limitaient à l'aspect spirituel.

Dans la déclaration « j'espère vous voir en passant, et je compte sur vous pour m'aider à me rendre dans ce pays... » (Rm 15 : 24), l'idée de demander de l'aide pour le voyage est exprimée par le terme « προπέμπω ». Suite à une étude des différents passages bibliques utilisant ce terme, je partage l'idée exprimée par le dictionnaire grec-anglais d'Arndt et de Gingrich<sup>138</sup> que le Nouveau Testament et la littérature chrétienne y recourent généralement dans le sens d'« accompagner, envoyer vers », mais aussi dans le sens d'« équiper »

<sup>138</sup> W. F. ARNDT, F. W. GINGRICH, *A Greek-English Lexicon Of The New Testament*, p. 716.

quelqu'un pour un voyage avec de la nourriture, de l'argent, bref, en lui donnant un soutien financier. Le terme προπέμπω met le chrétien face à une autre évidence, celle de la communion fraternelle. Le souci de l'autre est fortement relevé dans 1Co 16. Mentionnée dès le début de cette lettre, l'église de Corinthe apparaît ici unie et responsable. Ainsi, les églises de Jérusalem, de Corinthe, de Galatie, d'Asie et de Macédoine, toutes forment l'Eglise et portent chacune sa part de responsabilité vis-à-vis des autres. Le message que Paul veut faire passer est que chaque chrétien est responsable de son frère. Il me paraît opportun que ce même concept de responsabilité soit également appliqué pour l'avancement de l'Évangile.

Au cours de cette recherche, j'ai constaté que Paul a l'habitude de demander de l'aide financière aux communautés qu'il a fondées ou qu'il connaît, mais pas systématiquement. Or, les communautés romaines n'entrent pas dans ce schéma. En effet, elles n'ont pas été fondées par Paul. C'est pourquoi il tient tellement à être reconnu de la communauté de Rome en tant qu'apôtre. Il tient aussi à informer les Romains de la générosité des autres communautés face à leurs consœurs les plus démunies, tout en les poussant à être généreux envers lui et responsables face à la mission.

Romains 15 : 29 commence avec l'antithèse οἶδα δε. Normalement, Paul utilise cette formulation pour juxtaposer une idée à une autre. Dans le cas spécifique de Rm 15 : 29, le οἶδα δε est utilisé différemment : il véhicule une note d'hésitation. Paul met les Romains face à une évidence et à un choix. L'apôtre veut s'engager dans une nouvelle mission (l'Espagne) tandis que les églises de l'Achaïe et de Macédoine ont voulu, elles, s'engager pour le bien-être des autres frères. Le choix revient maintenant aux Romains ! Si Paul conserve quelque incertitude, quelque hésitation à ce sujet, il veut également leur transmettre un sentiment de confiance quant à leur capacité à bien réagir à cet appel. C'est pourquoi Paul attend d'eux la bénédiction du Christ !

Bien avant les Romains et les Juifs, les Babyloniens étaient sensibles au concept de bénédiction. Les dieux la transmettaient et y faisaient véhiculer les bénéfices matériels. Or, la culture juive reprend le tout ! La bénédiction assure non seulement les promesses généalogiques, mais aussi les promesses matérielles liées aux biens de la terre et de la personne. Quant aux hommes, eux aussi ont le pouvoir de bénir et d'en transmettre les bienfaits à leur postérité. Jésus bénit un grand nombre de personnes, les petits comme les grands. Il bénit également les aliments et la mission de propager l'évangile confiée aux disciples. Paul utilise à plusieurs reprises le terme εὐλογία avec toutes sortes de sens : beau

langage, la largesse dans un sens matériel et éducatif, et aussi la bénédiction au sens spirituel.

Le terme πλήρωμα est utilisé dans le grec ancien comme dans le grec du Nouveau Testament dans le sens de plein contenu, d'entièreté, de la somme totale, de la totalité des personnes et des choses. Paul recourt à ce terme pour accentuer ἑὺλογία afin faire comprendre aux Romains que la pleine bénédiction du Christ ne néglige aucun aspect de la vie.

Paul fut un grand prédicateur mais aussi un grand voyageur ! En effet, l'apôtre a parcouru des distances records, a enduré mille dangers et souffrances (2Co 11 : 16-33), vaincu tous les obstacles possibles et imaginables des longs déplacements de son époque. Ses projets futurs ? Aller à Jérusalem pour y amener les offrandes pour les chrétiens pauvres. Et puis ? Aller à Rome ! Quoi d'autre ? Projeter de se rendre en Espagne ! Comment ? Avec quels moyens ? A nous de le découvrir dans le deuxième chapitre.

## 2. ETUDE HISTORIQUE : LES VOYAGES A L'EPOQUE DE L'APOTRE PAUL

### 2.1. Introduction

Grand prédicateur mais aussi un grand voyageur, l'apôtre Paul mena une vie intense. Il suffit de lire les récits des Actes des Apôtres pour avoir une petite idée de son itinérance. Il alla d'Antioche aux confins de l'Isaurie, sillonna à plusieurs reprises l'Asie Mineure, passa dans le monde égéen, habita à Corinthe et séjourna à Ephèse, fit des va-et-vient entre l'Asie, la Grèce et Jérusalem, alla à Rome et projeta de se rendre en Espagne. Tout cela était courant mais pas facile dans le monde antique. C'est vrai, il était possible d'aller et venir avec une certaine liberté, mais les moyens de transports n'étaient pas les mêmes que ceux d'aujourd'hui.

Ce chapitre n'évoquera pas les intentions théologiques sous-jacentes aux voyages de Paul. Il a plutôt pour but de se rendre compte dans quel contexte l'apôtre parcourait ses itinéraires et réalisait ses périples. Il va falloir comprendre tout ce va-et-vient du point de vue des infrastructures (voies romaines et routes maritimes), de la logistique (moyens de transport, moyens de subsistance, conditions de vie), et du contexte politique et économique : les facteurs qui conditionnent le choix des itinéraires.

### 2.2. Contexte politique et économique de l'Empire romain au temps de Paul

#### 2.2.1. Situation politique de l'Empire

Dans les années 57-58 de notre ère, alors que Paul exprime aux chrétiens romains le désir de passer chez eux, l'Empire romain est dirigé par le jeune Néron. Son règne peut se diviser en deux périodes bien distinctes : le quinquennat (54-59), durant lequel Néron régna avec sagesse<sup>139</sup> sous l'influence du conseil du prince<sup>140</sup> ; le restant de son règne (59-68), prédominé par la déraison, la démence et la violence. Quoi qu'il en soit, il mena une

---

<sup>139</sup> AURELIUS VICTOR, *Des Césars* V, 2. Selon M. LE GLAY, J.-L. VOISIN, Y. LE BOHEC, *Histoire romaine*, Paris, P.U.F., 1999, p. 236, ce ne sont pas les cinq mais les sept premières années du règne de Néron qui sont les plus pondérées. A la fin de celles-ci, il durcit ses échanges avec l'aristocratie sénatoriale. Ce qui est conforté par le fait que le programme annoncé lors de son inauguration fut bien appliqué avant l'année 62.

<sup>140</sup> N. BAUDUCEAU-CRO, *L'Empereur et le tragique, interactions du tragique et de la politique dans les relations de Sénèque et Néron*, Paris, université Paris X – Nanterre, 2005, p. 37 ; G. ACHARD, *Néron, Que sais-je ?* 3029, Paris, P.U.F., 1995, p. 27-28.

« politique de spectacle »<sup>141</sup>. Jusqu'en 62, l'empereur garde de bonnes relations avec le Sénat. C'est en 58 que ce dernier refuse d'accepter le soutien financier annuel de Néron<sup>142</sup> et que les rapports entre les deux parties commencent à changer. A partir de 62 l'autorité du Sénat s'affaiblit tandis que Néron élimine ou met à l'écart les grandes dynasties sénatoriales<sup>143</sup>.

Au premier siècle, l'Empire voit des innovations se manifester dans trois domaines : le militaire<sup>144</sup>, le religieux<sup>145</sup> et le spirituel<sup>146</sup>. Auguste constitue l'administration romaine en l'adaptant à la mentalité et aux territoires romains<sup>147</sup>. Une administration jamais figée, se réformant sans arrêt, prête à exploiter toute ressource, à recevoir toute information, à transmettre des ordres jusqu'au bout de l'Empire, donc capable de fournir des statistiques militaires (ordre de bataille des armées, résultats diplomatiques et administratifs, réserves du Trésor et revenus de l'Etat). Les Julio-Claudiens continuèrent le perfectionnement de cette administration<sup>148</sup>. Claude fut le premier à vouloir une administration centrale qu'il confia à des affranchis pour pouvoir se rendre toujours plus indépendant du Sénat et des chevaliers<sup>149</sup>. L'administration provinciale supporta peu de changement d'Auguste à Néron. Telle que la fondation de plus nombreuses colonies, une politique généreuse, le renforcement des pouvoirs des procureurs impériaux et une politique de grand travaux publics (routes, aqueducs, ports, etc.)<sup>150</sup>.

<sup>141</sup> M. LE GLAY, J.-L. VOISIN, Y. LE BOHEC, *Histoire romaine*, p. 236.

<sup>142</sup> L. JERPHAGNON, *Histoire de la Rome antique. Les armes et les mots*, Paris, Tallandier, 1987, p. 261.

<sup>143</sup> M. LE GLAY, J.-L. VOISIN, Y. LE BOHEC, *Histoire romaine*, p. 242.

<sup>144</sup> Le rôle des militaires, en particulier des prétoriens, se renforce. Ces derniers prennent de plus en plus de pouvoir et influencent la vie politique de Rome. En 41, des tribuns et des centurions de cohortes prétoriennes tuent Caligula et intronisent Claude en l'amenant au camp des prétoriens. Pour Néron se répète le même scénario : le jeune empereur est conduit sur une litière dans le camp des prétoriens où il accorde un *donativum*. C'est ce même corps de soldats chargés de la protection personnelle de l'empereur qui, en la personne du préfet du prétoire, provoque la fuite et le suicide de Néron.

<sup>145</sup> P. GRIMAL, *La vie à Rome dans l'antiquité*, Que sais-je ? 596, Paris, P.U.F., 1953, p. 120-121. A partir du règne d'Auguste, le culte impérial est divisé en deux étapes : d'abord, César est divinisé à sa mort ; ensuite, Auguste vit par l'intermédiaire de son *genius* et de son *numen*. Bien que les pratiques religieuses fassent partie de la vie, surtout sociale du peuple, Néron y est pratiquement indifférent. Superstitieux, il se tourne vers la magie, l'astrologie et les cultes orientaux. Par conséquent, le culte impérial ne constitue pour lui qu'un instrument pour obtenir le pouvoir absolu. Dans tous les cas, à Rome se distinguent le culte des empereurs morts et celui des empereurs vivants. La vénération des premiers renforce l'autorité des seconds.

<sup>146</sup> M. LE GLAY, J.-L. VOISIN, Y. LE BOHEC, *Histoire romaine*, p. 245-252. Dès la première moitié du premier siècle, on assiste à une révolution spirituelle. La foi en Auguste s'oppose à la foi en Jésus. Concurrentes, rivales, elles s'affrontent tout naturellement et sont inévitablement destinées à déclencher plus tard un conflit.

<sup>147</sup> F. JACQUES, J. SCHEID, *Les structures de l'Empire romain*, vol. 1, de Rome à l'intégration de l'Empire. 44 av. J.-C.-260 ap. J.-C., Nouvelle Clio, Paris, P.U.F., 1990, p. 5-21.

<sup>148</sup> E. LO CASCIO, *Roma imperiale. Una metropoli antica*, Roma, Carocci, 2000, p. 72-73.

<sup>149</sup> M. LE GLAY, J.-L. VOISIN, Y. LE BOHEC, *Histoire romaine*, p. 253-254.

<sup>150</sup> E. BUZZANO, G. BOSIO, G. DEMORRA et al., *Il principe e il mondo*, vol. 2 : *De Storia di Roma*, Turin, Giulio Einaudi, 1991, p. 300-301. Bien que ce soit Claude qui apporte le plus de changements dans les infrastructures

Pour ce qui est de la politique étrangère, Néron finit par trouver une solution bien originale, celle du « demi-expansionnisme ». En Occident, il garda les limites de l'Empire tout en mettant un peu à l'écart le rôle des royaumes clients<sup>151</sup>, ce qui occasionna la révolte de la reine Boudicca en Grande-Bretagne<sup>152</sup>. Néron apporta sa contribution à la politique intérieure et extérieure de l'Empire en restructurant le pouvoir central et la société romaine, en contrôlant l'économie et les finances, en procédant à une réforme monétaire et judiciaire, en reconstruisant Rome et d'autres édifices publics, en matant des soulèvements populaires, conspirations et conjurations, en menant des campagnes sur les frontières orientales<sup>153</sup>.

### 2.2.2. Besoins urbains et échanges commerciaux de Rome

Au premier siècle, la ville de Rome compte plus d'un million d'habitants. Ses besoins de première nécessité (blé, vin et huile) ne sont pas comblés par les ressources des régions voisines mais au contraire par celles des provinces les plus lointaines. L'Égypte fournit à Rome le tiers de sa consommation de blé ; le reste vient de la Sicile, de la Sardaigne et du reste de l'Afrique du Nord. L'acheminement vers la capitale est assuré par une rotation permanente de bateaux<sup>154</sup>. Rome importe son huile d'Espagne, d'Afrique, de Grèce. La

---

de et pour la capitale, Néron a joué un rôle très important pour tout ce qu'il concerne la reconstruction de la ville ravagée par l'incendie dévastateur et tant discuté de l'an 64. L'empereur donna des normes bien précises qui furent bien suivies, aussi bien pour les constructions publiques que privées. Il demanda par exemple que les nouveaux bâtiments ne dépassent pas une certaine hauteur, qu'ils soient le plus possible écartés les uns des autres, que les toits soit équipés de tuiles, etc.

<sup>151</sup> Les royaumes clients étaient des tribus indigènes qui choisirent de s'aligner sur l'Empire romain parce qu'elles considéraient cette attitude comme la meilleure option pour leur propre préservation ou pour se protéger contre d'autres tribus hostiles. Réciproquement, les Romains créèrent (ou listèrent) certains royaumes clients lorsqu'ils estimaient qu'une influence sans règle imposée se révélait désirable.

<sup>152</sup> M. LE GLAY, J.-L. VOISIN, Y. LE BOHEC, *Histoire romaine*, p. 242 ; L. JERPHAGNON, *Histoire de la Rome antique*, p. 261. Néron accumule de plus en plus de problèmes en matière de politique étrangère. En Orient, pour se protéger du péril parthe persistant, il fait renforcer l'armée de Syrie, installe plusieurs légions en Cappadoce et en Galatie sur la direction de Corbulon. Mais juste quelque temps plus tard, en 63, l'armée capitule. D'autre part, la présence romaine est renforcée sur la mer Noire et en 67, Rome charge Vespasien de régler le soulèvement juif dégénéré en guerre.

<sup>153</sup> E. CIZEK, *Néron*, p. 257-348.

<sup>154</sup> E. LO CASCIO, *Roma imperiale*, p. 39-43, 66. Cette estimation provient du recoupement de deux informations, celle d'AURELIUS VICTOR, *l'Építome de Caesaribus. Octavien Auguste*, I, (ouvrage anonyme attribué Aurelius Victor) où il est dit que l'importation de blé depuis l'Égypte était de 20 millions de « modii » (10 modii équivalent à 90 l soit 70 kg environ par an), et celle de FLAVIUS JOSEPHE, *Bellum*, II, 383, 386, où il est dit que Néron avait imposé à l'Égypte d'assurer huit mois des approvisionnements urbains annuels en blé contre quatre mois imposés aux régions africaines. Il est ainsi possible de calculer que Rome a consommé pendant cette période 60 millions de « modii », une quantité que servirait largement à nourrir un million de personnes et qui serait largement suffisante au besoin calorique de un million et demi d'individus. Pour en savoir plus sur les quantités de blé importées à Rome, voir le tableau de C. NICOLET, « Subsistances et mégapoles méditerranéennes », in C. NICOLET, R. ILBERT, J.-C. DEPAULE (éd.), *Mégapoles méditerranéennes*, Paris, Maisonneuve/Larose, 2000, p. 741.

consommation de ce produit indispensable à l'alimentation, à l'éclairage et aux soins corporels varie *grosso modo* de 13 à 19 litres annuels par personne, soit une moyenne de 150 000 hectolitres ou de 260 000 amphores par an. Rome n'économise pas non plus sur le vin. La ville en consomme 1 170 000 à 1 460 000 hectolitres par an. Ces vins sont fournis par les provinces (Grèce, Crète, Gaule, Espagne) et arrivent pour la plupart par mer dans des amphores<sup>155</sup>. Rome s'approvisionne aussi en marbre de Thessalie et de Carie, et en multiples produits transformés provenant surtout de l'Égypte.

Ses besoins génèrent donc un intense, immense et frénétique trafic maritime. Depuis Auguste, le réseau impérial du transport commercial d'approvisionnement se focalise essentiellement sur la capitale car elle nécessite de tous les biens de consommation courante, comme en témoigne Philostrate<sup>156</sup>. Un tel approvisionnement nécessite des infrastructures pour stocker toute cette marchandise. Au milieu du I<sup>er</sup> siècle, les Romains développent un monde d'entrepôts sur le pourtour méditerranéen<sup>157</sup>. A cela s'ajoutent le commerce local et le commerce interrégional. Des échanges de toutes sortes se font entre villes d'Italie et villes des provinces romaines. L'exportation et l'importation n'existent pas seulement entre les provinces et Rome mais également entre toutes les autres provinces. Tout le monde profite de ce réseau commercial constitué par l'Empire. Chacun y trouve son rôle au profit d'une économie de plus en plus importante<sup>158</sup>.

### 2.3. Voyager au I<sup>er</sup> siècle dans l'Empire romain

Certains pourraient croire que les gens n'entreprenaient que rarement des voyages dans l'antiquité romaine. Cela n'est vrai pour aucune période historique. Ne pas le reconnaître revient à nier la valeur de la civilisation de cette époque. Il est intéressant de

<sup>155</sup> E. LO CASCIO, *Roma imperiale*, p. 106. Selon les études faites par André Tchernia, 150 hl n'équivalent qu'à la moitié des besoins de la ville. L'huile n'est pas seulement utilisée en cuisine mais aussi pour l'éclairage, le sport, la médecine, etc.

<sup>156</sup> PHILOSTRATE, *Vie d'Appollonios de Tyane*, VII, 12.

<sup>157</sup> C. REYNIER, *Saint Paul sur les routes du monde romain. Infrastructures, logistique, itinéraires*, Lire la Bible 155, Paris, Cerf/Médiaspaul, 2009, p. 14-16 ; E. LO CASCIO, *Roma imperiale*, p. 112-121. Le besoin de céréales dans la mégapole était important. Cependant le ravitaillement ne se faisait pas sans dangers. Il suffisait qu'une tempête fasse couler quelque bateau ou qu'une inondation endommage des réserves près du port d'Ostie, ou encore qu'un incendie éclate dans les réservoirs en temps de sécheresse, et c'était la crise. Les empereurs virent le peuple affamé agresser et piller les riches. A partir de Claude, les infrastructures portuaires furent réaménagées et d'autres construites pour éviter les famines au peuple et l'affaiblissement subséquent de la capitale. Les empereurs pratiquèrent une politique de revalorisation pour les métiers concernés par le transport de vivres.

<sup>158</sup> C. REYNIER, *Saint Paul sur les routes du monde romain*, p. 16 ; C. NICOLET, « Subsistances et mégapoles méditerranéennes », p. 741.

savoir jusqu'à quel point les habitants de l'Empire pouvaient entreprendre des voyages pour leur travail, leur instruction et même leur plaisir.

Il est vital d'assurer la survie de Rome par un ample réseau routier, fluvial et maritime. Sans parler de la nécessité de surveiller un Empire qui n'a cessé de s'étendre. En cas de troubles dans les provinces ou de nouvelles conquêtes, les armées doivent pouvoir circuler vite et facilement. Lorsque les troupes stationnent dans les différentes cités, le nombre de leurs habitants augmente et, parallèlement, les besoins alimentaires. Cela implique de bien cibler comment multiplier l'approvisionnement et, par conséquent, le développement du réseau routier, fluvial et maritime<sup>159</sup>.

De telles nécessités impliquent pour toutes les grandes villes du bassin méditerranéen liées à la capitale du point de vue politique et alimentaire une mise en place de solides infrastructures, d'excellents moyens de transports, d'une surveillance des routes commerciales, d'une bonne gestion des régions productrices, d'un suivi serré du ravitaillement des armées, du stockage des denrées et pour finir de leur distribution. Pour que le tout puisse être fait de façon fluide, Rome nécessite le contrôle absolu de l'économie, et donc que toutes les informations soient fiables et puissent circuler vite. Cela n'est possible que si l'Empire est unifié et surtout vit en paix dans une interdépendance des provinces par rapport à la capitale. Le tout nécessite une impressionnante structure administrative et politique. La langue est un autre facteur de cohésion, le grec est parlé ou pour le moins compris partout.

C'est dans ce contexte que la circulation des hommes et des idées accompagne la circulation des marchandises sur tout le territoire romain.

### **2.3.1. Réseau routier**

La nécessité de défendre l'Empire et de le structurer en provinces administratives oblige Rome à construire, augmenter et entretenir le réseau routier. Les routes sont utilisées surtout par les troupes qui doivent se déplacer rapidement d'une cité à l'autre. Elles facilitent également l'échange commercial local.

La politique routière commença à prendre toute son importance déjà sous la république et s'intensifia sous l'Empire. Pour chaque nouvelle colonie romaine fondée, de nouvelles routes étaient automatiquement construites et aménagées, d'ailleurs souvent par

---

<sup>159</sup> M. BASSOTTI, G. BOSIO, G. BONGIOVANNI, *et al.*, *Caratteri e morfologia*, vol. 4 de *Storia di Roma*, Torino, Giulio Einaudi, 1989, p. 301-303.

les milices elles-mêmes. Juste pour se faire une idée, sous Dioclétien, à la fin du III<sup>e</sup> siècle, le réseau routier s'étendait sur plus de 80 000 km couvrant une surface qui, aujourd'hui, appartient à 32 nations<sup>160</sup>. Cet extraordinaire réseau routier s'était greffé sur des voies existantes partant de Rome vers l'Italie, la Grèce, l'Asie Mineure, la Syrie, l'Afrique du Nord, l'Espagne, la Grande-Bretagne, la Germanie et parfois même au-delà de l'Empire. L'étude des routes que Paul peut avoir parcourues lors de ses voyages, et bien d'autres encore, donnera une idée des conditions de voyage de l'époque.

### 2.3.1.1. De Rome vers l'Italie

Voici les principales routes au départ de Rome :

La *via Appia* est la plus longue et la plus connue de toutes<sup>161</sup>. Elle relie Rome à Capoue, puis se prolonge jusqu'à Brindes. Elle permet de rejoindre la Grèce, l'Asie Mineure et d'atteindre d'autres destinations grâce à sa connexion avec la *via Egnatia*. Cette voie, née en 312 av. J.-C., restera pendant 350 ans le principal moyen routier reliant Rome à l'Orient<sup>162</sup> ; la *via Domitia* qui, elle, se prolonge jusqu'à l'Espagne ; la *via Ostiensis* relie Rome à Ostie<sup>163</sup>, et notamment à son port, point d'arrivée de toutes les marchandises en provenance des provinces bordant le *Mare Nostrum*, elle est donc très fréquentée. La *via Portuensis*, parallèle à la *via Ostiensis*, est très utilisée après la construction du port de Claude. D'autres routes comme la *via Latina*, la *via Cassia*, la *via Claudia*, la *via Aurélia*, la *via Flaminia* et la *via Salaria* complètent le grand réseau péninsulaire<sup>164</sup>.

### 2.3.1.2. De Rome vers la Grèce

Bien sûr, les côtes découpées et les îles sont plus facilement joignables en bateau. Mais que ferait-on après avoir accosté en Grèce si d'importantes routes ne la sillonnaient pas de long en large ? La plus importante est la *via Egnatia*<sup>165</sup> créée en 148 av. J.-C., en

<sup>160</sup> M. BASSOTTI, G. BOSIO, G. BONGIOVANNI *et al.*, *Caratteri e morfologia*, p. 301-303.

<sup>161</sup> MARTIAL, *Epigrammes*, IX, 102 ; STACE, *Silves*, II, 2, 12.

<sup>162</sup> PROCOPIO, *La guerra gotica*, V, 14 ; M. BASSOTTI, G. BOSIO, G. BONGIOVANNI *et al.*, *Caratteri e morfologia*, p. 303.

<sup>163</sup> Selon *Les Actes de Paul* 14 : 15, l'apôtre serait mort comme martyr sur la *via Portuensis*. Après qu'il eut bénéficié d'un long moment de prière, son bourreau lui coupa la tête. Après quoi, du lait jaillit sur les vêtements du soldat. Mis à part le côté magique de cet épisode, la mort de Paul sur la voie menant au port d'Ostie est aussi affirmée par des sources anciennes, et plus faiblement par Clément de Rome aux alentours de 95, soit trente ans plus tard.

<sup>164</sup> C. REYNIER, *Saint Paul sur les routes du monde romain*, p. 22-23 ; M. BASSOTTI, G. BOSIO, G. BONGIOVANNI *et al.*, *Caratteri e morfologia*, p. 308.

<sup>165</sup> La *via Egnatia* fut empruntée par Paul et Silas lorsqu'ils quittèrent Philippes et qu'ils descendirent jusqu'à Thessalonique (Ac 17 : 1). Toujours grâce à cette route, ils peuvent arriver à Amphipolis et atteindre Apollonia.

même temps que la province de Macédoine. Elle va de Byzance à Néapolis, passe par Philippes, Amphipolis et Thessalonique pour atteindre Dyrrachium, sur la côte adriatique. C'est à partir de cette dernière ville que l'on gagne l'Italie en bateau par le détroit d'Otrante.

D'autres routes desservent Corinthe, Epidaure et Argos ; de la côte vers Mégare, Athènes et la Boétie<sup>166</sup>. De très nombreuses liaisons existent entre Apollonia et Thessalonique, Corinthe, Athènes et Thessalonique. Pourtant, la plus grande partie de ces routes, même celles dites carrossables, sont rudimentaires. Les seules à être vraiment bien aménagées se trouvent essentiellement autour des villes<sup>167</sup>.

### 2.3.1.3. L'Asie Mineure

Les Romains avaient réaménagé l'ancienne route allant d'Ephèse à Laodicée et enfin jusqu'à Apamée. Des routes militaires relient les principales citées à la mer. Une route relie Ephèse à Tralles, elle se ramifie en direction de Laodicée et Apamée, Antioche de Pisidie et Icône, se prolonge jusqu'à Laranda et aux portes de Cilicie, Tarse et Antioche de Syrie<sup>168</sup>. Des routes assurent également les rapports entre les villes d'Ephèse, Sardes, Smyrne, Thyatire, Pergame et les colonies de Pisidie<sup>169</sup>.

### 2.3.1.4. L'Orient

En Syrie, en Judée et en Arabie, le réseau est très dense. Dans ce secteur, la politique romaine se contente d'utiliser le réseau déjà existant, hérité des Séleucides et de l'Empire perse. En Judée existent quatre voies parallèles à la côte, allant du nord au sud, et neuf autres allants de l'est à l'ouest pour relier les centres côtiers à l'arrière du pays. Jérusalem est le point stratégique central de Palestine. Les carrefours les plus importants qui l'environnent sont Césarée, Scythopolis, Néapolis, Antipatris, Hébron et Jéricho. La route

<sup>166</sup> Les routes qui desservent ces villes ont permis à Paul de se déplacer par d'autres moyens que la mer. Lorsqu'il quitta Athènes pour aller vers Corinthe, il emprunta la route longeant la côte et passant par Mégare. Cette ville est exactement à mi-distance entre Athènes et Corinthe. Selon DION CHRYSOSTOME, *Discours*, VI, 1-6, en passant la nuit à Mégare et en prenant un raccourci par Salamine, ils auraient pu être à Athènes le jour d'après. Il faut savoir qu'une partie de la route est dangereuse. Selon STRABON, *Géographie*, IX, 1, 4 ; PAUSANIAS, *Description de la Grèce*, I, 44, 6, elle surplombe la montagne et passe à certains endroits au bord du précipice. C'est une route utilisée que par nécessité. Le texte biblique dit que Paul l'emprunta sûrement dans le sens inverse, pour se rendre de Jérusalem en Macédoine (2Co 1 : 16).

<sup>167</sup> C. REYNIER, *Saint Paul sur les routes du monde romain*, p. 21-22 ; M. BASSOTTI, G. BOSIO, G. BONGIOVANNI *et al.*, *Caratteri e morfologia*, p. 308-309.

<sup>168</sup> Ephèse est une des plus importantes villes d'Asie Mineure. Paul le comprend dès son deuxième voyage et il en fait sa base où il passera deux ans (Ac 19 : 10). A partir d'Ephèse, le réseau routier est assez développé. Son port met en relation beaucoup de villes. Le travail de Paul sera très fécond à Ephèse. C'est aussi de là qu'il enverra des lettres aux communautés de Corinthe, de Philippe, de Galatie, de Colosses et à Philémon

<sup>169</sup> C. REYNIER, *Saint Paul sur les routes du monde romain*, p. 20-21 ; M. BASSOTTI, G. BOSIO, G. BONGIOVANNI *et al.*, *Caratteri e morfologia*, p. 308-310.

orientale la plus connue est celle qui longe la côte pour relier Antioche de Syrie à la nouvelle colonie de Ptolémaïs. Enfin, d'autres routes mènent aux confins du monde asiatique, comme la Mésopotamie, l'Asie, l'Inde et même la Chine<sup>170</sup>.

### 2.3.1.5. Etat des routes romaines

C'est avec les Romains que, pour la première fois dans l'histoire, les routes sont pavées, et que le pays devient plus accessible à tous<sup>171</sup>. Les routes romaines sont praticables toute l'année. Elles suivent la morphologie du terrain. Leur tracé est de préférence rectiligne mais elles peuvent avoir des coudes ou faire des détours lorsque la nature l'exige. Elles évitent le franchissement de lignes d'eau, suivent volontiers la ligne des crêtes et s'éloignent des zones trop humides comme les bois<sup>172</sup>. La largeur des routes romaines peut varier selon les besoins du trafic, du nombre de tournants, de la zone géographique. Des allées latérales sont aménagées pour les piétons et cavaliers. Le revêtement du réseau suburbain est constitué de graviers. Les matériaux sont généralement exploités localement. Certaines routes sont même creusées dans le rocher, constituant ainsi des tunnels de plusieurs centaines de mètres où peuvent se croiser deux chariots<sup>173</sup>. Le tout est évidemment conçu pour privilégier l'avancement rapide des troupes<sup>174</sup>. La route est souvent bornée de citernes, de puits pour se désaltérer, de fermes, de villages, d'installations artisanales, de postes de péage à l'entrée des ponts ou des villes, de postes de douanes pour le péage des taxes sur les marchandises et les animaux<sup>175</sup>.

### 2.3.2. Réseau maritime

Dans l'antiquité, le bassin méditerranéen est l'espace par excellence de la navigation. Pourtant, ce large espace n'est pas un tout uniforme. Les Romains le divisent en plusieurs mers qui prennent leur nom des terres bornant leur horizon.

Selon que l'on se trouve en Méditerranée orientale ou occidentale, les courants, la nature du littoral, la visibilité, etc., varient. Il en va de même pour la météorologie (vents et

<sup>170</sup> C. REYNIER, *Saint Paul sur les routes du monde romain*, p. 19-20 ; M. BASSOTTI, G. BOSIO, G. BONGIOVANNI *et al.*, *Caratteri e morfologia*, p. 308-310.

<sup>171</sup> M. BASSOTTI, G. BOSIO, G. BONGIOVANNI *et al.*, *Caratteri e morfologia*, p. 305-306. STRABON, *Géographie*, V, 3, 8.

<sup>172</sup> M. BASSOTTI, G. BOSIO, G. BONGIOVANNI *Caratteri e morfologia*, p. 305-307.

<sup>173</sup> STRABON, *Géographie*, V, 4, 7.

<sup>174</sup> J.-M. ANDRE, M.-F. BESLEZ, *Voyager dans l'Antiquité*, Paris, Fayard, 1993, p. 396-398, 401-402.

<sup>175</sup> Voilà la description des routes de l'encens par Pline l'Ancien : « Tout au long de la route, il faut payer, ici pour l'eau, là pour le fourrage, pour les stations, pour les péages ». PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, XII, 65.

brises thermiques). Il va sans dire que toutes ces données et leurs variantes ont une forte incidence sur les voyages maritimes de l'époque.

### 2.3.2.1. Vents et courants

La navigation de l'époque se faisait essentiellement à la voile. Ce sont donc les vents qui dictent la route à suivre, l'état de la mer et la durée du voyage.

Dans le bassin oriental, les vents de nord-ouest/sud-est sont prédominants et assurent une bonne navigation, sans pour cela être exempte de dangers. Mais l'hiver, des coups de vent violents et des dépressions rendent les mêmes trajets difficiles et très risqués. La mer Ionienne est prédominée par la bora (vent fort et froid) et le sirocco (vent chaud et humide). Ces deux vents sont capables de transformer une mer calme en une mer déchaînée. Les vents les plus modérés sont les étésiens, des vents périodiques (de juin à octobre) soufflant du nord-est, du nord et du nord-ouest, qui deviennent de plus en plus réguliers au fur et à mesure que l'on progresse vers le sud de la mer Egée.

Les vents et les mauvais temps sont responsables des délais d'attente dans les ports. Les navires doivent souvent attendre que les vents contraires s'apaisent pour pouvoir y entrer. Les brises thermiques jouent aussi un rôle très important dans la navigation. En Méditerranée, elles soufflent de terre la nuit et de mer le jour. Elles peuvent être perpendiculaires ou parallèles, et leur puissance est variable. Leurs effets peuvent être ressentis jusqu'à 20 milles des côtes<sup>176</sup>. Les courants marins de la Méditerranée orientale sont généralement faibles mais peuvent se renforcer localement sous l'effet du vent. La couleur des fonds, les astres, la visibilité des côtes constituent les points de repère des marins. Pour la navigation par cabotage, la brume est un dangereux ennemi qui estompe les côtes, ou même les rend invisibles<sup>177</sup>.

### 2.3.2.2. Epoques privilégiées de navigation

Dans l'antiquité, l'année de la navigation se divise en deux : l'été (la bonne saison) et l'hiver (la mauvaise saison). La bonne saison commence le 10 mars<sup>178</sup> (fête du *navigium Isidis*) et se termine vers novembre (*mare clausum*)<sup>179</sup>.

---

<sup>176</sup> Un mille nautique vaut 1852 m.

<sup>177</sup> C. REYNIER, *Saint Paul sur les routes du monde romain*, p. 28-30 ; J. ROUGE, *Recherches sur l'organisation du commerce maritime en Méditerranée sous l'Empire romain*, Paris, Imprimerie nationale, 1966, p. 31-39.

<sup>178</sup> APULEE, *Métamorphoses*, XI, 5.

<sup>179</sup> M. BASSOTTI, G. BOSIO, G. BONGIOVANNI *et al.*, *Caratteri e morfologia*, p. 312. Ces dates ne sont pas les seules à déterminer l'ouverture et la fermeture de la période de navigation. D'autres dates existent (8 février,

Certains bateaux circulent quand même pendant la mauvaise saison. Ce sont pour la plupart des commerçants qui se risquent par témérité ou avidité<sup>180</sup>. Des messagers prennent également la mer lorsqu'ils doivent délivrer des informations officielles. Pendant les mois de la saison favorable à la navigation, les bateaux commerciaux transportent quelques milliers de passagers. Des chiffres énormes pour l'époque et pour la configuration de ces bateaux ! D'autant plus que tous les voyageurs ne trouvent pas toujours d'embarquement disponible pour leurs besoins<sup>181</sup>.

### 2.3.2.3. Navigations possibles

Il existe deux modes de navigation maritime possible : longer les côtes (navigation de cabotage) ou croiser en pleine mer (navigation hauturière)<sup>182</sup>. Pour la navigation de cabotage, il faut encore souligner l'importance et la fréquence des escales dues à la situation météorologique, à la recherche de ravitaillement, à la réparation de possibles avaries et aux escales nécessaires au commerce. Paul utilisa ces deux moyens de navigation lors de son déplacement d'Ephèse à Césarée (Ac 18 : 21b-22). L'itinéraire est relativement simple. Si les Actes ne mentionnent rien sur le voyage, il est possible que les escales ne dépendent pas des obligations commerciales. Le bateau aurait dû prendre appui à Rhodes, ensuite aller vers Patara, pour enfin se diriger vers Chypre. De là, les marins dépendent des vents qui soufflent. Dans la meilleure des possibilités, ils auraient pu se diriger vers le cap Kyrias et de là, gagner Césarée<sup>183</sup>.

### 2.3.2.4. Durée des voyages et distances parcourues

Les parcours les plus rapides sont ceux effectués par navigation hauturière. Si les conditions sont favorables, un bateau de l'époque à la coque arrondie, peut atteindre une

---

25 mai par exemple pour la saison d'été). Pour les Juifs, la fermeture de la saison d'été correspond à la fête des tentes, célébrée entre septembre et octobre.

<sup>180</sup> PLINE L'ANCIEN, *Histoires naturelles*, II, 45.

<sup>181</sup> C. REYNIER, *Saint Paul sur les routes du monde romain*, p. 54-57 ; J. ROUGE, *Recherches sur l'organisation du commerce maritime*, p. 47-66.

<sup>182</sup> CICERON, *Lettres à Atticus*, XVI, 6, trad. M. NISARD, Vol. 5, Paris, Dubochet, 1841, [en ligne], 2010, disponible sur <[http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/cicero\\_ad\\_att\\_16/lecture/6.htm](http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/cicero_ad_att_16/lecture/6.htm)>, (consulté le 03 mai 2012). Voici le témoignage qu'en donne Cicéron lorsqu'il se rend en Grèce : « Aussi veux-je y passer deux jours quand j'aurai touché Rhégium, qui sera le nouveau point de départ de ma longue navigation. J'aurai à examiner si je dois m'embarquer à bord d'un vaisseau de charge, en me dirigeant sur Patras, ou sur un de mes petits bâtiments qui me mènerait à Leucopétrae, port des Tarentins, et de là à Corcyre : et, en cas que je me décide pour un vaisseau de charge, il me faudra voir encore si je dois traverser la mer, sans m'arrêter ou relâcher à Syracuse. Je vous écrirai de Rhégium le parti que j'aurai pris ».

<sup>183</sup> C. REYNIER, *Saint Paul sur les routes du monde romain*, p. 132.

vitesse maximale de 4 nœuds<sup>184</sup>. La navigation se poursuit de nuit, mais avec beaucoup de prudence, et parfois des accidents<sup>185</sup>. Selon la période de l'année, les bateaux peuvent naviguer entre 12 et 17 heures par jour. Ils peuvent parcourir des distances plus au moins longues selon qu'ils sont mus à la rame ou à la voile.

A l'époque, les marins comptent les distances parcourues en stades. On estime que l'on en parcourt 500 à 700 du lever au coucher de soleil, et 1000 en 24 heures<sup>186</sup>.

Sur ces bases, il est impossible de définir avec précision quel temps il faudra exactement pour naviguer d'une ville à l'autre. En outre, les distances, comme la vitesse de navigation, peuvent varier car les trajets changeront selon les conditions météorologiques. A cela s'ajoutent les escales obligées, le temps passé à attendre un (dé)chargement ainsi que le temps nécessaire à l'embarquement.

Même si les conditions météorologiques entrent encore en ligne de compte dans la réussite des voyages actuels, elles étaient déterminantes à l'époque de Paul<sup>187</sup>.

### 2.3.2.5. Infrastructures portuaires

Une bonne partie des ports du pourtour de la Méditerranée sont plus au moins éloignés des cités pour une question de sécurité, vu que le danger à l'époque vient surtout

<sup>184</sup> J. ROUGE, *Recherches sur l'organisation du commerce maritime*, p. 38-39. Un nœud correspond à 1852 m/h. Dans la mer Méditerranée, la circulation est giratoire et, en général, de faible vitesse. Ce courant giratoire se divise au niveau de la Sicile, pour suivre d'un côté la morphologie côtière occidentale et de l'autre, la morphologie côtière orientale.

<sup>185</sup> PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, II, 48 : « Souvent, de nuit, des navires marchant en sens inverse entrent en collision » ; PHILOSTRATE, *Vie d'Apollonios de Tyane*, VII, 15 : trad. A. CHASSANG, Paris, Didier, 1862, [en ligne], 2011, disponible sur <[http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/philistrate\\_uita\\_apol\\_07/lecture/15.htm](http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/philistrate_uita_apol_07/lecture/15.htm)>, (consulté le 03 mai 2012). « Il est tard, dit-il, et il faut que vers l'entrée de la nuit je parte pour le port des Romains : c'est l'heure du départ ordinaire des vaisseaux qui s'y rendent. »

<sup>186</sup> Le stade, unité de mesure romaine, vaut 185 mètres. Il est probable qu'une embarcation naviguant sous un vent favorable ait pu parcourir 1000 stades par jour, soit 185 kilomètres.

Il s'agit de distances estimées que les historiens ont obtenues par comparaisons et déductions, faute d'informations précises. Les données fournies par des écrivains comme Polybe ou Strabon ne sont pas cohérentes entre elles. D'après DIODORE DE SICILE, *La bibliothèque historique*, III, 34, on estime qu'il fallait 10 jours de voyage depuis la mer d'Azov jusqu'à Rhodes avec vent favorable pour une distance de 2000 km. PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, XIX, 1 ; lui, rapporte que le préfet Galère a parcouru la distance Alexandrie-Sicile en sept jours, le préfet Balbillus en six jours et Valère Maxime en neuf, mais jusqu'à Pouzzoles et avec un vent très doux.

<sup>187</sup> C. REYNIER, *Saint Paul sur les routes du monde romain*, p. 37-39 ; J. ROUGE, *Recherches sur l'organisation du commerce maritime*, p. 99-105. Dans le sous-chapitre intitulé La durée des traversées, l'auteur détermine à partir des sources historiques, bibliques et archéologiques la durée probable des différents trajets maritimes à l'époque romaine. Par exemple :

De Césarée de Palestine à Rome :	20 jours (PALLADIUS, <i>Histoire lausiaque</i> , LIV, 3)
D'Alexandrie à Pouzzoles :	15/20 jours (SUETONE, <i>Vie de Titus</i> , V)
D'Alexandrie à Marseille :	30 jours (SULPICE SEVERE, <i>Dialogues</i> , I)
De Néapolis à Patara :	12 jours (Ac 20 : 6-21 : 2).

de la mer. D'autres ports se trouvent à proximité des fleuves pour faciliter les échanges avec l'intérieur du pays. L'importance et la grandeur d'un port dépendent généralement de celles du commerce de la cité auquel il est attaché<sup>188</sup>.

### **INSTALLATIONS ET ENTREPOTS**

Il existe des ports à usage commercial et d'autre à usage militaire. La complexité des installations évolue avec le développement des ports et des cités qui en dépendent. Le port est normalement organisé afin de pouvoir charger et décharger des navires. La plupart des gens qui travaillent dans le port sont spécialisés : plongeurs, charretiers, spécialistes du transport du vin, de l'huile et du blé, contrôleurs, douaniers, etc.<sup>189</sup>

### **FONCTION DU PORT**

Le port est le point de départ et aussi le centre de distribution des marchandises. C'est dans les ports, dans les cités portuaires et dans les cités voisines que tout se développe. Le monde du port est complexe mais ordonné, un monde vivant où marins, nauclères, marchands et passagers se croisent. Un monde où circulent toutes sortes de personnes et d'informations. Il faut retenir que les renseignements importants passent pour la plupart par la mer, donc plus on en est éloigné, moins on est informé. Les voyages du I<sup>er</sup> siècle se font encore en fonction des décisions politiques et des échanges conséquents. Les voyages de Paul aussi sont conditionnés par les éléments d'ordre politique et économique de l'Empire<sup>190</sup>.

## **2.3.3. Moyens de transport**

Les moyens de transport antiques, bien que variés, se limitent aux voies terrestres, maritimes ou fluviales.

### **2.3.3.1. Transport terrestre**

#### **MARCHE A PIED**

Dans certaines régions peu accessibles, au relief fortement accidenté, la marche reste le seul moyen de se déplacer. Il est parfois possible de s'aider d'une bête de somme, comme

---

<sup>188</sup> C. REYNIER, *Saint Paul sur les routes du monde romain*, p. 39-41.

<sup>189</sup> A. TCHERNIA, D. VIVIERS, « Athènes, Rome et leurs avant-ports : "mégapoles" antiques et trafics méditerranéens », in C. NICOLET, R. ILBERT, J.-C. DEPAULE (éd.), *Mégapoles méditerranéennes*, Paris, Maisonneuve/Larose, 2000, p. 781-783.

<sup>190</sup> *Ibid.*, p. 779-781 ; C. REYNIER, *Saint Paul sur les routes du monde romain*, p. 43-46.

le mulet ou l'âne. Par contre, les routes dallées que les Romains ont construites sont pour l'époque d'un grand confort pour les piétons. Elles permettent de parcourir une distance journalière de plus de soixante-dix kilomètres<sup>191</sup>.

D'après le récit de l'un des voyages de Cicéron effectué en partie sur le trajet du troisième voyage de Paul, il est facile de se rendre compte de combien de temps, de fatigue et de moyens il fallait pour se rendre d'une ville à une autre<sup>192</sup>.

## VEHICULES ET MONTURES

Le monde romain est riche en véhicules variés : litières, attelages à deux ou quatre roues.<sup>193</sup> Les riches disposent souvent de leur propre véhicule. Sinon, on peut recourir à des voitures publiques ou de location que l'on trouve à la sortie de la ville<sup>194</sup>. Certaines voitures permettent de parcourir jusqu'à huit kilomètres par heure<sup>195</sup>. Mais la rapidité des déplacements dépend aussi des régions traversées, des conditions météorologiques, des bagages et, bien sûr, des moyens financiers dont on dispose. Le cheval est le moyen le plus rapide pour les déplacements terrestres. D'autres montures sont possibles : le mulet et l'âne. Ces derniers ont beaucoup d'endurance sont faciles à nourrir et supportent bien de lourds bagages. Des attelages de plus en plus sophistiqués assurent le transport des marchandises, surtout pour les échanges locaux et pour certains produits comme le blé. Par contre, les amphores d'huile et de vin, étant donné leur fragilité et leur poids, ne peuvent être transportées que par voie maritime<sup>196</sup>.

### 2.3.3.2. Transport maritime

On connaît de mieux en mieux les différentes catégories de bateaux qui se déplaçaient sur mers et fleuves grâce à l'archéologie sous-marine. Malheureusement, les découvertes

<sup>191</sup> PHILOSTRATE, *Apollonius de Tyane*, VII, 41. Il est question dans ce passage de voyageurs qui partent à pied de Rome et atteignent Pouzzoles en 3 jours (une distance d'environ 220 kilomètres), soit effectivement un peu plus de 70 km quotidiens. Il s'agit certes là d'excellents marcheurs !

<sup>192</sup> CICERON, *Ad Atticus*, V, 20 raconte comment il est arrivé à Laodicée, est resté cinq jours à Apamée, trois à Synnade et cinq à Philémélium, enfin dix jours à Iconion Il campa devant Cybistra, pour enfin gagner la Cilicie par les portes du Taurus. Il arriva à Tarse le 5 octobre.

<sup>193</sup> D'après APULEE, *Florides*, XXI. Les véhicules à deux roues sont des cabriolets rapides que l'on peut conduire soi-même. Seules les riches familles disposent de moyens de transport permettant d'accrocher des remorques où prennent place les voyageurs avec leurs bagages. Toutefois, voyager en voiture signifie aussi supporter « la pesanteur des véhicules, la lenteur des roues, les cahots des ornières, pour ne rien dire des pierres, des souches faisant saillie, des ruisseaux des plaines, des pentes des collines. »

<sup>194</sup> PETRONE, *Satiricon*, LXXIX.

<sup>195</sup> L. FRIEDLANDER, *Mœurs romaines du règne d'Auguste à la fin des Antonins, comprenant les spectacles et les voyages des Romains*, trad. C. VOGEL, vol. 2, Paris, Reinwald, 1867, p. 341.

<sup>196</sup> J.-M. ANDRE, M.-F. BESLEZ, *Voyager dans l'Antiquité*, p. 408-414.

dans ce domaine ne constituent qu'un échantillon limité car elles ne représentent ni toutes les époques ni tous les genres de bateaux. Il faut donc recourir essentiellement aux sources littéraires et iconographiques, plus riches et plus fidèles.

## **BATEAUX**

La « Grande Mer » du I<sup>er</sup> siècle est essentiellement sillonnée par deux catégories de bateaux : militaires et commerciaux. Les premiers ont une structure effilée qui favorise la rapidité ; les seconds, d'ossature plus robuste aux formes arrondies, sont mieux adaptés au chargement de marchandises. Outre leur cargaison de denrées commerciales, ils embarquent aussi quelques voyageurs. La taille de ces bateaux de négoce n'est pas standardisée. Leurs dimensions ne dépassent généralement pas 40 mètres de long sur 12 de large, pour une capacité moyenne de charge de 400 tonnes, ce qui correspond par exemple à un transport d'un peu plus de 9 000 amphores. Leur forme varie en fonction de leur utilité (marchandise, pêche), de leur type de propulsion (voile, rame) et du milieu de navigation (espace hauturier, côtier, fluvial)<sup>197</sup>.

### **2.3.4. Conditions du voyage**

#### **2.3.4.1. Voyage routier**

##### **DE LA DIVERSITE DES VOYAGEURS**

Les gens qui empruntent les routes romaines le font soit pour des raisons de santé, soit politiques. Ce sont des soldats qui rejoignent leurs provinces, des administrateurs, des hommes envoyés en exil, des voyageurs itinérants, des philosophes, des intellectuels, des pèlerins, des courriers de la poste impériale, des marchands accompagnés de leurs esclaves, des « touristes » se rendant aux jeux d'Olympie et en profitant pour visiter la région<sup>198</sup>. D'autres se déplacent d'un endroit à un autre car ils mènent une vie nomade. Tant de mouvance humaine fait que le voyageur se retrouve souvent face à des brigands<sup>199</sup>.

##### **RUDESSE, INSALUBRITE ET INSECURITE DU VOYAGE**

Même si la route romaine est fort bien conçue, elle n'en évite pas moins aux voyageurs les désagréments de la géographie locale. Il arrive que des inondations empêchent la circulation, que la poussière soulevée suffoque au point que seul un bain

<sup>197</sup> J. VELISSAROPOULOS, *Les naclères grecs. Recherches sur les institutions maritimes en Grèce et dans l'Orient hellénisé*, 3 vol., Hautes études du monde gréco-romain 9, Genève/Paris, Droz/Minard, 1980, p. 57-67.

<sup>198</sup> APULEE, *Métamorphoses*, II, 21 ; Pline LE JEUNE, *Lettres*, VIII, 8, 20.

<sup>199</sup> PROPERCE, *Elégies*, III, 16, 1 ; APULEE, *Métamorphoses*, I, 15.

soulage<sup>200</sup>, que la pluie ou la neige rendent le voyage pénible. L'une des grosses difficultés du voyage est de trouver de l'eau potable. Celle-ci, souvent de mauvaise qualité, ne désaltère ni ne rafraîchit, mais contribue plutôt à propager des épidémies.

La sécurité du voyageur n'est jamais garantie. Le voyageur est exposé à des dangers naturels (bêtes sauvages) ou humains tels que brigands (2Co 11 : 26), déserteurs, nomades ou encore barbares qui tendent des guets-apens. Voyager seul correspond à s'exposer davantage au danger. Pour l'éviter, celui qui prend la route se joint donc de préférence à d'autres voyageurs (officiels en cas de déplacement d'ordre officiel et administratif) ou se fait accompagner de collaborateurs (Ac 13 : 4-5, 13-14 ; 15 : 40 ; 17 : 15).

Le voyageur antique court aussi le risque de s'égarer<sup>201</sup>. Il existe cependant des cartes routières indiquant les stations, les directions, les distances à parcourir, les auberges où passer la nuit, etc. La découverte faite aux bains de Vicarello de trois vases d'argent sur lesquels est gravé l'itinéraire de Gadès à Rome pourrait donner à penser qu'il est facile de s'orienter à l'époque<sup>202</sup>. C'est exact, mais seulement pour les gens disposant de moyens. La preuve : les vases sont en argent, un métal précieux.

Le voyageur routier est souvent muni d'un bagage qu'il porte lui-même, qu'il confie à un domestique, ou qu'il charge sur une bête de somme. Il est équipé de provisions de bouche pour la route (un peu de pain et de fromage)<sup>203</sup>, de vêtements, de literie, de vaisselle et autres objets de première nécessité. Or, le bagage peut devenir si lourd et encombrant qu'il risque de ralentir l'allure. Il arrive alors que le voyageur confie certaines de ses affaires à des amis chez qui il a logé (2 Tm 4 : 13)<sup>204</sup>, ou encore qu'il les vende ou les mette en gage. Pour se garantir une bonne endurance, le voyageur doit se protéger du soleil, de la pluie et du froid. Il doit également trouver un lieu sûr où passer la nuit, chez l'habitant, dans des auberges ou à la belle étoile<sup>205</sup>.

## CONDITIONS D'ACCUEIL

<sup>200</sup> STACE, *Silves*, II, 32 ; CICERON, *Ad Atticus*, V, 15, 25.

<sup>201</sup> DION CHRYSOSTOME, *Sur la royauté*, 50-54. Dans l'antiquité, les routes sont indiquées au départ et à l'arrivée, d'autres précisions sont rares sinon qu'après investigation auprès des bergers et des villages de locaux. Les documents indiquant les distances entre les villes, entre les stationnements ou les bornes militaires ne sont pas aussi systématiques et ne sont pas à la disposition de tous les voyageurs.

<sup>202</sup> L. FRIEDLANDER, *Mœurs romaines du règne d'Auguste à la fin des Antonins*, p. 338.

<sup>203</sup> APULLEE, *Les Métamorphoses*, I, 18, 8.

<sup>204</sup> C'est le cas de Paul lorsqu'il sera arrêté à Ephèse et emprisonné (2Tm 2 : 9) pour être envoyé devant le tribunal de César. Cette fois, Paul passe par Milet (2Tm 4 : 20), par Alexandrie de Troade. C'est ici qu'il dépose des livres et son manteau chez Carpos pour alléger son bagage ou pour obtenir l'argent nécessaire pour la route.

<sup>205</sup> J.-M. ANDRE, M.-F. BESLEZ, *Voyager dans l'Antiquité*, p.473-477.

### ✓ **Auberges**

Les auberges se trouvent généralement près des sanctuaires. Peu nombreuses en Grèce, elles se sont bien développées dans le reste de l'Empire mais de manière inégale géographiquement. Les fresques et autres témoignages (mosaïques, incisions, bas-reliefs, etc.) fournissent des informations intéressantes sur la vie et le fonctionnement des auberges dans l'antiquité. Par exemple :

- Une fiasque de vin, du pain : 1 as<sup>206</sup>.
- Du fricot : 2 as.
- Le foin pour le mulet : 2 as.

Le voyageur trouve sur la route, à distance de relais, des restaurants appelés *tabernae*. Celles-ci fournissent des montures pour les courriers officiels et le minimum indispensable pour le repas<sup>207</sup>. Les auberges sont considérées comme des endroits douteux. Les hôtes ressemblent plus à des magiciens qu'à des gérants<sup>208</sup>. Les serveuses n'hésitent pas à utiliser leurs charmes pour séduire. Les *tabernae* sont fréquentées par toutes sortes de gens, bons et mauvais. Ainsi, il n'est pas rare que des disputes y éclatent<sup>209</sup>, que les vols s'y répètent. Souvent, les voyageurs sont obligés de s'entasser à plusieurs dans une chambre, sans compter l'énervant dérangement des moustiques. Il n'est pas étonnant que ceux qui en ont les moyens préfèrent trouver d'autres solutions. Sénèque par exemple se contente de dormir sur un matelas par terre à la belle étoile, avec un manteau comme drap et un autre comme couverture plutôt que de s'y risquer<sup>210</sup>.

### ✓ **Hôtes**

Dans l'antiquité romaine, le voyage reflète le statut social du voyageur, notamment grâce au fait que l'hospitalité y joue un rôle très important et y soit très développée. Le voyageur de statut social élevé est par conséquent souvent logé chez des particuliers de même rang. Il y trouve un meilleur confort et une meilleure nourriture<sup>211</sup>. Il a avec lui une escorte, une tente, de la vaisselle, ses livres, ses vêtements et de l'argent pour que le voyage

<sup>206</sup> L'as (du latin *aes*, « bronze ») était une monnaie de bronze ou de cuivre de la Rome antique. Son poids et son aspect ont considérablement évolué au fil des siècles.

<sup>207</sup> Le livre des Actes nomme l'une des ces tavernes (Ac 28 : 15) appelée *Tres Tabernae*.

<sup>208</sup> HORACE, *Satires*, I, 29 ; V, 4.

<sup>209</sup> PETRONE, *Satiricon*, XCV.

<sup>210</sup> SENEQUE, *Lettres à Lucilius*, LXXXVII.

<sup>211</sup> SENEQUE, *Les bienfaits*, VI, 7 ; HORACE, *Satires*, I, 5.

soit le moins pénible. Accueilli par ses pairs, il bénéficie du même style de vie que chez lui. Il rendra à l'occasion cette même hospitalité lorsque que son hôte passera chez lui<sup>212</sup>.

Autant que possible, les voyages missionnaires de Paul sont calqués sur ce même principe. Bien qu'il ne bénéficie pas d'un rang social élevé, il utilise ses connaissances<sup>213</sup> ou celles de ses compagnons de voyage. Le but est de se pourvoir d'un accompagnateur qui connaisse les lieux, de la famille ou/et un réseau social assurant l'hospitalité. Bref, il est profitable d'avoir un guide capable d'assurer des conditions favorables à la diffusion de l'Evangile. Voir à ce sujet le voyage que Paul entreprend avec Barnabé pour Chypre (Ac 4 : 36 ; 13 : 4).

Généralement, l'hospitalité est codifiée, des chambres peuvent être réservées à l'avance et la durée du séjour peut se limitée à trois jours<sup>214</sup>. Mais pour que le voyageur puisse bénéficier d'une telle hospitalité, il doit présenter des lettres de recommandation<sup>215</sup>. Ces lettres servent aussi pour garantir ses droits et avoir une protection judiciaire. En voyage, la personne n'a pas d'autres possibilités d'attester son identité que le témoignage de ces recommandations. Avoir le statut de citoyen romain est donc essentiel<sup>216</sup>.

### 2.3.4.2. Voyage maritime

#### CONDITIONS D'ACCES A BORD DES BATEAUX

Le naulère ayant la responsabilité des passagers, c'est lui qui décide de leur nombre<sup>217</sup>. Celui-ci est aléatoire<sup>218</sup>. Il se décide sur base du poids et du volume des marchandises, de la période de l'année (favorable ou non à la navigation), mais aussi de la

<sup>212</sup> CICERON, *Ad familiares*, XIII, 52.

<sup>213</sup> Parmi ces connaissances, il y aurait également les nouveaux convertis, surtout s'ils proviennent d'un rang social assez élevé (Ac 13 : 12). Dans ce cas, de nouveaux horizons peuvent s'ouvrir et des lettres de recommandations permettront d'être reçu dans d'autres régions.

<sup>214</sup> J.-M. ANDRE, M.-F. BESLEZ, *Voyager dans l'Antiquité*, p. 541 ; *La Didachè ou l'enseignement des douze apôtres*, [en ligne], 2012, disponible sur < <http://www.spiritualite-chretienne.com/perennit/Didache.html>>, (consulté le 06 mai 2012). Il est connu que dans le milieu chrétien l'hospitalité se pratiquait souvent et volontiers. Des voyageurs en avaient fait leur source de revenus, ils se présentaient en tant que prédicateurs, docteurs ou prophètes et profitaient de cette hospitalité pour extorquer de l'argent ou des biens matériels. La Didachè utilise des mots durs sur ces attitudes malsaines. Les chapitres 11, 12 et 13, de cet écrit enseignent comment reconnaître les faux prophètes, quel temps d'hospitalité faut-il leur accorder et de quel façon il les faut financer et soutenir pour le voyage.

<sup>215</sup> APULÉE, *Métamorphoses*, I, 21-23. Cette pratique est utilisée par les Juifs et décrite dans le texte biblique (Ac 18 : 27 ; 1Co 16 : 3 ; 2Co 3 : 1-3 ; Rm 16 : 1 ; Ph 4 : 2). L'organisation de l'hospitalité par lettre est attestée depuis la haute époque hellénistique. *Papyrus Cairo Zenon*, 59 056.

<sup>216</sup> C. REYNIER, *Saint Paul sur les routes du monde romain*, p. 66-69.

<sup>217</sup> J. VELISSAROPOULOS, *Les naulères grecs*, p. 74-77.

<sup>218</sup> Lorsque Paul se dirige vers Rome, le navire transporte 276 passagers (Ac 27 : 37) ; d'après FLAVIUS JOSEPHE, *Autobiographie*, III, 13, le navire transporte 600 passagers.

bravoure de son équipage<sup>219</sup>. Comme il n'y a pas de cabines dans le bateau, la meilleure solution est de s'aménager un petit espace au milieu des marchandises. Il arrive que le passager doive attendre longtemps le départ ou au contraire qu'il soit obligé de se réembarquer sans mettre même le pied à terre<sup>220</sup>, ou encore que l'embarquement lui soit refusé pour des raisons spécifiques<sup>221</sup>. Le passager doit régler le transport lors de l'embarquement. Les prix peuvent changer mais restent modestes. Par exemple un voyage d'Athènes en Egypte coûte 2 drachmes, soit un peu plus d'un salaire journalier d'un ouvrier<sup>222</sup>. Lorsque le voyageur n'arrive pas à payer son déplacement, il peut toujours demander de travailler à bord<sup>223</sup>.

### CONDITION DE LA VIE A BORD

#### ✓ *Dormir et se nourrir à bord*

Si la cargaison risque d'être endommagée, en règle générale les passagers sont installés sur le pont avec leurs bagages, leurs couvertures et leur nourriture. Ils y sont exposés à l'eau, au soleil, au sel, au vent et même à la tempête. L'archéologie, les représentations iconographiques, les mosaïques, les bas-reliefs et les sources littéraires, tout en donnant des informations importantes, ne sont pas précises sur l'existence de cabines pour tous les passagers<sup>224</sup>. Il est possible que des cabines aient été aménagées<sup>225</sup> pour le capitaine ou pour des personnes de rang sur certains navires. Les autres passagers peuvent s'installer sous une tente ou sur des nattes quand le navire est ponté. Dans le pire des cas, le passager dormira sur le plancher, au-dessus de la sentine<sup>226</sup>. Le voyage maritime antique se révèle d'un véritable inconfort. Faute d'autre ressource, parfois certaines embarcations s'approchent du rivage au coucher du soleil pour y faire reposer l'équipage<sup>227</sup>.

<sup>219</sup> PHILOSTRATE, *Vie d'Apollonios de Tyane*, IV, 13. L'auteur précise lui aussi que les voyageurs sont nombreux et qu'il ne leur est pas toujours facile de trouver des places disponibles.

<sup>220</sup> PHILOSTRATE, *Vie d'Appolonios de Tyane*, V, 21.

<sup>221</sup> PHILOSTRATE, *Vie d'Appolonios de Tyane*, V, 20. Dans le cas spécifique de ce récit, Apollonius veut s'embarquer mais le naulère ne veut prendre personne à bord car il transporte des statues de dieux qu'il ne veut pas souiller par les mauvaises conversations et les mauvaises mœurs. Dans ce cas, il ne reste plus qu'à attendre une nouvelle opportunité.

<sup>222</sup> 1 drachme de l'époque équivaut à 6 oboles et une journée de salaire d'un ouvrier est estimée à 9 oboles.

<sup>223</sup> C. REYNIER, *Saint Paul sur les routes du monde romain*, p 71.

<sup>224</sup> C. REYNIER, *Saint Paul sur les routes du monde romain*, p. 362-366.

<sup>225</sup> PHILOSTRATE, *Vie d'Appolonios de Tyane*, III, 35.

<sup>226</sup> PETRONE, *Satiricon*, C ; JUVENAL, *Satires*, VI, 99.

<sup>227</sup> LONGUS, *Daphnis et Chloé*, II, 25 ; II, 12 ; APULEE, *Métamorphoses*, VII, 7. Dans ce cas, il s'agit d'une auberge où l'hôtelier peut offrir tout ce dont le passager a besoin.

La responsabilité de l'eau potable incombe à l'équipage<sup>228</sup> qui recueille la plupart du temps l'eau de pluie. Existente également tout au long du littoral des réservoirs d'eau douce à disposition pour le réapprovisionnement. A bord, l'eau douce est stockée dans des réservoirs. Cette eau est indispensable pour se désaltérer mais aussi pour préparer la nourriture. Elle ne se conserve pas plus de 15 jours. La boire au delà provoque toutes sortes de malaises, et parfois même la mort<sup>229</sup>. Par contre, la responsabilité de la nourriture incombe au passager qui apporte avec lui du pain, de l'huile, de l'ail, des oignons, des noix. La pêche est autre moyen de se procurer de la nourriture fraîche. A bord est aménagé une cuisine pour faire cuire les aliments. Ce lieu est équipé de marmites, de poêles rouges, de pots, de plats à feu, de vaisselle en métal et en céramique<sup>230</sup>. Ni la nourriture ni l'eau ne se conservent longtemps. A cela s'ajoute une alimentation peu équilibrée. Il est connu que les passagers endurent des dysenteries, des maux de ventre, de la fièvre<sup>231</sup>.

## 2.4. Conclusion

Paul écrit l'épître aux Romains entre 54 et 59 depuis Corinthe. C'est le meilleur moment politique de l'Empire de Néron. Le jeune empereur semble bien assumer son rôle et tout s'annonce pour le mieux. C'est aussi un moment propice pour voyager. Plus que jamais le voyage est accessible à tous. Par conséquent, Paul se projette dans un nouveau futur, loin de l'Orient et de plus en plus près de l'Occident. En 60, un nouveau climat politique s'instaure dans l'Empire. Des révoltes éclatent. L'empereur entreprend des projets fous. Sans compter l'incendie qui détruit Rome en 64 et la reconstruction de la ville basse qui vide les caisses de l'Etat. Cependant, voyager reste toujours à la portée de beaucoup ! L'Etat continue à veiller sur la sécurité routière et maritime. Les propos missionnaires de Paul restent techniquement valides, mais malheureusement plus réalisables (il voyagera vers Rome mais en tant que prisonnier).

La ville de Rome nécessite une quantité considérable de denrées alimentaires de première nécessité (blé, vin, huile) provenant des provinces les plus lointaines. Leur acheminement se fait par une rotation permanente de bateaux. Un tel approvisionnement

<sup>228</sup> PLINIE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, XXXI, 37 ; (Plutarque, *Aet. Gr.*, 54, 303 c-d). Selon Plutarque, lors d'un voyage où le navire fut obligé à rester immobile pendant une période assez longue, le naulère Déxicrion en profita pour faire payer aux commerçants assoiffés sa cargaison d'eau potable.

<sup>229</sup> CHARITON D'APHRODISE, *Chéréas et Callirhoé*, III, 3.

<sup>230</sup> PETRONE, *Satiricon*, CIX. Il y a moyen de pêcher du poisson pour les plus expérimentés et de le faire cuire pour la joie de tout le monde.

<sup>231</sup> J.-M. ANDRE, M.-F. BESLEZ, *Voyager dans l'Antiquité*, p. 423-428.

nécessite des nombreuses infrastructures de stockage. Ainsi se développe un monde d'entrepôts sur le pourtour méditerranéen. Le transport des marchandises assure la survie de Rome. Ce va-et-vient de bateaux donne à des personnes la possibilité d'aller d'un bout à l'autre de l'Empire pour des motifs divers. Ces mouvements humains véhiculent des nouvelles, l'instruction et correspondent pour certains au plaisir du tourisme.

La nécessité de surveiller un Empire qui n'a pas cessé de grandir oblige l'Etat à constituer un réseau routier de plus en plus étendu, sûr et efficace<sup>232</sup>. Les armées doivent pouvoir circuler vite et facilement. Pour la première fois dans l'histoire, l'Etat romain pave les routes de son Empire qui deviennent praticables toute l'année, non seulement pour les piétons et les gens montés, mais également pour ceux qui voyagent en carrosse. Plus accessibles, les déplacements se multiplient. Des postes de surveillance sont prévus pour contrôler les tracés, mais aussi des puits pour se désaltérer, des fermes, des postes de péage à l'entrée des ponts ou des villes pour lever les taxes sur les marchandises et les animaux. La route est fréquentée par toutes sortes de voyageurs : des soldats, des administrateurs, des voyageurs itinérants, des philosophes, des intellectuels, des pèlerins, des courriers, des marchands, des touristes, des nomades mais aussi des brigands. Le confort du voyage routier n'est pas celui que nous connaissons aujourd'hui ! Les inondations peuvent empêcher le passage, la poussière décourage les plus audacieux, la pluie et la neige rendre le voyage pénible. Sans compter que l'eau potable n'est pas tout le temps à la portée du voyageur. Paul en fera mention dans l'épître aux Corinthiens lorsqu'il décrira tout ce qu'il a dû endurer pour la proclamation de l'Evangile : « Voyageant à pied, souvent ; exposé aux dangers des fleuves, aux dangers des bandits... » (2Co 11 : 26). La sécurité n'est jamais garantie ! Des bêtes sauvages, les brigands, etc., peuvent à n'importe quel moment mettre un terme à la vie du voyageur. Sans compter que les peu expérimentés ou ceux qui n'ont que peu de moyens peuvent courir le risque de s'égarer. Le bagage encombrant ralentit l'allure du voyageur et lui rend la vie assez difficile. Ce dernier doit également se trouver un lieu sûr où passer la nuit, chez l'habitant, dans des auberges ou à la belle étoile. La première possibilité comporte une liste d'adresses bien fournie ; la deuxième fait courir des risques non négligeables (les auberges ne sont pas sûres) et exige un portefeuille bien rempli ; et la troisième nécessite de bons gardes du corps ainsi que des moyens logistiques importants.

---

<sup>232</sup> Juste pour se faire une idée, sous Dioclétien, à la fin du III<sup>e</sup> siècle, le réseau routier s'étendait sur plus de 80 000 km couvrant une surface qui, aujourd'hui, appartient à 32 nations.

Le bassin méditerranéen est l'espace par excellence de la navigation. Celle-ci se fait par cabotage ou par hauturière, surtout entre mars et novembre. La distance et la durée de navigation dépendent de plusieurs facteurs : la méthode de navigation, la période de l'année, les conditions météorologiques, les escales, les attentes liées aux (dé)chargements, etc. Sur ces bases, définir avec précision le temps de navigation d'une ville à l'autre est ardu, voire impossible. Les bateaux qui circulent sont essentiellement de deux genres : militaires et commerciaux. Ce sont ces derniers qui embarquent aussi quelque voyageur.

Parler du voyage maritime implique aussi de parler du port. C'est, bien sûr, un monde complexe mais ordonné. Un monde où les marins, les nautilères, les marchands et les passagers se croisent. Un monde ouvert à toutes sortes de gens et qui véhicule toutes sortes d'informations. Car, à cette époque, les renseignements importants passent surtout par la mer. Le voyage en bateau est le plus accessible au niveau du prix et du temps. Cependant, il n'est jamais facile de trouver le bon bateau au bon moment. Il faut souvent attendre des jours voire des semaines pour s'embarquer. Cela implique un surcoût d'attente pour se nourrir et se loger. D'autres fois, le voyageur n'a même pas le temps de mettre le pied à terre, car une autre embarcation qui fait correspondance met les voiles. Cela aussi comporte un surcoût sur le prix du voyage, car il faut dans ce cas acheter la nourriture à bord du bateau à des prix exorbitants. Il arrive que, par manque de vent, le bateau soit longtemps immobilisé en pleine mer. Or, la nourriture et l'eau ne se conservent que peu de temps. Si l'on ajoute à cela une alimentation peu équilibrée, les passagers peuvent facilement endurer des dysenteries, des maux de ventre, de la fièvre et même mourir. La vie à bord n'est ni facile ni confortable. En règle générale, les passagers s'installent sur le pont avec leurs bagages, leurs couvertures et leur nourriture. Là, ils sont exposés à l'eau, au soleil, au sel, au vent et même à la tempête. Sans compter qu'une embarcation peut à tout moment couler dans une tempête.

Voyager dans l'antiquité est tout à fait possible mais implique des contraintes au niveau de la durée, du confort, du coût du voyage, sans compter le risque élevé de perdre sa propre vie. Maintenant que nous connaissons et mesurons mieux les difficultés et les dangers encourus lors des voyages antiques, nous pouvons comprendre que Paul a risqué sa vie tant de fois et dans des conditions aussi mauvaises rien que pour divulguer un « nouvel évangile ». De surcroît dans un milieu souvent hostile ! Rien qu'un fou, pour sûr ! Oui, un « fou de Dieu ». Un géant de la foi, un géant du sacrifice personnel. Lequel d'entre nous reprendrait le bateau après un, deux, TROIS naufrages ? Lequel d'entre nous reprendrait un

chemin de vie aussi dur et une route aussi dangereuse après tant de souffrances ? Paul l'a fait pour son Seigneur. Rien ici-bas, sauf la mort, ne pouvait l'arrêter. C'est pourquoi il voulait absolument atteindre l'autre extrême de l'Empire, l'Espagne.

Dans la conclusion de l'épître aux Romains, les intentions de Paul dépendent de la façon dont nous comprenons le verbe ἐλεύσομαι (« j'irai/je viendrai »). Si je considère que le passage par Rome fait partie des circonstances (moyen) et non des actants (fin), si je considère que Paul est favorable aux financements de la mission, si je considère que Paul a déjà utilisé ailleurs le mot εὐλογία pour définir les dons matériels ou les dons dans leur généralité (2Co 9), si je considère que ce même mot était compris par les Hébreux dans le sens du bénéfice, si je considère qu'à l'époque de Paul, la logistique des déplacements et les efforts missionnaires demandaient beaucoup de moyens, donc le soutien de la communauté, si je considère que Paul inscrit cette requête (v. 29) dans la *péroration* (15 : 14-33) qui semble être la conclusion dans laquelle il rappelle brièvement et de manière concise l'essentiel de son propos en essayant de convaincre et éventuellement d'entraîner son auditoire par un appel aux sentiments, alors je peux comprendre le verset 29 en ces termes :

*Mais je sais que quand je viendrai chez vous, à l'exemple de la Macédoine et de l'Achaïe, vous, mes bien-aimés frères de Rome, vous ferez de même ; vous me donnerez tout ce dont j'aurai besoin pour que je puisse poursuivre ma mission d'évangélisation en Espagne.*

Cette compréhension nous invite à mieux considérer notre engagement financier face à la mission et à l'évangélisation actuelles. Paul n'a pas eu honte de demander à ses frères en Christ de l'argent pour la cause du Seigneur. Il a même avancé que le support temporel peut être considéré comme une contrepartie de l'enseignement spirituel (Rm 15 : 27) !

# Conclusion générale

Au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, l'apôtre Paul écrit une épître adressée aux communautés de Rome, des églises multiraciales souvent en conflit. Quoique la structure de l'épître soit influencée par l'art de la rhétorique, très utilisé à l'époque, ce travail retient surtout les deux gros blocs qui la constituent : l'un dogmatique, l'autre moral. Le verset 15 : 29 s'insère dans la deuxième partie de la lettre qui traite les questions concernant la conduite du chrétien. Il fait aussi partie intégrante de la dernière partie d'un discours (15 : 14-33) dans lequel l'orateur rappelle brièvement l'essentiel de son propos dont le but est de convaincre et, si possible, d'entraîner l'auditoire par un appel aux sentiments.

Les points qu'il faudra en retenir sont le souhait futur de Paul de visiter Rome, le désir de l'apôtre d'être bien reçu (Rm 1 : 8-17), le fait que le terme διαπορευόμενος (« en passant », Rm 15 : 29) détermine les vraies intentions de Paul face à son futur séjour, qu'il veut absolument que la communauté de Rome le reconnaisse comme apôtre (Rm 15 : 16) pour qu'il puisse ensuite προπεμφθῆναι, « être accompagné » (Rm 15 : 24), que Paul tient à informer les Romains qu'il est en train de récolter le produit d'une collecte et que cela a été fait volontairement et avec plaisir (εὐδόκησάι), ce qui devrait caractériser le devoir de chaque chrétien, κοινωνίαν τινα. (« communion »).

L'étude des différents manuscrits anciens de Romain 15 : 29 montre que certains d'entre eux ont remplacé οἶδα δε, (« mais je sais, je comprends ») par une expression plus précise, γινωσκω γάρ (« car je sais, je perçois »). Le manuscrit original, D (avant correction VI<sup>e</sup>s.)\* a changé πληρώματί (« tout ce qui remplit, complète, somme, totalise ») par πληροφορία (« pleine assurance, certitude »). Le sens de quantité y est remplacé par le celui de sécurité. Les manuscrits  $\aleph^2$  (VII<sup>e</sup> s.),  $\Psi$  (VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s.), et d'autres encore ajoutent τοῦ εὐαγγελίου τοῦ (« de l'Évangile de »), tranchant ainsi toute ambiguïté et limitant le sens à l'aspect spirituel.

Paul a l'habitude de demander de l'aide financière aux communautés. Il l'exprime par le terme « προπέμπω » (accompagner). L'étude de différents passages du Nouveau Testament utilisant ce terme montre que le sens προπέμπω est plutôt d'« équiper » quelqu'un pour un voyage avec de la nourriture, de l'argent, bref, de lui donner un soutien financier. Le message que Paul veut faire passer est que chaque chrétien est responsable de son frère mais aussi de l'avancement de l'Évangile.

Romains 15 : 29 commence avec l'antithèse οἶδα δε. Normalement, Paul utilise cette formulation pour juxtaposer une idée à une autre. Dans le cas spécifique de Rm 15 : 29, le οἶδα δε est utilisé différemment : il véhicule une note d'hésitation, et veut en même temps transmettre un sentiment de confiance quant à la capacité à bien réagir à cet appel.

Les Juifs et les nouveaux chrétiens savent que la bénédiction assure non seulement les promesses généalogiques, mais aussi les promesses matérielles liées aux biens de la terre et de la personne. Jésus bénissait les personnes, les aliments et la propagation de l'Évangile confiée aux disciples. Comme tout bon Juif, Paul utilise à plusieurs reprises le terme εὐλογία avec toutes sortes de sens : le beau langage, la largesse dans un sens matériel et éducatif, et aussi la bénédiction au sens spirituel.

Le terme πλήρωμα est utilisé dans le grec ancien comme dans le grec du Nouveau Testament dans le sens de plein contenu, d'entièreté, de la somme totale, de la totalité des personnes et des choses. Paul recourt à ce terme pour accentuer l'εὐλογία afin de faire comprendre aux Romains que la pleine bénédiction du Christ ne néglige aucun aspect de la vie.

Les Actes de Apôtres et les épîtres de Paul sont des sources documentaires des voyages de Paul. Ils montrent un homme souvent en déplacement et très dévoué à sa mission. L'étude des réseaux routiers et maritimes, des moyens de transport et des conditions de voyage révèlent que le voyage à l'époque était exténuant et dangereux. Paul ne voyage pas en tant que touriste, et encore moins par envie de découvrir le monde. La totalité des kilomètres qu'il a parcourus dans son itinérance sont la preuve de sa vocation, de son apostolat, de son vouloir être témoin du Christ pour annoncer la Bonne Nouvelle au plus de monde possible et le plus loin possible. Tous ces voyages ont façonné l'homme « Paul ». Le réseau routier ayant été développé par les Romains plus que par toutes les autres puissances du passé, Paul sera tributaire de ses routes. Bien qu'aujourd'hui la société soit habituée à l'avion et à ses grands aéroports, à la voiture et au confort des autoroutes, le moyen plus rapide de l'époque était le bateau et la Méditerranée une mer immense et dangereuse.

Les ports de l'antiquité étaient des vrais centres de vie avec un va-et-vient de toutes sortes de gens. Paul a vécu avec ces personnes, il a créé près de ses ports des communautés comme celles de Corinthe et Ephèse qui, par leur caractère géographique, sont les endroits idéaux pour la transmission de l'Évangile. Paul se fait accueillir par les communautés

chrétiennes, se fait soutenir par des femmes comme Phœbé, ne manque non plus de réclamer de l'aide pour continuer ses voyages missionnaires.

L'apôtre voyait la ville de Rome comme une étape déterminante pour l'avancement de la proclamation de la Bonne Nouvelle. Cette ville étant le *caput mundi*, la tête d'un monde fortement organisé pour l'époque, Paul cherche à pénétrer son contexte politique et culturel. Paul ne veut pas rester à Rome car il voit dans la capitale la possibilité de futurs départs vers toutes les directions de l'Empire, notamment aller aux confins de l'Occident latin (l'Espagne) et retourner visiter les communautés d'Asie Mineure. Paul voit nettement se profiler devant lui la possibilité d'un monde chrétien, d'un monde se convertissant au Christ, afin d'attendre avec lui le retour imminent de Jésus.

Cette étude ouvre à d'autres sujets de réflexion face au voyage et à la mission. Suivant les itinéraires de l'apôtre, le lecteur s'aperçoit que l'Eglise naissante n'était pas chapeautée par un responsable tel que le pasteur d'aujourd'hui mais par un conseil d'anciens qui gérait et structurait sa vie communautaire. Lorsque Paul et Barnabas retournèrent à Lystré, à Icone et à Antioche, « ils firent nommer des anciens dans chaque Eglise, et, après avoir prié et jeûné, ils les recommandèrent au Seigneur, en qui ils avaient cru. Traversant ensuite la Pisidie, ils allèrent en Pamphylie. » (Ac 14 : 23-24). Dans la culture juive, l'ancien était présent dans les décisions importantes de la vie religieuse du peuple. Dans les Evangiles, les anciens apparaissent avec les principaux sacrificateurs et les scribes. Dans son travail missionnaire itinérant, Paul s'est vu obligé de déléguer la responsabilité de l'Eglise aux anciens. Probablement parce que sa culture le lui suggérait. Bref, les anciens peuvent s'occuper de leurs églises, les enseigner, les conduire dans la vérité. Aujourd'hui plus que jamais, la figure du pasteur change et évolue continuellement. Elle est confrontée aux besoins de la société, à la sécularisation, à la frénésie de la vie, et tout dernièrement à une crise qui ne veut plus finir. Peut-être que le pasteur du futur devra avoir un deuxième travail tout comme Paul afin de subvenir à ses besoins. Peut-être que la figure pastorale du futur sera celle du pasteur « berger protecteur » et du pasteur « Administrateur ! Formateur ! Voyageur ! ». Dans l'Eglise naissante, l'ancien occupe une place plus qu'importante, il assume une place capitale.

Paul, il y a deux mille ans, était déjà citoyen du monde, citoyen d'un monde en pleine évolution, un monde où l'on peut bouger, dont les habitants n'attendent que des gens comme Paul. Un Paul qui bouge, défiant les hommes, les paroles et les discours, la force des vents et des courants marins, le danger des bêtes sauvages et des brigands, des pirates et

des tempêtes. Le monde actuel attend des hommes tels que Paul, prêts à sacrifier leur vie pour gagner des âmes pour le Christ. Notre monde n'attend que des hommes avec le même courage, la même ténacité, le même dévouement, des hommes tels que Paul, des hommes capables de faire la différence.

# Bibliographie

## Sources

- Alliance biblique universelle (éd.), *La Bible. Ancien et Nouveau Testament. Parole de vie*, Paris, Alliance biblique universelle, 2002.
- APULEE, *Florides*, XXI.
- APULEE, *Métamorphoses*, I.
- APULEE, *Métamorphoses*, II.
- APULEE, *Métamorphoses*, VII.
- APULEE, *Métamorphoses*, XI.
- AUGUSTIN, *La Cité de Dieu*, VI.
- AURELIUS VICTOR, *Des Césars*, V.
- AURELIUS VICTOR, *l'Épitome de Caesaribus*, I.
- CHARITON D'APHRODISE, *Chéréas et Callirhoé*, III.
- CICERON, *Ad Atticus*, I.
- CICERON, *Ad Atticus*, V.
- CICERON, *Ad familiares*, XIII.
- DIODORE DE SICILE, *La bibliothèque historique*, III.
- DION CASSIUS, *Histoire romaine*, XXXIX.
- DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LII.
- DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LX.
- DION CHRYSOSTOME, *Discours*, VI.
- DION CHRYSOSTOME, *Sur la royauté*.
- École biblique et archéologique française Jérusalem (éd.), *La Sainte Bible. Traduite en Français sous la direction de l'École Biblique de Jérusalem*, Paris, Cerf, 1961.
- ESCHYLE, *Agamemnon*.
- EURIPIDE, *Ion*, *Tragédie*.
- EURIPIDE, *Les Suppliantes*.
- EURIPIDE, *Les Troyennes*.
- FLAVIUS JOSEPHE, *Autobiographie*, III.
- FLAVIUS JOSEPHE, *Bellum*, II.
- HOMERE, *Odyssée*, VI.
- HORACE, *Satires*, I.
- JUVENAL, *Satires*, VI.
- La Sainte Bible. Version établie par les moines de Maredsous*, Paris, Turnhout/Brepols, 1968.
- Le talmud. L'édition Steinsaltz*, BARAKHOT 3, 35a, Jérusalem/Paris, Institut israélien des Publications talmudiques/Ramasy, 1999.
- Les Actes de Paul*.
- LONGUS, *Daphnis et Chloé*, II.
- LUCIEN, *L'Histoire véritable*, II.
- MARTIAL, *Epigrammes*, VII.
- MARTIAL, *Epigrammes*, IX.
- MARTIAL, *Epigrammes*, XII.
- NESTLE E., NESTLE E., *Novum Testamentum graece*, Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft, 1993.
- OVIDE, *L'Art d'aimer*, I.
- PALLADIUS, *Histoire lausiaque*, LIV.
- Papyrus Oxy I*, 65, 4.
- Papyrus Cairo Zenon*, 59 056.

- PAUSANIAS, *Description de la Grèce*, I.  
 PETRONE, *Satiricon*, LXXIX.  
 PETRONE, *Satiricon*, XCV.  
 PETRONE, *Satiricon*, C.  
 PETRONE, *Satiricon*, CIX.  
 PHILON D'ALEXANDRIE, *De gigantibus. Quod deus sit immutabilis*, Les œuvres de Philon d'Alexandrie 7-8, trad. Mosès A., Paris, Cerf, 1963.  
 PHILON D'ALEXANDRIE, *De Praemiis et Poenis. De exsecrationibus*, Les œuvres de Philon d'Alexandrie 27, trad. BECKAERT A., Paris, Cerf, 1961.  
 PHILON D'ALEXANDRIE, *De Vita Mosis I-II*, Les œuvres de Philon d'Alexandrie 22, trad. ARNALDEZ R., MONDESERT C., POUILLOUX J. et al., Paris, Cerf, 1967.  
 PHILON D'ALEXANDRIE, *Quod Omnis Probus Liber Sit*, Les œuvres de Philon d'Alexandrie 28, trad. PETIT M., Paris, Cerf, 1974.  
 PHILOSTRATE, *Vie d'Appollonios de Tyane*, III.  
 PHILOSTRATE, *Vie d'Appollonios de Tyane*, IV.  
 PHILOSTRATE, *Vie d'Appollonios de Tyane*, V.  
 PINDARE, *Les Néméennes*, IV.  
 PLATON, *La République*, III.  
 PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, II.  
 PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, XII.  
 PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, XIX.  
 PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, XXXI.  
 PLINE LE JEUNE, *Lettres*, VIII.  
 PROCOPIO, *La guerra gotica*, V.  
 PROPERCE, *Elégies*, III.  
 SENEQUE, *Les bienfaits*, VI.  
 SENEQUE, *Lettres à Lucilius*, LXXXVII.  
 Société biblique française (éd.), *La Nouvelle Bible Segond. Edition d'étude*, Villiers-le-Bel, Alliance biblique universelle, 2002.  
 Société biblique internationale (éd.), *La Bible version Semeur*, Cléon-d'Andran, Excelsis, 2003.  
 Traduction œcuménique de la Bible, Paris, Alliance biblique universelle/Cerf, 1988.  
 STACE, *Silves*, II.  
 STRABON, *Géographie*, V.  
 STRABON, *Géographie*, IX.  
 SUETONE, *Jules César*, XLII.  
 SUETONE, *Vie de Tibère*, XXXVI.  
 SUETONE, *Vie de Titus*, V.  
 SULPICE SEVERE, *Dialogues*, I.

### ***Instruments de travail***

- ABEL P. F-M., *Grammaire du grec biblique. Suivie d'un croix de papyrus*, Paris, Gabalda, 1927.  
 ARNDT W. F., GINGRICH F. W. (éd.), *A Creek-English Lexicon of the New Testament and Other Early Christian Literature*, Cambridge/Chicago, University of Cambridge Press/University of Chicago Press, 1957.  
 BAILLY A., *Abrégé du dictionnaire grec français*, Paris, Hachette, 1984.  
 BAILLY A., *Dictionnaire Grec-Français*, Paris, Hachette, 1950.  
 BLASS F., DEBRUNNER A., *A Greek Grammar of the New Testament and Other Early Christian Literature*, 19<sup>e</sup> éd. (1<sup>re</sup> éd. 1896), Cambridge/Chicago, University press/Chicago press, 1961.  
 DURAND M., KNIGHT L., CLARI M. (éd.), *Le Robert & Collins. Dictionnaire français-anglais, anglais-français*, Glasgow/Paris, Harper Collins/Le Robert, 2008.  
 GESENIUS W., *Hebrew and chakdee lexicon to the Old Testament Sciptures*, trad. S. P. TREGELLES, Grand Rapids, Baker Book House, 1979.  
 JOUON P., *Grammaire de l'hébreu biblique*, Rome, Institut Pontifical, 1923.

- LEON-DUFOUR X., *Dictionnaire du Nouveau Testament. Parole de Dieu*, Paris, Seuil.  
 MOUCE W. D., *The Analytical Lexicon, to the Greek New Testament*, Grand Rapids, Zondervan, 1993.  
 MOULTON W. F. (éd.), *Concordance to the Greek Testament*, Edinburgh, CLARC, 1978.  
 WALLACE D. B., *Greek Grammar Beyond the Basic. An Exegetical Syntax of the New Testament*, Grand Rapids, Zondervan, 1996.

### **Commentaires bibliques et ouvrages**

- ACHARD G., *Néron, Que sais-je ? 3029*, Paris, P.U.F., 1995.  
 ALETTI J.-N. S. J., *Comment Dieu est-il juste ? Clefs pour interpréter l'épître aux Romains*, Parole de Dieu 30, Paris, Seuil, 1991.  
 ANDRE J.-M., BESLEZ M.-F., *Voyager dans l'Antiquité*, Paris, Fayard, 1993.  
 BADENAS R., *Au-delà de la loi... la grâce*, Dammarie-lès-Lys, Vie et Santé, 2006.  
 BARTH K., *L'Épître aux Romains*, trad. JUNDT P., Genève/Paris, Labor et Fides/Librairie protestante, 1972.  
 BASSOTTI M., BOSIO G., BONGIOVANNI G., et al., *Caratteri e morfologia*, vol. 4 de *Storia di Roma*, Torino, Giulio Einaudi, 1989.  
 BAUDRAZ F., *Les épîtres aux Corinthiens*, Genève, Labor et Fides, 1965.  
 BAUDUCEAU-CRO N., *L'Empereur et le tragique, interactions du tragique et de la politique dans les relations de Sénèque et Néron*, université Paris X – Nanterre, 2005.  
 BONNARD P., *Les épîtres Johanniques*, Commentaire du Nouveau Testament. Deuxième série XIIIc, Genève, Labor et Fides, 1983.  
 BOUDOU A., *Acte des Apôtres*, Verbum Salutis VII, Paris, Beauchesne, 1933.  
 BOUDOU A., *Saint Paul. Les épîtres pastorales (Première épître à Timothée, épître à Tite, deuxième épître à Timothée)*, Verbum Salutis XV, Paris, Beauchesne, 1947.  
 BUZZANO E., BOSIO G., DEMORRA G. et al., *Il principe e il mondo*, vol. 2 : *De Storia di Roma*, Turin, Giulio Einaudi, 1991.  
 CAMBIER J.M., *Introduction à la Bible, Introduction critique au N.T. Les épîtres apostoliques*, vol. 3, Paris, Desclée, 1977.  
 CAMPBELL-MORGAN G., *La première épître aux Corinthiens*, Saint-Légier, Emmaüs, 1959.  
 CHITTY M., *Discernement des vrais et faux prophètes dans le Nouveau Testament. Etude de cas par l'approche exégétique d'Ac 16. 16-18*, Collonges-sous-Salève, Faculté adventiste de théologie, 2010.  
 CIZEK E., *Néron. L'empereur maudit*, Marabout université 466, Verviers, Marabout, 1988.  
 FRIEDLÄNDER L., *Mœurs romaines du règne d'Auguste à la fin des Antonins, comprenant les spectacles et les voyages des Romains*, trad. C. VOGEL, vol. 2, Paris, Reinwald, 1867.  
 GIBBON E., *Décadence et chute de l'Empire romain*, Paris, Fernand Nathan, 1981.  
 GRIMAL P., *La vie à Rome dans l'antiquité*, Que sais-je ? 596, Paris, P.U.F., 1953.  
 GUERBER E., NAPOLI J., RIVIERE Y. et al., *Rome, ville et capitale (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. – II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)*, Tournai, Atlande, 2002.  
 JACQUES F., SCHEID J., *Les structures de l'Empire romain*, vol. 1 de *Rome à l'intégration de l'Empire. 44 av. J.-C.-260 ap. J.-C.*, Nouvelle Clio, Paris, P.U.F., 1990.  
 JERPHAGNON L., *Histoire de la Rome antique. Les armes et les mots*, Paris, Tallandier, 1987.  
 JEWETT R., *Romans. A Commentary*, Hermeneia, Minneapolis, Fortress, 2007.  
 KELLY J. N. D., *A Commentary on the Pastoral Epistles*, Grand Rapids, Baker Book, 1963, p. 258.  
 KNIGHT G. R., *Exploring the Letter of John & Jude. A Devotional Commentary*. Washington D.C., Review and Herald, 2009.  
 KNIGHT G. W. III, *The Pastoral Epistles. A Commentary on the Greek Text*, Grand Rapids/ Bletchley, William B. Eerdmans/ The Paternoster, 1992.  
 KUEN A., *Introduction au Nouveau Testament. Les Lettres de Paul*, Saint-Légier, Emmaüs, 1989.  
 LE GLAY M., VOISIN J.-L., LE BOHEC Y., *Histoire romaine*, Paris, P.U.F., 1999.  
 LEENHARDT F. J., *L'Épître de saint Paul aux Romains*, Genève, Labor et Fides, 1995.  
 LEGASSE S., *L'Épître de saint Paul aux Romains*, Lectio Divina 10, Paris, Cerf, 2002.  
 LO CASCIO E., *Roma imperiale. Una metropoli antica*, Roma, Carocci, 2000.

- LUTHER M., *Œuvres*, trad. ESNAULT R.-H., vol. XI, Genève, Labor et Fides, 1983.
- MAILLOT A., *L'Épître de saint Paul aux Romains. Épître de l'œcuménisme et théologie de l'histoire*, Genève, Labor et Fides, 1995.
- MARSHALL I. H., *A Critical and Exegetical Commentary on the Pastoral Epistles*, Edinburgh, T&T Clark, 1999.
- MARTIN J.-P., CHAUVOT A., CEBELLAC-GERVASONI A., *Histoire romaine*, Paris, Armand Colin, 2003.
- MORGEN M., *Les épîtres de Jean*, Commentaire Biblique : Nouveau Testament 19, Paris, Cerf, 2005.
- NICOLE A., *Commentaire sur les trois épîtres de Jean. Obéissance et amour*, Nogent-sur-Marne, institut biblique, 1978.
- NYGREN A., *Commentary on romans*, Philadelphia, Fortress, 1988.
- PERROT C., *L'Épître aux romains*, Cahiers évangile 65, Paris, Cerf, 1988.
- PONSOT H., *Une introduction à la lettre aux Romains. Initiations*, Paris, Cerf, 1988.
- QUESNEL M., *Les épîtres aux Corinthiens*, Cahiers Evangile 22, Paris, Cerf, 1977.
- REYNIER C., *Saint Paul sur les routes du monde romain. Infrastructures, logistique, itinéraires*, Lire la Bible 155, Paris, Cerf/Médiaspaul, 2009.
- ROUGE J., *Recherches sur l'organisation du commerce maritime en Méditerranée sous l'Empire romain*, Paris, Imprimerie nationale, 1966.
- SPICQ C., *Saint Paul. Les épîtres pastorales*, vol. 2, 4<sup>e</sup> éd. (1<sup>re</sup> éd. 1947), Paris, Gabalda, 1969.
- VELISSAROPOULOS, *Les nauclères grecs. Recherches sur les institutions maritimes en Grèce et dans l'Orient hellénisé*, 3 vol., Hautes études du monde gréco-romain 9, Genève/Paris, Droz/Minard, 1980.
- WENHAM J. W., *Initiation au crc du Nouveau Testament. Grammaire-Exercices-Vocabulaire*, 3<sup>e</sup> éd. (1<sup>re</sup> éd. 1970), Paris, Beauchesne, 1994.
- WITHERINTON B., *Paul's Letter to the Romans. A Socio-Rhetorical Commentary*, Grand Rapid/Cambridge, William B. Eerdmans, 2004.

## Articles

- ALETTI J.-N. S. J., « La présence d'un modèle rhétorique en Romains : Son rôle et son importance », *Biblica* 71, (1990), p. 1-24.
- AUNEAU J., article « Bénédiction », in LACOSTE J.-V. (éd.), *Dictionnaire critique de théologie*, Paris, P.U.F., 1998, p. 189-191.
- BASSET J.-C., « 75. Pratiques missionnaires dans d'autres religions », in BRIA I., CHANSON P., GADILLE J. et al., *Dictionnaire œcuménique de missiologie*, Genève/Paris/Yaoundé, Labor et Fides/Cerf/CLE, 2001, p. 270-273.
- BETZ H. D., « The Literary Composition and Function of Paul's Letter to Galatians », *New Testament Studies* 21, (1975/3), p. 353-379.
- BEYER H., article « ευλεώ ευλογητός ευλογία έευλογεω », in KITTEL G. (éd.), *Theological Dictionary of the New Testament*, vol. 2, Grand Rapids, WM. B. Eerdmans, 1973, p. 754-765.
- DELLING G., article « πλήρης πληρούς πληρωμά αναπληρούς ανταναπληρούς εκπληρούς εκπληρωγίς συμπληρωώ πληροφορεώ πληροφορία », in KITTEL G. (éd.), *Theological Dictionary of the New Testament*, vol. 6, Grand Rapids, WM. B. Eerdmans, 1975, p. 283-311.
- DOTY W. G., « The Classification of Epistolary Literature », *Catholic Biblical Quarterly* 31, (1969), p. 183-199.
- FUNK R. W., « The Form and Structure of II and III John », *Journal of Biblical Literature* 86 (1967), p. 424-430.
- GIGNAC A., « Espaces géographiques et théologiques en Rm 1:1-15 et 15:14-33: regard narratologique sur la "topologie" Paulinienne », *Biblical Interpretation* 14 (2006), p. 385-409.
- HUBNER H., article « πλήρωμά ατος τό », in BALZ H., SCHNEIDER G. (éd.), *Exegetical Dictionary of the New Testament*, vol. 3, Grand Rapids, W. B. EERDMANS, 1994, p. 110-111.
- LIDDELL H. G., SCOTT R., article « δε » in STUART JONES H., MCKENZIE R. (éd.), *A Greek-english lexicon*, Oxford, The Clarendon Press, 1966, p. 371-372.
- MACCHI J.-D., « La bénédiction dans la Bible hébraïque », in ROBERT M.-H., MATTHEY J., VIALLE C. (éd.), *Figures bibliques de la mission. Exégèse et théologie de la mission Approches catholiques et protestantes*, Lection divina, Paris, Cerf, 2010, p. 23-48.

- NICOLET C., « Subsistances et mégapoles méditerranéennes », in NICOLET C., ILBERT R., DEPAULE J.-C. (éd.), *Mégapoles méditerranéennes*, Paris, Maisonneuve/Larose, 2000, p. 732-750.
- PENNA R., « Les juifs à Rome au temps de l'apôtre Paul », *New Testament Studies* 28 (1982/53), p. 321-347.
- PETERMAN G. W., « Romans 15.26 : Make a Contribution or Establish Fellowship ? », *New Testament Studies* 40 (1994/3), p. 457-463.
- PETZKE G., article « εὐλογία ἀξ η » », in BALZ H., SCHNEIDER G. (éd.), *Exegetical Dictionary of the New Testament*, vol. 2, Grand Rapids, W. B. EERDMANS, 1994, p. 80.
- POLHILL J., « The setting of 2 John and 3 John », *Southern Baptist Journal of Theology* 10 (2006), p. 28-39.
- RADL W., article « προπέμπω », in BALZ H., SCHNEIDER G. (éd.), *Exegetical Dictionary of the New Testament*, vol. 3, Grand Rapids, W. B. EERDMANS, 1994, p. 160.
- SAULNIER C., « Il les chassa de Rome », *Le monde de la Bible* 51 (1987), p. 8-10.
- SEESMANN R., article « οἶδα », in KITTEL G., FRIEDRICH G. (éd.), *Theological Dictionary of the New Testament*, vol. 5, Grand Rapids, W. B. EERDMANS, 1975, p. 116-119.
- TCHERNIA A., VIVIERS D., « Athènes, Rome et leurs avant-ports : "mégapoles" antiques et trafics méditerranéens », in NICOLET C., ILBERT R., DEPAULE J.-C. (éd.), *Mégapoles méditerranéennes*, Paris, Maisonneuve/Larose, 2000, p. 761-801.
- TOIT A. B., « Persuasion in Romains 1 : 1-17 », *Biblische Zeitschrift* 33, (1989), p. 192-209.
- VOUGA F., « L'épître aux Romains, comme document ecclésiologique (Rm 12-15) », *Etudes théologiques et religieuses* 61 (1986/4), p. 485-495.
- WHILE J. L., « NT Epistolary Literature », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt* 25, (1984), p. 1730-1756.
- WUELLNER W., « Paul's Rhetoric of Argumentation en Romains : An Alternative to the Donfried-Karris Debate over Romains », *Catholic Biblical Quarterly* 38, (1976), p. 330-351

### Sources Internet

- CANESSA A., *Le premier livre d'Esdras dans la Septante* [en ligne], 1997, disponible sur <<http://andre.canessa.pagesperso-orange.fr/esdras-index.htm>>, (consulté le 19 avril 2011).
- CICERON, *Lettres à Atticus*, XVI, 6, trad. NISARD M., Vol. 5, Paris, Dubochet, 1841, [en ligne], 2010, disponible sur <[http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/cicero\\_ad\\_att\\_16/lecture/6.htm](http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/cicero_ad_att_16/lecture/6.htm)>, (consulté le 03 mai 2012).
- DION CASSIUS, *Histoire romaine*, LX, 5-6, trad. GROS E., vol. 8, Paris, Firmin Didot, 1866, [en ligne], 2006, disponible sur <[http://hodoi.fltr.ucl.ac.be/concordances/dion\\_cassius\\_hist\\_rom\\_60/lecture/3.htm](http://hodoi.fltr.ucl.ac.be/concordances/dion_cassius_hist_rom_60/lecture/3.htm)>, (consulté le 12 octobre 2010).
- DITTENBERGER W. (éd.), *Orientalis Graecae Inscriptiones*, I, 73-74 [en ligne], s.d., disponible sur <<http://www.archive.org/stream/orientisgraeciin01dittuoft#page/124/mode/2up>>, (consulté le 29 avril 2011).
- HERODOTE, *Histoire*, III, 22, 4, trad. LARCHER P.-H., vol. 2, Paris, Lefevre et Charpentier, 1842 [en ligne], 2005, disponible sur <[http://hodoi.fltr.ucl.ac.be/concordances/herodote\\_historiae\\_03/lecture/3.htm](http://hodoi.fltr.ucl.ac.be/concordances/herodote_historiae_03/lecture/3.htm)>, (consulté le 24 janvier 2012).
- La Didachè ou l'enseignement des douze apôtres*, [en ligne], 2012, disponible sur <<http://www.spiritualite-chretienne.com/perennit/Didache.html>>, (consulté le 06 mai 2012).
- PHILON D'ALEXANDRIE, *Écrits historiques. Légation à Caius ou des vertus*, 150-159, trad. DELAUNAY F., Paris, Didier, 1870, [en ligne], 2006, disponible sur <[http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/philon\\_legatio/lecture/16.htm](http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/philon_legatio/lecture/16.htm)>, (consulté le 08 octobre 2010).
- PHILOSTRATE, *Vie d'Apollonios de Tyane*, VII, 15 : trad. CHASSANG A., Paris, Didier, 1862, [en ligne], 2011, disponible sur <[http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/philostrate\\_uita\\_apol\\_07/lecture/15.htm](http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/philostrate_uita_apol_07/lecture/15.htm)>, (consulté le 03 mai 2012).

RAHLFS A. (éd.), *Η ΠΑΛΑΙΑ ΔΙΑΘΗΚΗ. ΚΑΤΑ ΤΟΥΣ Ο΄*, trad. GIGUET P., BRENTON L., s.l., Théotex, 2004 [en ligne], 2004, disponible sur <[http://ba.21.free.fr/a5\\_pdf/a5\\_septuaginta.pdf](http://ba.21.free.fr/a5_pdf/a5_septuaginta.pdf)>, (consulté le 19 avril 2011).

STAPFER E., *La Palestine au temps de Jésus-Christ. D'après le nouveau testament, l'historien Flavius Josèphe et les talmuds* [en ligne], 2004, disponible sur <<http://www.regard.eu.org/Livres.6/Palestine.au.temps.de.JC/37.html#15>>, (consulté le 15 septembre 2011).

SUETONE, *Œuvres*. Claude, XXV, 11, trad. CABARET-DUPATY M., La Harpe, Paris, 1893, [en ligne], 2001, disponible sur <<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/SUET/CLAUD/25.htm>>, (consulté le 11 octobre 2010).

The International Standard Bible Encyclopedia Online (éd.), *Romans, Epistle to the. Its integrity* [en ligne], 2008, disponible sur <<http://www.internationalstandardbible.com/R/romans-epistle-to-the.html>>, (consulté le 05 décembre 2010).

# Table des matières

Remerciements .....	2
Introduction .....	3
1. Etude exégétique .....	6
1.1. Juifs et Chrétiens à Rome au milieu du I <sup>er</sup> siècle .....	6
1.2. Structure de l'épître aux Romains.....	9
1.3. Contexte littéraire proche de Romains 15 : 29 .....	13
1.4. Contexte littéraire immédiat de Romains 15 : 29 .....	15
1.5. Etablissement du texte.....	18
1.6. Proposition de traduction .....	20
1.7. Organisation et dynamique du discours .....	22
1.8. Dimension diachronique : contexte historique et intertextualité .....	24
1.9. Conclusion .....	40
2. Etude historique : les voyages à l'époque de l'apôtre Paul .....	44
2.1. Introduction.....	44
2.2. Contexte politique et économique de l'Empire romain au temps de Paul.....	44
2.2.1. Situation politique de l'Empire .....	44
2.2.2. Besoins urbains et échanges commerciaux de Rome.....	46
2.3. Voyager au I <sup>er</sup> siècle dans l'Empire romain .....	47
2.3.1. Réseau routier.....	48
2.3.1.1. De Rome vers l'Italie .....	49
2.3.1.2. De Rome vers la Grèce.....	49
2.3.1.3. L'Asie Mineure .....	50
2.3.1.4. L'Orient .....	50
2.3.1.5. Etat des routes romaines.....	51
2.3.2. Réseau maritime .....	51
2.3.2.1. Vents et courants.....	52
2.3.2.2. Epoques privilégiées de navigation .....	52
2.3.2.3. Navigations possibles .....	53
2.3.2.4. Durée des voyages et distances parcourues .....	53
2.3.2.5. Infrastructures portuaires .....	54
2.3.3. Moyens de transport .....	55
2.3.3.1. Transport terrestre .....	55
2.3.3.2. Transport maritime.....	56
2.3.4. Conditions du voyage.....	57
2.3.4.1. Voyage routier .....	57
2.3.4.2. Voyage maritime .....	60
2.4. Conclusion .....	62
Conclusion générale.....	66
Bibliographie .....	70
Table des matières .....	76